Neuchâtel — No 294 (14 pages) Un numéro 15 centimes Vendredi 16 décembre 1949

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

211me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

ANNONCES

19 1/2 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Pour la cinquième fois, un Neuchâtelois est à la tête du pays

M. Max Petitpierre, président de la Confédération

L'Assemblée fédérale a brillamment élu hier, par 195 voix, notre éminent compatriote à la plus haute charge de l'Etat helvétique

Ce soir, au cours d'une grande manifestation patriotique les Neuchâtelois accueilleront chaleureusement l'homme d'Etat qui fait honneur à leur canton

Notre correspondant de Berne nous écrit :

En cette matinée du 15 décembre, nous ne pouvions nous empêcher d'évoquer une journée semblable, il y a cinq ans, alors que M. Max Petitpierre était appelé au Conseil fédéral.

Certes, la séance de l'Assemblée fédérale était moins spectaculaire cette fois. Les élections à la présidence de la Confédération et à la vice-présidence du Conseil fédéral se passent en l'absence des candidats. Ils ne paraissent point dans la salle après leur nomination. Et pourtant, les tribunes publiques sont combles.

Neuchâtel a délégué un fort contingent. Mais ceux-là seulement qui ont eu l'heureuse idée de se confier à la B.-N. sont arrivés à temps. Les passagers des automobiles — et il y avait parmi eux un conseiller national — ont été les victimes du verglas et bon nombre d'entre eux sont arrivés comme les carabiniers d'Offenbach.

Peu avant la séance, Mme Petitpierre, sa fille et l'un de ses fils prennent place à la tribune diplomatique, où l'on verra également s'asseoir le ministre d'Italie, des conseillers et secrétaires de plusieurs légations, les proches collaborateurs de M. Petitpierre.

Le scrutin

A 8 h. 30 exactement, les huissiers distribuent les bulletins. A cette heure encore matinale, il y a 213 membres de l'Assemblée fédérale à leur place. C'est dire qu'une trentaine de députés sont absents.

Le premier scrutin donne 211 bulletins rentrés, 13 blancs et 198 valables, dont 195 portent le nom de M. Max Petitpierre.

C'est là un magnifique résultat qui reflète, une fois de plus, la confiance que les représentants du peuple et des Etats mettent dans le magistrat qui, depuis cinq ans, mène la politique étrangère selon la ligne droite.

De longs applaudissements saluent la proclamation du résultat et, dès ce moment, le chroniqueur neuchâtelois, partageant la joie et la fierté de ses compatriotes, avoue humblement qu'il s'est désintéressé des affaires traitées par l'auguste Assemblée fédérale.

Il m'est revenu cependant que M. de Steiger avait été élu vice-président du Conseil fédéral par 182 voix sur 220 bulletins délivrés, que les honorables conseillers législatifs avaient donné, pour deux ans, un nouveau président au Tribunal fédéral des assurances en la personne de M. Nietlispach, et cela par 174 voix sur 218 bulletins, que, par la même occasion, ils ont désigné M. Louis Prodhon comme vice-président.

Il paraît aussi que l'Assemblée fédérale a liquidé un nombre considérable de recours en grâce selon les propositions de la commission.

De plus, rendus à leur solitude, les conseillers nationaux, après un bref débat qui mit aux prises catholiques et socialistes, ont voté par 115 voix contre 58 la clause d'urgence pour l'arrêté fixant le régime transitoire des finances fédérales. Cela signifie qu'aux termes du nouvel article constitutionnel voté le 11 septembre dernier (retour à la démocratie directe) le dit arrêté sera obligatoirement soumis au vote du peuple et des cantons dans le délai d'un an, puisqu'il contient des dispositions qui dérogent à la constitution. En outre, on a abordé le débat sur le budget militaire, dont je parlerai plus loin, car d'autres événements appelaient mon attention.

Première manifestation en l'honneur de M. Petitpierre

Dans le grand vestibule, derrière le dos puissant des « Trois suisses » hiératiques, se rassemblent une cinquantaine de visiteurs du matin et bientôt un petit cortège se met en marche vers le cabinet présidentiel.

M. Petitpierre, très ému, entouré de sa famille et de quelques amis venus de Neuchâtel, reçoit la cohorte. Il y a M. Pierre-Auguste Leuba, président du gouvernement, accompagné de M. Jean Humbert, conseiller d'Etat. Les deux magistrats encadrent une jeune Neuchâteloise en costume du pays — la fille de leur collègue, M. Barrelet, cloué malheureusement à son banc de scrutateur, à l'Assemblée fédérale — qui prononce le premier compliment en ces termes :

Monsieur
le président de la Confédération,

Au moment où toutes les cloches de notre canton sonnent, veuillez accepter les sincères félicitations de tout le pays de Neuchâtel.

Puis, M. Petitpierre salue ses hôtes, les représentants des autorités cantonales, ceux de la ville, MM. Paul Rognon et R. Gerber, le recteur de l'Université, M. Jean Baer, flanqué du doyen de la faculté de droit, M. François Clerc, une forte délégation de la société d'étudiants de Zofingue, en uniforme de gala, toutes écharpes déployées où flamboie l'écusson aux chevrons, les gymnasiens de Néocomia, les délégués de la Société des Neuchâtelois à Berne, ceux du groupe radical des Chambres et du parti radical suisse. Il dit combien il est touché de se voir entouré de tant de sympathie en un pareil moment ; il assure de son attachement le pays de Neuchâtel, l'Université, tout ce qui fait le pays, tout ce qui fait l'Université. Il adresse aux journalistes présents l'hommage de lui avoir apporté un appui loyal et clairvoyant.

G. P.

(Lire la suite en 13me page)

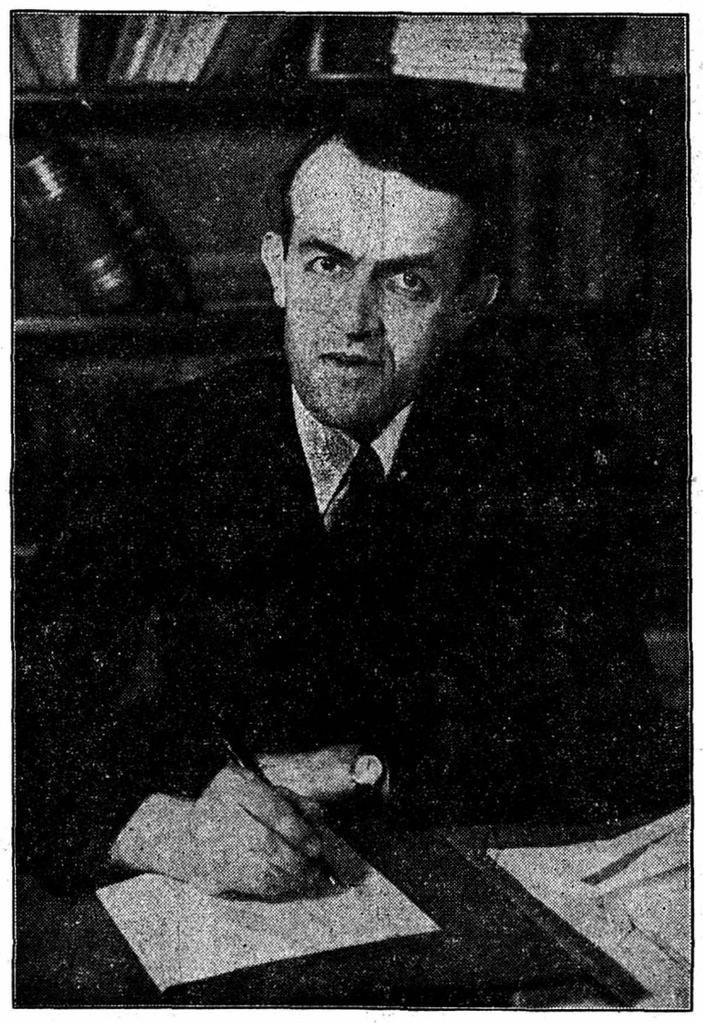

Un guide sûr et avisé

Pour Neuchâtel, pour le canton et pour la ville, c'est un honneur de voir un des siens accéder à la plus haute charge de la Confédération. Mais c'est là un événement qui ne surprendra aucun de ceux qui connaissent le chef du département politique fédéral. En régime démocratique, on est parfois étonné de constater que tel ou tel personnage occupe telle ou telle place et l'on est tout aussi surpris quelquefois de considérer qu'un esprit d'élite n'exerce aucune des hautes fonctions pour lesquelles il semblait destiné. Les jeux de la politique et du hasard existent aussi bien que les jeux de l'amour et du hasard. Dans le cas de M. Max Petitpierre, rien de pareil. Les Anglais paraissent avoir inventé pour lui leur fameuse expression : « The right man in the right place ». Ce Neuchâtelois, par les qualités propres qui sont les siennes et aussi par celles que lui a, en quelque sorte, « insufflées » le pays, était exactement l'homme qui convenait au poste qu'il occupe et dans les circonstances qui sont les nôtres. Tout le monde s'en trouve satisfait, et la Suisse qui, pour sa politique étrangère, a le guide qu'il fallait, et le canton de Neuchâtel qui s'enorgueillit de prouver à la nation et aux autres Etats confédérés qu'il possède des fils de cette trempe et de cette envergure, et lui-même sans doute... maintenant qu'il est accoutumé à l'exercice du pouvoir !

~~~

On dira et on écrira beaucoup de choses, au sujet de M. Max Petitpierre, en ce jour mémorable. Nous voudrions insister ici sur un aspect de son activité, plus exactement de son action, qui nous paraît capital, celui qui, dans la conduite de la politique extérieure, a trait au maintien de la neutralité. Dans tout autre pays que le nôtre, le ministre des affaires étrangères a en un sens une tâche plus aisée que le chef du département politique suisse. Assurément, nous ne sous-estimons pas les écrasantes responsabilités des hommes d'Etat chargés dans les grandes nations de fixer les relations avec l'étranger et nous savons que ces responsabilités sont parfois des plus angoissantes quand elles vont jusqu'à déterminer si le pays entrera ou non en guerre ! Mais, du moins, dans l'ensemble, la politique extérieure de la plupart des Etats s'insère-t-elle dans un cadre, du moins est-elle tracée, délimitée par tout un système d'alliances, d'accords, d'arrangements qu'il arrive parfois de renverser certes, mais qui définissent, d'une façon générale, les positions du pays à l'égard de ses voisins et sur l'échiquier international.

On répondra qu'en Suisse une ligne de conduite générale existe bel et bien, celle qu'exige la neutralité traditionnelle et perpétuelle de l'Etat. Mais, justement, la neutralité n'est pas en soi un élément positif ; c'est, on ne saurait le celer, la marque d'une abstention. Et toute la tâche du ministre consiste dès lors à lui donner un contenu, à lui conférer un caractère constructif, sans jamais pour autant en violer les principes fondamentaux. C'est là, pour ainsi dire un drame de tous les instants (et le mot « drame » est parfaitement en place puisqu'en l'espèce le sort même du pays est en jeu) ; au gré de circonstances sans cesse variables, dans des conditions sans cesse imprévues, il convient de trouver à ce « problème mouvant » des solutions qui, à la fois, satisfassent les concepts de neutralité et les multiples intérêts en cause.

Si l'on se réfère au grand livre que M. E. Bonjour a récemment consacré à l'histoire de notre neutralité, on est d'abord confondu d'une chose : à travers les âges (car la Suisse neutre est une notion qui a commencé à s'affirmer bien avant le traité de Vienne), il a fallu, pour demeurer fidèle à la neutralité tout en servant la cause du pays, accomplir les plus étonnantes acrobaties politiques. Deux écueils, essentiellement, sont à éviter : 1o) faire de la neutralité un absolu, un concept abstrait et sans âme (ce n'est pas la Suisse qui est au service de la neutralité, c'est la neutralité qui est l'instrument du pays), 2o) lui faire des infidélités à telle enseigne qu'elle « tombe en douve » et que la nation coure dès lors les pires risques. Entre ces deux écueils, entre ces deux extrêmes, il faut réaliser un équilibre. Un homme d'Etat helvétique s'affirme dans la mesure même où il parvient à cette difficile synthèse.

~~~

Or, depuis cinq ans qu'il dirige la politique, M. Max Petitpierre est exactement l'homme qui a su réaliser cette « synthèse difficile ». Il restera, dans l'histoire suisse, comme l'une des têtes politiques qui, chez nous, ont le mieux « pensé » le problème de la neutralité, mais aussi comme un des êtres d'action (tant l'action, quand elle est bien comprise, est le fruit naturel de la méditation) qui ont le mieux fait passer cette pensée dans les faits. Cela grâce à ses qualités de doigté et de tact, de mesure, de pondération, de réflexion et d'intelligence, de travail enfin, toutes qualités, osons-le dire, qui sont celles du Neuchâtelois quand il s'entend à les cultiver et à les développer.

Il est remarquable, du reste, qu'en Suisse nous ayons toujours eu en général à la tête du département politique des hommes qui possédaient les qualités requises par ces délicates fonctions. Numa Droz et Motta sont les modèles les plus illustres. N'excluons pas M. Pilet-Golaz — auquel M. Petitpierre se plaît à rendre hommage — qui, dans des circonstances tragiques, a su plus qu'on ne le croit communément, on s'en apercevra plus tard, réaliser lui aussi la « synthèse » nécessaire. Mais une période d'après-guerre est tout aussi délicate qu'une période de guerre. M. Max Petitpierre s'est tiré, jusqu'à présent, des difficultés qu'elle a semées sur notre route, d'une façon qui est tout à son honneur, comme à l'honneur du pays. Aussi est-il naturel que la reconnaissance de la Suisse et des Suisses s'exprime en ce jour où il se voit confier la présidence de la Confédération.

René BRAICHET.

Hommage au président de la Confédération

Le canton de Neuchâtel est fier, Monsieur le président de la Confédération, de voir un de ses plus éminents citoyens accéder à la charge suprême du pays. Et votre brillante élection, hier matin, par l'Assemblée fédérale, est un honneur qui rejaillit aussi sur notre ville puisque vous êtes un de ses fidèles enfants.

Il y a cinq ans, presque jour pour jour — c'était en effet le 15 décembre 1944 — le peuple neuchâtelois unanime vous faisait une réception enthousiaste. Vous vous souvenez sans doute avec quelle ferveur vos amis connus et inconnus vont ont conduit en cortège, à travers les rues de notre cité, entre deux haies de citoyens tout à la fois émus et vibrants. Vous vous souvenez aussi de cette cérémonie au Temple du bas, d'une haute tenue patriotique, au cours de laquelle les autorités cantonale et communale vous ont apporté leurs félicitations et exprimé les sentiments qui étaient ceux du peuple neuchâtelois à votre égard.

Dans votre réponse, vous avez eu, Monsieur le président de la Confédération, ces paroles riches de promesses : « Un conseiller fédéral a le devoir de veiller à la sauvegarde du bien commun, à la défense des intérêts généraux de tout le pays suisse. Mais rien ne l'empêche de garder un contact étroit avec la terre où il est né, avec la cité où il a été élevé, avec le canton où il a eu le privilège d'exercer son activité. Et, magistrat fédéral, j'entends bien rester toujours et par-dessus tout citoyen neuchâtelois. »

Ces promesses, vous les avez scrupuleusement tenues et c'est pour cela qu'aujourd'hui, au sentiment de joie qui anime tous ceux qui vous ont vu à l'œuvre au cours de ces cinq dernières années s'ajoute celui de la reconnaissance.

Le peuple neuchâtelois ne s'y est pas trompé. Lorsque vous avez été appelé à Berne, il savait par avance que vous étiez hautement capable d'assumer les délicates fonctions qui allaient être les vôtres. Et, de fait, dès que vous avez pris la direction du département politique fédéral, vous avez prouvé que vous étiez dans la ligne des Numa Droz, des Gustave Ador et des Giuseppe Motta.

Par votre intelligence lucide et claire, votre droiture et votre sens aigu des réalités, vous avez donné à l'ensemble de la politique étrangère helvétique un rayonnement d'autant plus éclatant qu'il vous a fallu, dès la fin de la guerre, reconquérir une à une des positions que notre situation de neutre ne nous avait plus permis de défendre comme il le fallait pendant la période des hostilités.

Votre travail, chacun est à même de le juger. L'estime dont jouit notre pays à l'étranger, la place qui nous a été faite dans les organismes internationaux, c'est à vous que nous le devons.

Aussi est-ce également un hommage de gratitude que vous exprime le canton de Neuchâtel en ces heures solennelles qui marquent le couronnement de votre carrière consacrée à la Confédération.

Cette terre à laquelle vous n'avez jamais cessé de porter un profond attachement vous rend bien, Monsieur le président, cette affection toute filiale.

Et cette certitude est assurément le plus beau message d'encouragement qu'un homme d'Etat puisse recevoir.

Jean-Pierre PORCHAT.

Une œuvre considérable

Hier matin, l'Assemblée fédérale a élu le président de la Confédération pour 1950 et le choix des députés s'est porté sur M. Max Petitpierre, chef du département politique et vice-président du Conseil fédéral.

Ainsi, pour la cinquième fois, Neuchâtel a la joie de donner au pays le magistrat suprême, après un intervalle de 40 ans. Ni Eugène Borel, ni Louis Perrier, trop peu de temps au Conseil fédéral, n'accédèrent à la présidence. En revanche, Numa Droz et Robert Comtesse furent deux fois chacun investis de cette dignité, le premier en 1881 puis en 1887, le second en 1904 et en 1910.

A ce tableau d'honneur, le nom de M. Max Petitpierre prendra un éclat particulier. Pour s'en convaincre, il n'est que de jeter un regard sur l'activité gouvernementale de l'homme qui, après avoir vaincu hésitations, doutes et scrupules, accepta la tâche pour laquelle ses pairs l'avaient désigné et s'y consacra avec une ardeur, une intelligence et une volonté dont le pays recueille aujourd'hui les fruits.

~~~

Ce fut dans une situation critique et délicate que le parlement fit appel à M. Petitpierre. La guerre mondiale allait vers son terme ; la victoire avait définitivement choisi son camp et l'U.R.S.S., avec laquelle notre pays n'entretenait plus de relations officielles depuis 1918, s'élevait au rang des puissances appelées à refaire le monde. Depuis quelques mois, le chef de notre diplomatie, M. Pilet-Golaz, avait commencé les sondages en vue d'une négociation. Brusquement, le 1er novembre 1944, Moscou répondait à ces avances par un refus net et cassant, appuyé de griefs discutables et de reproche injustes. Six jours plus tard, M. Pilet-Golaz adressait sa lettre de démission au président de l'Assemblée fédérale.

Le siège revenait à un Romand. Lorsque, avec plusieurs autres, son nom fut prononcé, M. Petitpierre se défendit. Mais ceux qui connaissaient ses travaux juridiques, qui l'avaient vu à l'œuvre à la présidence de la Chambre suisse de l'horlogerie, qui l'avaient apprécié et jugé le mirent en face de ses responsabilités. M. Petitpierre, qui n'entend point la politique comme un moyen de se tailler quelques succès d'éloquence puis, flatté, de retourner à ses occupations, comprit que l'homme engagé dans la vie publique peut se trouver un jour devant des obligations qu'il n'a pas le droit d'éluder. Il accepta et, le 14 décembre 1944 — il y eut hier cinq ans — il était nommé conseiller fédéral par 122 voix contre 67 à M. Henri Perret, candidat socialiste, 27 à M. Antoine Vodoz, présenté par les libéraux, et 9 à M. Rappard patronné par M. Duttweiler.

Avant de prêter serment, la voix du nouvel élu s'élevait pour la première fois dans le grand hémicycle pour cette simple déclaration :

J'accepte mon élection que je n'ai ni sollicitée, ni désirée. J'en reporte l'honneur sur le canton de Neuchâtel. Je mettrai toutes mes forces au service du pays. Je chercherai à faire régner, dans une Suisse indépendante, la paix intérieure condition d'une vraie liberté.

~~~

Une question se posait. Le député neuchâtelois succédait à M. Pilet-Golaz au Conseil fédéral, mais prendrait-il aussi le portefeuille des affaires étrangères ? Une tradition voulait, en effet, que la direction du département politique ne fût pas confiée à un « novice », mais à un conseiller déjà en charge. On parla de M. Etter et de M. de Steiger. Mais M. Etter ne manifesta aucune envie de quitter l'intérieur où règne une paix royale et M. de Steiger, que ses amis agrariens désiraient voir rester à la tête de justice et police où s'élaborait déjà la législation agricole d'après-guerre, préféra ne point cumuler la présidence de la Confédération et les fonctions de chef de la diplomatie. M. Petitpierre reçut donc le département politique. Il y trouvait d'importants problèmes et une tâche considérable.

La brouille avec l'U.R.S.S. se prolongeait ; nous n'avions pas, à Paris, de ministre accrédité auprès du gouvernement provisoire et la France ne répondait pas à une demande d'agrément ; les belligérants, les Alliés anglo-saxons en particulier, n'accordaient plus guère de valeur au principe de la neutralité et manifestaient une incompréhension croissante, mais explicable en somme, pour notre politique dans laquelle ils voyaient surtout une abstention, sinon une coupable absence. Les négociations Currie qui marquèrent la reprise du contact avec les Alliés occidentanx, en mars 1945, mirent d'un coup au jour les conséquences de l'isolement auquel, pendant quatre ans, la puissance hitlérienne nous avait contraints en nous encerclant.

Rétablir les liens rompus ou distendus, ouvrir des fenêtres, relever la notion même de neutralité de l'injuste discrédit dans lequel elle était tombée, tel fut le programme de M. Petitpierre.

~~~

Esprit politique formé plus par la méditation que par l'action, prudent aussi, s'entourant de conseils et d'avis pour les peser et les confronter, mais une fois son opinion arrêtée bien décidé à s'y tenir, le chef de notre diplomatie se montra aussitôt à la hauteur de sa tâche.

Il ne lui faut qu'une dizaine de jours pour découvrir l'homme qui nous représentera à Paris, M. Carl Burckhardt. Et voilà rétabli un premier contact.

Un peu plus tard, par un don d'intuition devenu trop rare dans la diplomatie, il saisit l'occasion du débat sur le traitement des internés russes pour inviter une mission militaire soviétique à venir chez nous constater les faits et les comparer aux accusations qu'on nous lance. On ne pouvait préparer avec plus d'adresse et de franchise à la fois, la reprise des relations diplomatiques avec l'U.R.S.S., annoncée le 19 mars 1946.

Georges PERRIN.

(Lire la suite en 13me page)
~~~

Rédaction : 6, rue du Concert
Réception de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Le samedi jusqu'à 12 h.
Service de nuit de 21 h. à 3 h. du matin
La rédaction ne répond pas des manuscrits soumis et ne se charge pas de les renvoyer.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Téléphone 5 12 26 — Chèques postaux IV 178

Administration : 1, Temple-Neuf
Bureaux ouverts au public : 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 17 h. 30
Le samedi jusqu'à 12 h.
Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h. 30) ; le samedi jusqu'à 9 h. pour le numéro du lundi

Les avis mortuaires et avis tardifs peuvent être remis jusqu'à 2 heures du matin. Sonnette de nuit : 6, rue du Concert

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de LA SAGNE

Ensuite de la démission honorable du titulaire, le poste

d'électricien

de la commune de la Sagne est à repourvoir pour le 1er mars 1950

Les offres manuscrites avec prétentions de salaire sont à adresser au Conseil communal sous pli portant la mention « monteur électricien » jusqu'au 27 décembre 1949.

Le cahier des charges et tous renseignements peuvent être obtenus au bureau communal.

PENSIONS

Pension soignée cherche pensionnaires pour la table, prix modéré. Avenue du 1er-Mars 16, 2me étage, tél 5 44 50.

IMMEUBLES

On cherche à acheter une

MAISON

d'un ou deux logements, à l'ouest de la ville, Serrières ou Peseux, quartier des Deurres. Adresser offres écrites à R. S. 105 au bureau de la Feuille d'avis.

TÉLÉTRANSACTIONS SA

OFFRE A VENDRE
haut de la ville
MAISON FAMILIALE
de six pièces
tout confort.
Possibilité :
deux appartements
de trois pièces.
Terrain clôturé
1000 m².
Libre à convenir.
S'adresser à
Télétransactions S. A.
Faubourg du Lac 2

On demande un
ouvrier agricole
S'adresser à Marc Stubi, Montmollin.

Je cherche un
pâtissier-boulanger
habile et consciencieux, capable de faire seul la pâtisserie. Entrée à convenir. Faire offres détaillées avec copies de certificats à W. Martin, pâtisserie-boulangerie Peseux, Neuchâtel. Téléphone 6 12 13.

DEM. D'EMPLOIS

Ménagère
cinquantaine, très propre et de toute moralité, cherche place chez personne seule âgée ou couple âgé Gain modeste. Adresser offres à G. V. 437 au bureau de la Feuille d'avis.

HOMME MARIÉ
45 ans, débrouillard, actif, devant quitter son métier d'horloger, cherche changement de situation. Adresser offres à F. L. 436 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

de bonnes places, pour des jeunes filles bien recommandées, pour après Pâques. Places en ville préférées. Offres à l'Oeuvre de placement pour jeunes filles, Aeschi sur Spiez.

Chauffeur-mécanicien
possédant permis civil et militaire, connaissant l'entretien des autos, la soudure autogène, et tous les travaux d'atelier, cherche place dans garage. — Certificats à disposition. Adresser offres à M. C. Béguin, les Hauts-Geneveys.

Jeune homme possédant diplôme commercial,
cherche place
dans magasin d'armurier ou de sport, pour servir et pour autres travaux. Accepterait engagement pour saison. Bon tireur et bon skieur. Adresser offres à Fritz Flückiger, junior, Trachselwald, Berne.

Jeune fille
âgée de 18 ans, sérieuse présentant bien, cherche place dans magasin, épicerie ou boulangerie, en qualité de vendeuse débutante, dans la première quinzaine de janvier. — Adresser offres écrites à B. F. 449 au bureau de la Feuille d'avis, avec engagements et salaire.

Demi-journée
Travaux de secrétariat ou autres, cherchés par jeune dame cultivée, sténo-dactylo, sachant rédiger et ayant pratique des travaux de bureaux, anglais. Excellents certificats. — Adresser offres écrites à A. B. 448 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de bureau
ayant plusieurs années de pratique, bonne sténodactylo, cherche emploi pour le début de janvier, dans bureau de Neuchâtel ou environs. — Adresser offres écrites à C. L. 423 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme fort cherche emploi de
chauffeur
ou d'aide-chauffeur dans commerce. Possède permis rouge Adresser offres écrites à M. Z. 387 au bureau de la Feuille d'avis.

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

REMERCIEMENTS

La famille de Madame veuve Paul NICOLET, très touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été adressées, remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Neuchâtel, 15 décembre 1949.

Madame Edouard PETIT-PIFFARETTI et famille expriment leurs remerciements émus pour les nombreux témoignages d'affection donnés à leur cher disparu pendant sa maladie et pendant les jours douloureux de séparation, un merci tout spécial aux chères sœurs du dispensaire de la ville et à Monsieur le Dr R. Robert pour leurs soins dévoués. Merci pour les nombreux envois de fleurs.

PERDUS - TROUVÉS

Egaré par catéchumène une
bible et un psautier
Prière à la personne qui en aurait pris soin de téléphoner au 5 49 95.

DEM. A ACHETER

On achèterait
patins vissés
pour garçon, No 36-37, et
train électrique
Offres avec prix sous chiffres H. B. 443 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple solvable cherche à reprendre
café-restaurant
de moyenne importance, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à D. M. 340 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à acheter
MONTRE
pour fillette. S'adresser: téléphone No 5 49 83.

DAMES & MESSIEURS
Meier tailleur
Ecluse 9
Tél. 5 51 36
NEUCHATEL
Fine mesure - Confection
Mesure - Réparation
Transformation

LAVAGE D'AUTOS SUR ÉLÉVATEUR
permettant de laver aussi bien le dessous que le dessus. Pompe à haute pression, six fois plus forte qu'un jet ordinaire.
Personnel expérimenté
Jess Service
GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU
J.-L. Segessemann NEUCHATEL Tél. 5 26 38

Nos abonnés recevront

cette semaine et la semaine prochaine, encarté dans leur journal, un bulletin de versement qui leur permettra de renouveler leur abonnement à la

« Feuille d'avis de Neuchâtel »
pour 1950

Le tarif des abonnements demeure le suivant : 1 an, Fr. 26.— ; 6 mois, Fr. 13.20 ; 3 mois, Fr. 6.70.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
Compte postal IV 178

Beaux immeubles locatifs

à vendre à Neuchâtel

Affaire intéressante

S'adresser par écrit sous chiffres P 6645 N, à Publicitas, Neuchâtel

A LOUER

A louer, pour le 15 janvier ou date à convenir,
appartement
de deux chambres, cuisine et salle de bain. — Adresser offres au bureau de poste de Sauges près Saint-Aubin. Tél. 6 74 10.

VERBIER
A louer à la saison ou au mois, dans chalet neuf,
APPARTEMENT
de deux chambres et cuisine pour deux ou trois personnes. Entièrement meublé, lingerie, vaisselle, cuisinière électrique, chauffage électrique. Situation superbe. Location mensuelle 180 francs.
Pour renseignements, tél. (026) 6 13 41.

CHAMBRES

Belle grande chambre
confortablement meublée, chambre de bain, magnifique vue, près gare, pour monsieur sérieux. Demander l'adresse sous No P 6748 N à Publicitas, Neuchâtel.

Chambre à louer. — Sainte-Hélène 3, la Coudre.

A louer belle grande chambre meublée. Avenue du 1er Mars 8, 1er.

DEM. A LOUER

Domaine
Agriculteur solvable, avec chédail complet, louerait ou achèterait, si possible dans vignoble neuchâtelois, une ferme pour la garde de quinze bêtes. Demander l'adresse du No 438 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Représentant (e)

35 ans minimum, demandé par Maison connue et bien introduite, faisant visiter régulièrement la clientèle particulière depuis de nombreuses années. Fixe, frais, commission et primes. Carte rose et abonnement fournis par la Maison. Situation stable et bien rétribuée (Fr. 600.— à 800.— par mois) pour candidat actif et sérieux. Mise au courant par personne qualifiée. Débutant accepté. Offres sous chiffres P. O. 27006 L., à Publicitas, Lausanne.

Importante fabrique de parties détachées de l'horlogerie cherche un
technicien-mécanicien
capable, pour occuper place de chef de fabrication.
Adresser offres écrites avec curriculum vitae, certificats et prétentions à Publicitas S. A., Bienne, sous chiffres P 6753 J.

Magasin cherche
employé(e) de bureau
aventuellement apprenti(e). Entrée à convenir. Place stable. Adresser offres écrites à M. C. 440 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour entrée immédiate ou à convenir, nous cherchons :
un horloger complet
un visiteur d'échappement
un remonteur de finissage et mécanisme
deux acheveurs
S'adresser à la fabrique HAFIS, Gurzelen 16, BIENNE.

Quincaillerie, magasin d'outillage et d'articles de ménage du vignoble cherche bon vendeur
quincaillier
Place stable et bien rétribuée. — Adresser offres écrites à E. D. 445 au bureau de la Feuille d'avis.

Les plus beaux cadeaux pour Noël

Notre belle confection

à prix avantageux

POUR HOMMES

Manteaux d'hiver et mi-saison, uni et fantaisie 190.— 160.— 130.— **95.-**

Complets fil à fil, œil de perdrix ou diagonal, de toute belle qualité . . 220.— 198.— 185.— **168.-**

POUR DAMES

Manteaux vagues ou cintrés, teinte mode et noir . . . 190.— 155.— 120.— **98.-**

Robes superbe assortiment en laine ou soie . . . 98.— 75.— 49.— **39.-**

A TOUS NOS RAYONS GRAND CHOIX DE JOLIS CADEAUX DE NOËL

AUX 2 PASSAGES

NEUCHATEL S. A.

TEMPLE-NEUF — RUE DES POTEAUX

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE OUVERT DE 14 A 18 H.

A VENDRE

A vendre
manteau de fourrure
(agneau) noir, taille 44, état de neuf, 160 fr., un
manteau d'homme
gris-noir, taille 48. Prix: 65 fr. Tél. 5 42 25.

A vendre
train électrique
« Märklin », dix-huit vagons. — Demander l'adresse du No 446 au bureau de la Feuille d'avis.

Manteaux d'officiers en cuir
brun foncé, splendide exécution, cuir chromé, coupe et qualité extra avec doublure spéciale. Longueur 125-130 cm., avec ceinture à boucle, au prix de 175 fr., dans les grandeurs 44-54.

VESTE DE CUIR de 125 à 149 fr., brun foncé, avec ceinture à boucle.

GILETS DE CUIR de 95 à 125 fr.

Demandez l'envoi à choix pour deux jours. Max SALATHÉ, vêtements de cuir, Niederschönthal (station Frenkendorf). Téléphone (061) 7 32 68.

A VENDRE
d'occasion, en bon état : une paire de skis, longueur 175 cm., avec fixation « Labrador » et bâtons, 40 fr., une paire de patins, grandeur 25 à 27 cm., 10 fr. — S'adresser: Willy Jeanmonod, les Métailles sur Boudry. Téléphone 6 43 88.

A vendre pour jeune fille,
veste de ski
à l'état de neuf, taille 40. S'adresser : Sablons 3, 1er étage, à droite.

A VENDRE
deux fauteuils, deux chaises Louis XV, couverts de soie brochée, ainsi que plusieurs peintures à l'huile et aquarelles de peintres modernes et anciens. Prix intéressants. — Demander l'adresse du No 447 au bureau de la Feuille d'avis.

Timbres-poste
pour collectionneur débutant, superbe collection mondiale, environ 2000 timbres. Occasion unique, 50 fr Tél. 5 26 79.

A vendre une paire de
SKIS
210 cm., arêtes, fixation «Kandahar», prix: 50 fr. S'adresser : VUILLEMIN, Moulins 21, Neuchâtel, 3me.

La bretelle de 1re qualité
vous sera demandée.
Claire
vous offre ce que vous cherchez

AUTO-ÉCOLE
AUTO-ÉCOLE R. KESSLER
Pratique - Théorie
Orangerie 4 — Neuchâtel — Tél. 5 44 42

Blanchissage-repassage
LA BLANCHISSERIE LORY
Saint-Blaise Tél. 7 53 83
Lave et repasse avec soin, avec les meilleurs produits. Economisez votre temps en nous confiant toutes vos lessives.

La construction
ACTIVIA J.-L. Bottini
ARCHITECTE
Tél. 5 51 68 - Clos-Brochet 2
Crée - Construit - Transforme

Vélos
Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél. 6 34 27

Le spécialiste de la radio
Radio Mélody
L. Pomey Flandres 2 Neuchâtel
Réparation Location - Vente
Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

Stoppage artistique
STOPPAGE
en tous genres de tous vêtements et habits militaires couverture de laine, jersey tricot, tulle et filet
Temple-Neuf 22
(Place des Armourins) NEUCHATEL Tél. 5 43 78
Mme LEIBUNDGUT
Expéditions à l'extérieur

L'ENTREPRISE
François PAGANI & fils
se recommande pour tous travaux de bâtiment, terrassement, maçonnerie, faïence, carrelage.
Ecluse 33 Tél. 5 48 02

Plaisir d'offrir

A notre rayon de **GANTS**

GANTS pour dames, angora pur, en nuances mode, blanc ou noir . . **7.90**

GANTS pour dames, demi-angora et laine, coloris en vogue, blanc ou noir **4.90**

Ravissante garniture comprenant GANT et ÉCHARPE en tricot pure laine, en teintes mode . . 10.80 et **8.90**

POUR MESSIEURS

GANTS en peau, doublé chaud, en brun ou gris

17.50 **12.80** **10.80** **9.80**

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Pour vos cadeaux :

Bénédictine - Bols
Chartreuse - Merry
Marie Brizard
Vieille Cure
Cointreau - Berghof
Kirsch - Rhum
Cognac - Pruneaux
Mirabelles
Framboises, etc.

MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL
SUCC.
NEUCHATEL

UTILISEZ
OXYDRINE
lessive-cendre très économique

Groupe Sylvestre
——— valable jusqu'à fin décembre ——— No 4
Neuchâtel 1948 ——— deux bouteilles
Cressier 1946 ——— une bouteille
Vin fin vieux Loron — ——— deux bouteilles
soit cinq bouteilles — ——— pour Fr. 8.—
Verre à rendre ——— Prix net + impôt Fr. 0.35 ———
Zimmermann S.A.
——— 109me année

Grand choix de
farces
bombes de table
serpentins, ballons
pour les fêtes de fin d'année
Envoi contre remboursement
Meubles G. Meyer

Offrez un Bon d'Etrennes

GRANDS MAGASINS
AUX Armourins
NEUCHÂTEL

L'heureux bénéficiaire peut choisir lui-même l'objet correspondant à son goût, à ses désirs.
Nous délivrons ces bons à

Fr. 5.- 10.- et 20.-

Ces bons d'une durée illimitée sont en vente aux caisses principales de chaque étage

---

POUR SAMEDI

Afin de remercier notre aimable clientèle de sa fidélité, la

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
LEUENBERGER
fera une vente de
BOUILLI DE BŒUF
1er choix, à des prix des plus exceptionnels.

Grumeau le ½ kg. Fr. **1.75**
Côte plate et bande épaisse le ½ kg. Fr. **2.—**

Tél. 5 21 20

L. Mariani - Vins - Liqueurs
Rue du Seyon 19 a - Tél. 5 14 62
NEUCHATEL

A L'OCCASION DES FÊTES :

1. **Lot de 5 litres** comprenant : un Porto, un Malaga, un Mistelle, un Vermouth blanc, un Vermouth rouge . . . . . Fr. **15.90**
2. **Lot de 10 bouteilles** comprenant : deux Graves, deux Beaujolais, deux Barbera d'Asti, deux Neuchâtel blanc, deux Valpolicella **Fr. 19.90**
3. **Lot de 6 bouteilles** comprenant : deux Mousseux Mauler, deux Asti Bellotti ou Moscato, deux Nebiolo Fr. **26.—** + luxe
4. **Lot de 10 bouteilles** comprenant : deux Corton 1947, deux Pommard 1945, deux Julienas 1938, deux Mâcon 1943, deux Beaujolais 1947 Fr. **40.—**
5. **Lot de 5 bouteilles** comprenant : un Vermouth Werenfels, un Rossi, un Stimulant, un Marc d'Auvernier, un Maraschino ou crème de banane . . . . . Fr. **35.—**

ICHA compris, verres à rendre
Livraison à domicile

Deux aquarelles
P. Bouvier
encadrées
à vendre.
AUGUSTE FAVRE
doreur, Colombier

Sa spécialité
Les délicieux gâteaux aux noix
BOULANGERIE - PATISSERIE
W. WYSS J.-J.-Lallemand 7 Sablons 55
OUVERT TOUS LES DIMANCHES
Grand choix en pâtisserie et gâteaux

BAGUE

A vendre superbe bague de dame, or, sept brillants et saphir, modèle récent, cédé à moitié prix Adresser offres écrites à N. C. 392 au bureau de la Feuille d'avis

---

POUSSETTE

A vendre voiture «Wisa-Gloria», couleur claire, forme moderne, en bon état, prix avantageux. — S'adresser : rue de la Treille 5, 4me étage.

UNE BELLE CHEMISE
Col Permastiff
Bernard & Cie
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHATEL

SKIS

très avantageux, encore quinze paires en frêne avec arêtes en acier et «Kandahar» super, Fr. 78.50. Trois paires d'occasion.
J. TOSALLI, sellier, Colombier, avenue de la Gare 11, tél. 6 33 12.

La qualité fait la réputation de nos bas !

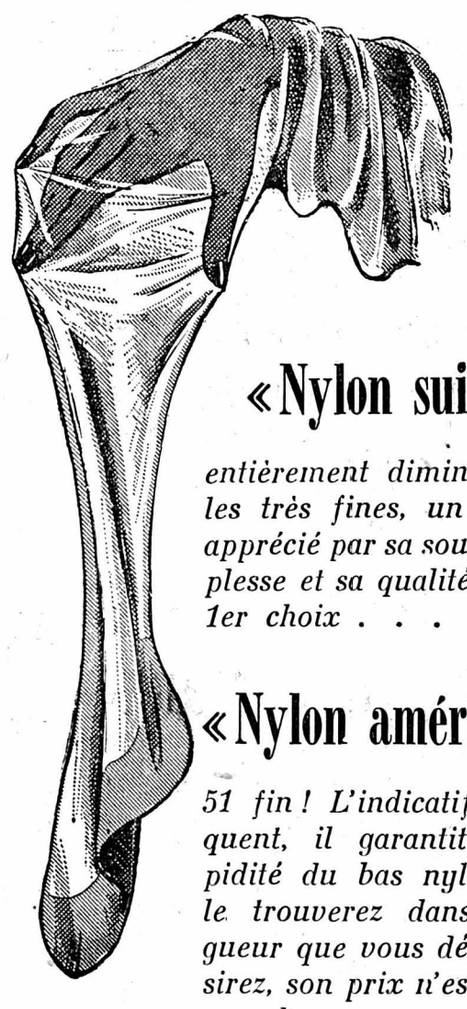

«Nylon suisse»

entièrement diminué, mailles très fines, un bas très apprécié par sa souplesse et sa qualité, 1er choix **5.90**

«Nylon américain»

51 fin ! L'indicatif est éloquent, il garantit la limpidité du bas nylon. Vous le trouverez dans la longueur que vous désirez, son prix n'est que de **5.90**

Nos magasins sont ouverts dimanche prochain, de 14 h. à 18 h.

Grands Magasins
A. J. SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL
NEUCHATEL

Cadeaux de qualité toujours appréciés

Lingerie chic et lingerie chaude

Chemises de nuit

en jersey de soie, jolis modèles brodés . . . . . depuis	**19.80**
en tissus de soie ou de coton, jolies impressions . . depuis	**25.—**
en flanelle coton, une série de beaux modèles . . depuis	**19.50**
en superbe tricot de laine fantaisie . . . . . depuis	**28.50**
en interlock pur coton, très bonne coupe . . . . depuis	**10.80**

Combinaisons

en jersey de soie, un très grand nombre de modèles . depuis	**6.90**
en soie ou en coton imprimés depuis	**13.80**
en superbe tissu nylon très fin	**27.90**
en jersey nylon, marque confort depuis	**33.30**

Un grand choix attend votre visite chez

Suze-Prêtre
NEUCHATEL

Voyagez gratuitement
en achetant vos cadeaux chez
Jacques Jutzeler s. à r. l.
CUIRS ET PEAUX
Hôpital 3 - Neuchâtel

Distribution de timbres-voyage à notre rayon :
MOROQUINERIE, CANADIENNES, CEINTURES, COUVERTURES DE VOYAGE, GANTS, etc.

CHEMISES

«Lutteurs», en superbe popeline pur coton, avec col attenant permanent ou souple, teintes unies, bleu, gris, crème et pastel . . . . seulement **21.50**

Le plus grand choix

VÊTEMENTS Jacot NEUCHATEL

LA SOURCE... Seyon 1 a
de la bonne affaire
DIMANCHE 18 DÉCEMBRE OUVERT DE 14 A 18 HEURES

UN CADEAU PRATIQUE

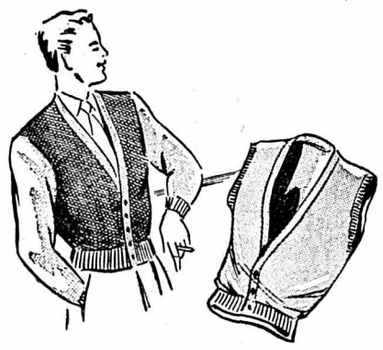

GILET et PULLOVER

Nous ne vous offrons que des articles de qualité de coupe moderne à tous les prix

Savoie-Petitpierre
CHEMISIERS RUE DU SEYON S. A.

BELLE
VOLAILLE
fraîche du pays

Poulets extra-tendres, gros et petits, le ½ kg. depuis **Fr. 3.—** à **4.—**
Poulets engraissés au lait, le ½ kg. **Fr. 4.40**
Poules à bouillir, le ½ kg. **Fr. 2.50** à **3.50**
Oies le ½ kg. **Fr. 3.—**
Canards, le ½ kg. **Fr. 3.—** à **3.50**
Pigeons, la pièce depuis **Fr. 1.50** à **3.—**
Dindes le ½ kg. **Fr. 4.—**

Lapins frais du pays
à **Fr. 3.—** le ½ kg.

Poulets de Bresse
à **Fr. 4.60** le ½ kg.

Chevreuils et lièvres
frais et civet au détail, depuis **Fr. 2.50** le ½ kg.

Lapins de garenne (sans tête)
pour ragoût et civet à **Fr. 2.10** le ½ kg.

POISSONS FRAIS

Truites de rivière
Truites du lac **Fr. 4.—** et **5.—** le ½ kg.
Filets à **Fr. 4.—** le ½ kg.
Filets de perche **Fr. 3.—** le ½ kg.
Palée **Fr. 2.50** le ½ kg.
Sole entière **Fr. 3.—** le ½ kg.
Filets de sole **Fr. 6.—** le ½ kg.
Cabillaud entier ou en tranches, **Fr. 2.20** le ½ kg.
Merlans **Fr. 1.50** le ½ kg.
Filets de dorsch **Fr. 2.20** le ½ kg.

NOTRE SPÉCIALITÉ

Filets de dorsch panés **Fr. 2.30** le ½ kg.

Escargots au beurre pur à **Fr. 1.80** la douzaine
Filets de hareng fumé
Câpres, oignons, cornichons, mayonnaise

Ménagères ! Profitez de nos offres intéressantes

GROS ET DÉTAIL

Lehnherr Frères
NEUCHATEL — Téléphone 5 30 92

Complets pour messieurs

dans toute la gamme des coloris et des prix

COMPLET CHEVIOTTE
depuis 90.- à 135.-

COMPLET PURE LAINE PEIGNÉE
depuis 125.- à 250.-

IMPOT COMPRIS RETOUCHES GRATUITES

Vêtements MOINE - Peseux

Pralinés Fruits confits
(bel assortiment)
au détail
en cornets montés
en cartonnages
MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL SUCC. NEUCHATEL

A vendre pour cause de départ imprévu
belle salle à manger
d'excellente fabrication (buffet, vitrine, table à rallonges et quatre chaises). Noyer ciré, état de neuf. Eventuellement facilités de paiement. — Adresser offres écrites à G. V. 381 au bureau de la Feuille d'avis. Discrétion absolue garantie.

Un pain délicieux.
SCHULZ, boulanger
CHAVANNES 16

Avez-vous dans votre cave
un assortiment de bons vins pour bien fêter Noël et Nouvel an ?
Sinon les magasins Meier S. A. sont bien fournis pour la circonstance

Tout nouvel abonné pour 1950 recevra le journal gratuitement

dès ce jour
jusqu'au 31 décembre 1949

Pour souscrire un abonnement, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous et de nous l'envoyer sous enveloppe affranchie de 5 c.

Découper ici

Le soussigné s'abonne à la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès ce jour

* à fin janvier	1950	Fr. 2.40
* à fin mars	1950	Fr. 6.70
* à fin juin	1950	Fr. 13.20
* à fin décembre	1950	Fr. 26.—

* Biffer ce qui ne convient pas

(Le montant peut être versé sur notre compte postal IV 178 jusqu'au 6 janvier 1950, passé cette date, il sera prélevé par remboursement postal.)

Signature : .....

Adresse complète : .....

Les Couverts Hans

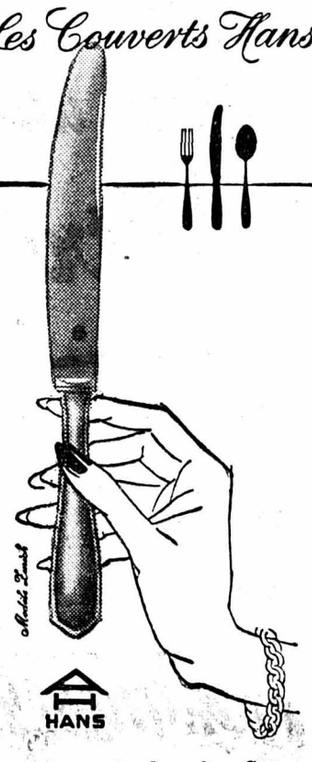

HANS

L'argenture extra-dure des « Couverts HANS » a été contrôlée officiellement. Si vous achetez les « Couverts HANS » vous achetez de la qualité. Les « Couverts HANS » sont élégants - meilleurs avantageux. Laissez-vous montrer la collection « HANS » dans les maisons spécialisées.

Sur désir, liste des revendeurs par
ALBERT HANS, ZURICH
Hardturmstraße 66

Société coopérative de Consommation

Service de laiterie

CRÈME FRAICHE
pasteurisée

	fl. verre à rendre	gob. par. perdu
1 dl.	—.—	0.55
2 dl.	1.05	1.13
3 dl.	1.54	1.63
5 dl.	2.50	2.60
1 l.	5.—	5.15

EVERSHARP

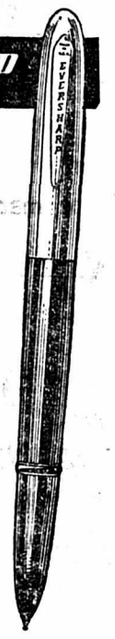

Reporter

Un stylo à bille de grande classe.

Sa cartouche à ressort «Kimberly» à double capacité permet d'écrire plus longtemps et avec plus de souplesse. Son encre d'un bleu-noir indélébile sèche instantanément.

Avec capuchon doré à fermeture hermétique, il ne coûte que Fr. 7.50

Exigez la marque EVERSHARP, gravée sur le clips!

Le rayonnement de «L'actualité protestante»

Que publie-t-on chez Delachaux ?

La question n'est pas de nous, elle n'est pas non plus d'ici. Nous la rapportons pour souligner le fait que les diverses collections de *L'actualité protestante* sont connues au loin et que c'est à Paris que l'on demande à ceux qui rentrent de Suisse : « Que publie-t-on chez Delachaux ? » A Paris, et ailleurs en France, non seulement dans le public réformé, mais dans les milieux catholiques qui sont acquéreurs eux aussi de la belle collection qui fleurit depuis quelques années dans notre cité. Réjouissons-nous en, non seulement en bons patriotes, mais aussi sur le plan de la pensée protestante qui a retrouvé une fermeté et un épanouissement nouveau ! Soyons heureux de la portée qu'elle revêt ! Rendons-nous compte aussi de la somme de labeur caché, de travail intelligent et d'inspiration profonde qu'un tel résultat représente. Et remercions ceux qui s'y vouent et préparent dès maintenant des œuvres que nous aurons la joie de lire dans les mois et les années qui viennent. Mais voici, pour aujourd'hui, les parutions de ces derniers mois.

Un commentaire du Nouveau Testament

La parution d'un nouveau *Commentaire du Nouveau Testament*, en quinze volumes, est un événement dont il faut souligner l'importance. Depuis Frédéric Godet — après les réformateurs — rien n'avait été fait d'aussi scientifique et complet dans ce domaine. C'est à sa mémoire qu'est dédié le volume VII par lequel s'inaugure la série, sur *La première épitre de saint Paul aux Corinthiens*, par M. Jean Héring, professeur à Strasbourg.

Cet ouvrage (basé cela va sans dire sur l'exégèse du texte grec, ce qui retiendra peut-être quelques lecteurs), est remarquable sous plus d'un rapport. La version originale que donne M. Héring, accuse le relief de maint passage. Les commentaires sont clairs, concis, substantiels. « Mieux vaut citer peu et bien », dit l'auteur. Il fait une synthèse des diverses interprétations des grands commentateurs réformés et romains, et parfois des Pères de l'Eglise ; il cite nombre d'études parues dans les revues et dictionnaires théologiques, tant allemands et anglais que français. Puis il expose son propre point de vue qui est souvent très original. La place nous manque pour entrer dans plus de détails, mais rappelons que la première aux Corinthiens est très riche et variée dans son contenu, qu'elle contient des pages — et il faudrait les citer toutes — sur le mariage, l'institution de la sainte cène, la charité, la résurrection, qui sont absolument essentiels pour la vie et la foi de l'Eglise.

Les « Cahiers théologiques »

S'il faut des hommes de l'Esprit pour frayer une voie et la suivre jusqu'au bout, dans la ligne qui leur est donnée, il en faut aussi qui dressent la carte de tous ces chemins, montrent où ils mènent, où ils divergent et risquent de nous perdre, et où ils se rapprochent les uns des autres en nous rapprochant du but. En ce sens, le Cahier théologique No 23-24 est un très bel ouvrage. Sous le titre *Le Saint Esprit et le renouveau de l'Eglise*, M. Regin Prenter, professeur en théologie luthérien danois, fait l'œuvre par excellence de « docteur » au service de l'Eglise. Il traite son sujet à la fois en homme de la Bible et en homme de l'Eglise — ou plutôt en chrétien, car il ne parle au nom d'aucune Eglise particulière et il s'adresse à toutes les confessions. L'origine de ce Cahier est un cours donné à l'Institut œcuménique de Bossey ; il est dominé par le souci de montrer impartialement à chaque Eglise la part de vérité nécessaire à l'ensemble que contient sa doctrine, ainsi que les lacunes ou les excès qu'elle présente, causes de divisions ou de méfiance réciproques. Il importe pour toutes les Eglises de se pencher toujours à nouveau sur la Bible, pour retrouver la plénitude du message et de la réalité du Saint Esprit. Nos prédicateurs ne sont-ils pas encore — selon le mot de Luther, cité par M. Prenter — « d'excellents prédicateurs de Pâques et d'exécrables prédicateurs de Pentecôte ».

Noël dans l'Eglise ancienne. Voici, au moment des fêtes, un Cahier théologique (No 25) bien de saison, dans lequel le professeur Cullmann expose le problème que représente la célébration traditionnelle du 25 décembre. Alors qu'elle célébrait tous les dimanches la mort et la résurrection de Jésus-Christ, l'Eglise primitive n'a pas songé, pendant plus de trois siècles à célébrer la naissance de Jésus. Peu à peu s'introduisit la célébration de l'Epiphanie, qui souligne la « manifestation de Jésus », c'est-à-dire son baptême au Jourdain. Ce n'est qu'au début du IVme siècle que fut instituée la fête de Noël, le 25 décembre, date de la fête païenne en l'honneur du soleil vainqueur. Est-il dès lors légitime de conserver cette coutume si bien enracinée, malgré son origine et parfois ses traditions païennes encore vivaces ? Telle est la question qu'examine le professeur Cullmann, de façon claire et accessible à chacun.

~~~

La prière. C'est une grande joie, pour tous ceux qui ont entendu les trois séminaires de M. Karl Barth, à Neuchâtel, sur *La prière*, d'en retrouver le texte intégral dans le Cahier théologique No 26. Le sujet précis de cette étude est : qu'est-ce que la prière, d'après les catéchismes de la Réforme ; quelles sont sa place et son action dans la vie chrétienne et dans le monde, que signifient les six demandes de l'Oraison dominicale, telles qu'au travers et parfois au delà de la pensée des réformateurs, le grand maître de Bâle en poursuit les lignes. Dès les premiers mots, Karl Barth souligne que Calvin et Luther ont prié, que la prière était pour eux une quotidienne et vitale réalité ; elle ne saurait être pour nous autre chose. Ils ont prié dans la foi, c'est-à-dire dans une certitude absolue que Dieu écoute, qu'il agit, répond, exauce et que la prière exerce une influence sur l'action de Dieu. L'oraison dominicale n'est pas une formule à réciter, mais une ordonnance parfaite donnée par Jésus à ceux qui prient. Plus ils méditeront la profondeur et la richesse de chaque parole du Notre Père, plus ils comprendront l'urgence de la prière. « Il y a de quoi prier ! » conclut invariablement Barth en conclusion de chapitres.

La forme du texte, notons-le en passant, présente pour le grand public le double avantage d'être une expression spontanée et familière de la pensée de Barth et de n'être pas traduite : c'est du Barth français.

La série biblique

Le grand ouvrage de M. Wilhelm Vischer, *L'Ancien Testament témoin du Christ*, paru en allemand il y a plusieurs années déjà, a renouvelé pour d'innombrables lecteurs la lecture de l'Ancien Testament, en l'éclairant par la vision du Christ qui vient, annoncé et préfiguré déjà par toutes les grandes figures de l'histoire d'Israël. M. Vischer souligne ainsi l'unité des deux Testaments et la saisissante grandeur de ces anciens écrits ; il montre en quoi le Nouveau répond à l'attente de l'Ancien et comment tous les deux sont ensemble orientés vers la grande promesse finale de l'avènement du Royaume de Dieu.

Le premier volume de cet ouvrage a paru en traduction française, dans la « série biblique », sous le titre de *La loi ou les cinq livres de Moïse*. Les suivants sont en préparation. Tout en regrettant que la traduction ne rende pas la saveur du style, la poésie et le dynamisme de l'original, réjouissons-nous de ce que ces livres de valeur soient dorénavant à disposition du public français et souhaitons qu'ils révèlent à beaucoup de chrétiens les splendeurs de l'Ancien Testament.

~~~

Dans la « Série biblique » vient de paraître aussi, en traduction française, *L'énigme du Nouveau Testament*, de E. Hoskyns et F.-N. Davey. On peut se demander pourquoi ce titre ? le Nouveau Testament nous est donné comme une révélation, non comme une énigme ! Sans doute les auteurs en conviendraient-ils, car ils sont croyants. Si énigme il y a, c'est la science qui s'y heurte ; la foi rencontre un mystère : il y a une nuance.

Sous ce titre un peu publicitaire, les auteurs de *L'énigme du Nouveau Testament*, nous présentent les résultats actuellement acquis par la critique biblique, dans ce qu'elle a de vivant et d'authentique. Les longs et patients efforts de l'étude des textes, de la recherche comparée des anciens manuscrits et des variantes contenues dans les livres mêmes du Nouveau Testament, des déductions de la critique historique — tout ce travail présente un intérêt extrême. Aucune étude un peu approfondie ne peut se passer de ces données. Les auteurs ont limité leur étude à la personne de Jésus de Nazareth. Y a-t-il divergence dans le témoignage que lui rendent les auteurs des évangiles et des épîtres, et par ailleurs, ces auteurs, qui sont-ils ?

Alors qu'au début de ce siècle, la critique biblique paraissait mettre en pièces les Livres saints, elle cherche au contraire de nos jours à construire, elle souligne dans la Bible entière la convergence de tous les siècles vers un seul fait, à la fois historique et local, éternel et cosmique : Jésus-Christ.

Les premiers temps de l'Eglise

M. Maurice Goguel ouvre la nouvelle collection des « Manuels et précis de théologie » par une étude cursive sur *Les premiers temps de l'Eglise*, fruit de quarante années de travail. La lecture en est aisée et captivante, le grand public trouvera intérêt à connaître les origines et à suivre dans une vision panoramique le développement de la primitive Eglise. Cette histoire passionnante commence à ses premières manifestations à Jérusalem, au lendemain de la Pentecôte, et se poursuit avec l'extension en Asie-Mineure, en Grèce, à Rome. Nous retrouvons en leur place les récits du livre des Actes, les allusions des épîtres, le nom des apôtres. Nous assistons aux premières persécutions, aux combats contre les schismes et les hérésies. Puis voici le fléchissement spirituel des deuxième et troisième générations, avec le souci d'organisation qui en découle et qui conduit à l'établissement de l'« ancien catholicisme », dans lequel l'on peut voir le la chrétienté. Le livre se termine au moment où est instituée la fête annuelle de Pâques, alors que l'Eglise, après avoir vécu dans l'attente du retour imminent de Jésus-Christ, s'installe dans le monde et dans l'histoire.

M. Goguel est le représentant d'une génération qui a beaucoup apporté dans l'étude historique des textes, mais on ne trouve pas chez lui le respect que marquent les théologiens d'aujourd'hui devant la Parole de Dieu. Son ouvrage en sera néanmoins apprécié à sa juste valeur.

Documents de l'assemblée d'Amsterdam

Le cinquième et dernier volume des travaux de l'Assemblée œcuménique d'Amsterdam vient de paraître. Rappelons leur contenu. Sous le titre général : *Désordre de l'homme et dessein de Dieu*, ils abordent les divers aspects du problème humain et chrétien :

Volume I : L'Eglise universelle dans le dessein de Dieu ; Volume II : Le dessein de Dieu et le témoignage de l'Eglise ; Volume III : L'Eglise et le désordre de la société ; Volume IV : L'Eglise et le désordre international ; Volume V : Rapports officiels de l'Assemblée.

Ces livres présentent un intérêt de tout premier ordre. Ils sont composés chacun par une série de travaux mis au point par des représentants les plus autorisés de toutes les confessions chrétiennes présentes à Amsterdam et des diverses parties du monde. On trouve parmi eux les grands noms d'évêques, de juristes, économistes et autres laïcs. Ensemble, ils ont confronté le monde où nous vivons avec la volonté de Dieu.

Un peu d'amour

A tous ceux qui, dans cette chronique recherchent un livre « facile », non savant mais vivant, nous recommandons particulièrement *Un peu d'amour* d'Henri Roser. C'est un saisissant petit livre : le fil d'or de l'amour chrétien tissé dans la trame brute de la vie des bas-fonds de Paris. C'est l'histoire de l'une de ces familles où la mère travaille, le père boit, l'un des enfants — après d'autres déjà — se meurt. La misère et la lourde peine pèsent sur les cœurs. Que peut faire le pasteur ? que peut-il dire ? Il ne parle guère, il est là. C'est la présence d'amour du Christ. Une lueur d'espérance pénètre au cœur de ceux qui gémissent et de ceux-mêmes qui sont victimes de la plus avilissante des soifs.

M. Roser est un Français. Il écrit comme nul de nous n'écrit, il est prestigieux — lisez son chapitre sur la horde sauvage des enfants des « beaux jeudis » ! — mais aussi il sait évoquer, sans les enfermer dans le contour des mots, les émotions les plus profondes de l'âme — voir « la mort de Charlot ». Ce témoignage nous est bon, à nous autres chrétiens embourgeoisés et bienpensants ; « un peu d'amour », n'est-ce pas là le critère auquel sera jugée toute notre bonne théologie... ?

Gilberte de ROUGEMONT.

Pour un article de qualité **BIEDERMANN**

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La VÉNUS D'IVOIRE

roman d'amour et d'aventures

par 48

JEAN DE KERLECQ

Il se leva écumant, puis les mains crispées sur le rebord de son bureau, se retint de tomber.

Zilani crut un moment que, frappé d'apoplexie, le comte Priamo allait s'effondrer. Il se remit pourtant lentement, déchira sa cravate, fendit son col, aspira fortement l'air, et retomba épuisé dans son fauteuil.

— Signor, reprit le Maltais avec calme, rien ne sert de s'emballer. J'admets que vous ayez, contre moi, des motifs légitimes de ressentiment... mais il y a l'enfant de votre enfant... et celui-là est bien de votre sang.

Le comte eut un geste qui semblait écarter ce nouveau calice d'amertume, et gémit :

— Ah ! taisez-vous !

— Au nom de la mère...

— Vous n'avez plus le droit de parler en son nom... Allez-vous-en !... allez-vous-en !... Je réfléchirai... Je verrai... et si vous consentez à nous remettre l'enfant...

— Mon fils est à moi.

— Je comprends votre calcul... Je ne souscrirai pas à vos propres exigences ; cela jamais !... jamais !

Zilani recula :

— Nous verrons bien, comte Priamo !... Prenez garde qu'acculé à des expédients, votre gendre ne fasse un jour parler de lui !... Je pourrais vous déshonorer.

— Me déshonorer ?... répéta le savant amèrement, c'est fait ! Vous ne pouvez plus rien contre moi.

— Savoir...

— Quoi ?... m'assassiner ?... Ah ! mon cher !... si le cœur vous en dit...

Il appuya sur un timbre et, redevenu maître de soi, sourit d'un air méprisant.

— Qu'avez-vous fait ? interrogea Zilani, non sans une pointe d'inquiétude.

— Oh ! rien... Rassurez-vous...

Un domestique parut, regarda alternativement les deux hommes, et attendit des ordres, dans un silence attentif.

— Mario, fit le comte rasséréné, reconduisez cet homme.

Il se remit à son bureau, comme s'il ne s'était rien passé d'anormal.

— Nous nous retrouverons, comte Priamo ! menaça Zilani, sur le seuil.

Le savant ne leva pas même la tête. Déjà retourné à sa rêverie, il s'extériorisait.

Le Maltais, livide, lui jeta un dernier regard chargé d'une indicible haine, puis il partit, vomissant des imprécations.

XXIV

De profundis

Mon cher, dit le Podestat ingénument, je conviens à présent qu'il n'y a pas de pire fléau social que l'alcoolisme. J'ai décidé, ce matin, en me levant, d'acheter une conduite. Si tu paies un fiasco, je te dirai pourquoi :

— Un autre jour... Tu sais, aujourd'hui, pas de blagues. Il faut que chacun garde son sérieux pour la chose...

— Suffit !

Il saliva à six mètres, regarda les étoiles, et dit :

— La nature est belle tout de même et la vie, quoi qu'en disent les philosophes à la graine de papillon, vaut bien d'être vécue... Je n'ai peut-être pas donné beaucoup de satisfactions à mon pauvre père... La dernière fois que je l'ai vu c'était à...

Le Cabri lui plaqua la paume de la main sur la bouche :

— Jamais d'histoires de famille, c'est la consigne.

— Tu me permettras bien de te dire qu'au temps où j'étais Podestat...

— Rentre en toi-même et ne fais pas le malin. On connaît ton *curriculum*.

Vexé, Beato se renferma dans un mutisme digne.

Il lui était arrivé, l'avant-veille, une histoire pendable.

On se souvient qu'abandonné par ses amis sur le port, entre deux balles douillettement et profondément, sous l'œil malicieux de la lune.

Des facétieux, le découvrant là une heure après, l'avaient déshabillé, mis à nu, plongé dans un tonneau de goudron liquide, puis roulé dans la plume d'une vieille paillasse éventrée.

L'ivresse du Podestat était si complète qu'il ne s'était aperçu de rien.

Le lendemain, un douanier, attiré par les aboiements de vingt chiens, avait découvert entre les balles où les coquins l'avaient recouché, une grosse bête à plume comme jamais n'en ont montré les établissements zoologiques et les baraques foraines.

D'abord très effrayé, le brave homme de douanier avait couru chercher du renfort, en l'espèce deux carabiniers armés jusqu'aux dents, et prêts à toutes les éventualités.

Le Podestat était sorti de son sommeil de pochard bienheureux à l'instant précis où l'un des carabiniers se disposait à le mettre en joue. Son sang n'avait fait qu'un tour.

— Tirez pas! avait-il crié, c'est moi !... Beato !

Etonnement... méfiance, puis éclats de rire.

Jeté au fond d'une charrette à bras, le Podestat, mortifié, escorté d'un nombreux populaire, avait été conduit chez le commissaire.

Candide, et à peu près aussi peu vêtu que l'enfant qui vient de naître, notre Beato n'avait eu aucune peine à démontrer sa robuste innocence.

Ne pouvant jeter sur cet homme le manteau de son père, le commissaire l'avait pourvu d'une vieille couverture usagée, et renvoyé au plus prochain hôpital.

Là, de plus en plus mortifié, le Podestat s'était vu livré aux mains de deux solides infirmiers, et passé à l'eau de javel.

Il ressentait, aujourd'hui encore, la rude morsure de la paille de fer et des brosses de chiendent.

A quelque chose malheur est bon, comme on l'a vu : Beato avait juré que, désormais, l'alcool, ce fléau, ne le prendrait plus à son charme.

Souhaitons que ces bonnes résolutions durent, au moins, jusqu'à sa prochaine ivresse.

. . . . . .

— Enfin, reprit le Podestat, qui ne pouvait éloigner de lui le cuisant souvenir de sa burlesque aventure, j'en suis pour un complet pure laine et coton qui m'allait comme un gant ! De quoi ai-je l'air avec les frusques dont m'ont affublé ces cocos-là ? Ce pantalon, trop large, me fait l'effet d'une housse de pétrin mécanique, quant à ce veston — regarde un peu, Cabri ! — ne dirait-on pas qu'ils ont pleuré jusqu'au sang pour lui donner des manches ?... Ah ! ma mère ! si tu voyais ton fils avec ce pet-en-l'air !

De dégoût, il envoya jusqu'au ciel, le rebut du chewing-gum qu'il mâchait avec frénésie pour tromper sa soif.

— Et voilà, mon cher, comment on change la face d'un empire... Le nez de Cléopâtre... la Roche Tarpéienne... mon pantalon...

Peut-être le bavard aurait-il continué ses doléances si deux messieurs, qui les suivaient depuis un moment, n'avaient hâté le pas pour les dévisager.

L'examen ne fut sans doute pas défavorable aux amis, car les inconnus, après avoir échangé à mi-voix quelques mots, s'effacèrent dans une rue transversale.

— Des flics, dit le Cabri. Ils ont beau se mettre en civil, on les reconnaît tout de suite à leur blair.

— Ils guettent quelqu'un...

— Pas nous, c'est le principal.

— Tu te rapelles... le soir qu'on est allé se faire pincer dans la maison de la salita Magarella ?

— Je comprends !

— On en avait rencontré deux comme ça... seulement, ce soir-là je n'avais pas fait attention.

Ce souvenir eut pour effet certain d'attrister les compères. Ils cessèrent de persifler et reprirent en silence leur marche un instant interrompue.

La nuit était tiède et charriait des haleines de fleurs. Des étoiles filaient dans le ciel où le Vésuve lançait un panache de fumée rougeâtre.

La montée devenait plus rapide.

— Asseyons-nous un moment ici, proposa le Podestat. Je me sens tout à coup les jambes coupées... Est-ce à cause de...

— Chut !... coupa le Cabri. Il ne faut jamais rien confier à la nuit. Quand j'étais gosse, ma grand-mère me racontait des histoires d'ombres qui épient les hommes, et colportent leurs propos, dans des rêves, à d'autres hommes...

— Pas drôle les histoires de ta grand-mère... Moi, je n'ai jamais cru à ça.

(A suivre)

Habitants des quartiers extérieurs de la ville

Vous trouverez tout ce dont vous avez besoin, dans les magasins de votre quartier. Vous gagnerez du temps, vous éviterez des courses inutiles.

ZIMMERMANN S. A.

— dans les **quartiers extérieurs :**
Monruz — **Les Saars**
La Coudre — **Portes-Rouges**
Bachelin 48 — **Vauseyon 15**
attirent aussi votre attention sur leurs — **nombreux articles de fêtes** de 1re qualité et fraîcheur.

GRAND CHOIX POUR LES FÊTES

A. THOMANN

BOULANGERIE - PATISSERIE
PARCS 54 ● Tél. 5 33 90
Service à domicile

Pour les fêtes
A LA BOUCHERIE
Benoit & Girard
PARCS 82
vous trouverez un grand choix de porc fumé, jambons, jambonneaux et palettes, ainsi que beaux poulets et lapins du pays.
Tél. 5 10 95

Faites recouvrir vos meubles par
Charles Borsay
Tapissier-décorateur
Grand choix de tissus modernes et de style
NEUCHATEL - Sablons 3
Tél. 5 34 17

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Ch. STORRER
Sablons 47 — Tél. 5 18 31
BŒUF - GROS VEAU
PORC - PORC FUMÉ
ET SALÉ EXTRA
LAPINS ET POULETS
Charcuterie fine extra
Se recommande.

Pour les fêtes
Beau choix de jambon, porc fumé, saucissons, saucisses au foie, langues de bœuf poulets et lapins
Marchandise de 1er choix
JEAN HURNI
Boucherie, Monruz 21
Tél. 5 23 73

Pour les fêtes de fin d'année
G. Frauchiger
PRIMEURS — MONRUZ 21
Vente de sapins de Noël
Noix, noisettes, amandes, oranges, mandarines, bananes et fruits de 1re qualité.
Toujours œufs frais du pays à volonté.

La Boulangerie-Pâtisserie
Willy MEIER
MONRUZ
vous offre
Savarins - Tourtes
Bûches - Tresses
Biscômes - Vol-au-vent
Ramequins
Desserts - Chocolats

LITERIE — MEUBLES REMBOURRÉS
PERROTTET **TAPISSIER**
Atelier Parcs 40
Tél. 5 52 78
VENTE — RÉPARATIONS

N'oubliez pas de confier vos réparations, revisions, émaillages, de vos **cycles** à la
Halle du cycle - W. SCHNEIDER
PARCS 50 — Tél. 5 41 94
Tous accessoires - Lampes d'éclairage Fusibles, etc.

Nos bricelets plats ou roulés. Un régal sans égal. Toujours bien croustillants. Nos biscuits depuis Fr. 1.30 la demi-livre. Ier choix Fr. 1.85 la demi-livre.

Tous nos biscuits et bricelets sont fabriqués journellement par nos soins. De la qualité même dans les bon marché. Venez goûter sans vous gêner
LA BONBONNIÈRE - Biscuiterie N. BOUGARD
PARCS 26 Téléphone 5 47 31 NEUCHATEL

COMPLET
marine et jaquette de cérémonie, état de neuf, pour monsieur plutôt grand. S'adresser: Teinturerie Chikito, Bercles 1, Neuchâtel.

A vendre
AMPLI-TÉLÉVOX
10 watts, avec coffret, état de neuf. 450 fr. — S'adresser à G. Richard, Yverdon. Tél. 2 23 24.

A vendre
deux paires de skis
longueur 210 cm. et 185 cm — Demander l'adresse du No 419 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre très ancienne
pendule
marque Pierre Girard, la Chaux-de-Fonds, année 1823. S'adresser à M. Maspoli, Gottstadtstrasse 47, Bienne 8.

Meubles
à crédit
à des prix très avantageux.
Payables par petites mensualités et acomptes modestes
Discrétion absolue
Ecrivez encore aujourd'hui
W.-A. KELLER,
Case 63,
Neuchâtel 2, gare.

Groupe Sylvestre
valable jusqu'à fin décembre No 4
Neuchâtel 48, 2 bout.
Cressier 47 R. 1 »
Vin fin vieux :
Loron 2 »
soit 5 bout. pour
Fr. 8.80
Verre à rendre
Prix net
+ impôt Fr. -.35
Zimmermann S.A.
109me année

Grand choix de
plumes réservoir
« Waterman »
et **« Eversharp »**
depuis Fr. **27.50**
« Parker », etc.
depuis Fr. **30.—**
Garnitures de porte-plumes et de porte-mines
PAPETERIE
Bickel & Co
Place du Port

Ma chère...
pour mes repas de fêtes, je vais aux Magasins Meier S. A.; j'y trouve tout ce qu'il me faut, à de bas prix et je reçois encore les timbres d'escompte. Fais comme moi et tu en seras enchantée.

Marmites à friture en acier

pour le gaz
Diamètres supérieurs

24 cm.	26 cm.	28 cm.
9.—	**9.45**	**10.30**

pour l'électricité

Fonds	18 cm.	20 cm.	22 cm.
	26.85	**30.45**	**33.25**

Impôt 4 % - Timbres escompte 5 %

BEGUIN & PERRIN
A la Ménagère
NEUCHATEL
2 PLACE PURRY

Ch. Schleppy
VITRERIE ENCADREMENTS
Faubourg du Lac 8 NEUCHATEL Tél 5 21 68

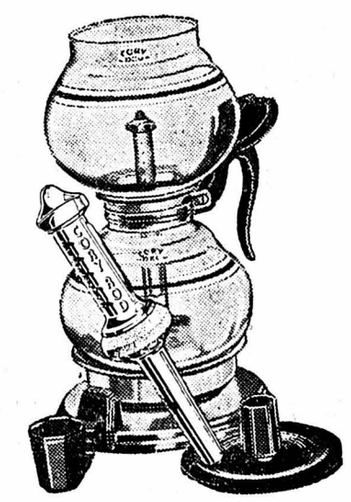

L'amateur de bon café noir choisit
CORY
la machine à café tout verre
Cory - Cona - Pyrex
machines à café tout verre
Schinz Michel
Rue Saint-Maurice 10 Neuchâtel

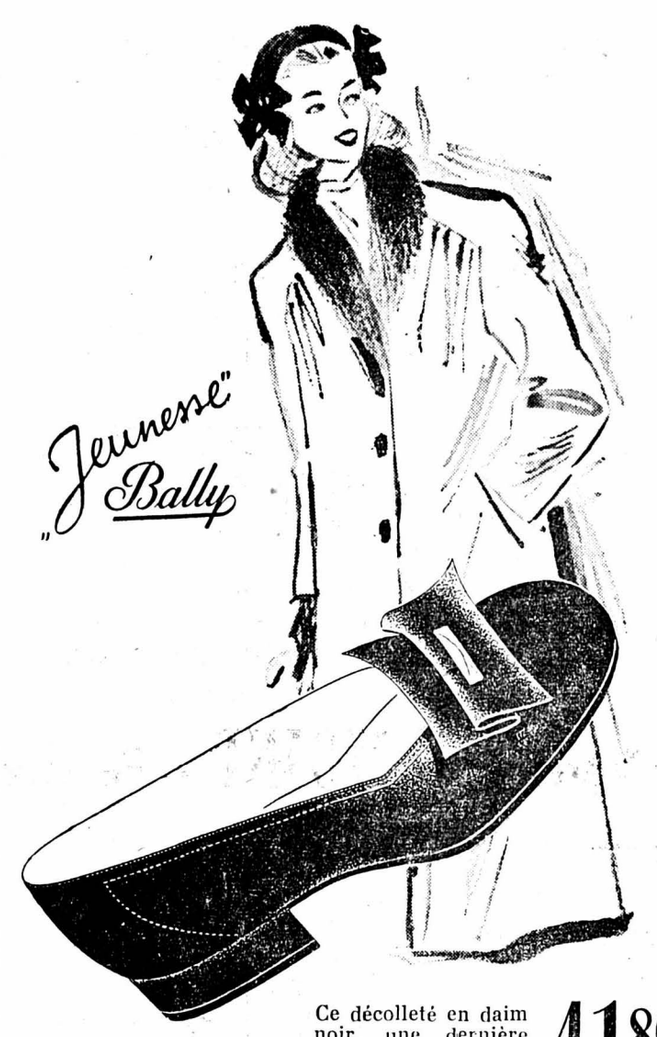

Ce décolleté en daim noir, une dernière nouveauté, parfera votre élégance . . . **41.80**

CHAUSSURES
Royal
NEUCHATEL CENTRE VILLE
TEMPLE-NEUF A. HUBER

VOS ALLIANCES
chez
P. Matthey
ORFÈVRERIE HORLOGERIE BIJOUTERIE
RUE DU SEYON 6

Ragoût de veau
1re qualité
Fr. 2.40 le ½ kg.
chez **BALMELLI**
14, rue Fleury Tél. 5 27 02

Camemberts français
Brie sur paille français
Roqueforts français
les trois meilleures spécialités françaises
à
l'Armailli
HOPITAL 10

Société coopérative de **Consommation**

En prévision des prochaines fêtes, transmettez-nous vos ordres sans tarder; il est bon que les vins reposent quelque temps dans votre cave avant d'être présentés sur la table.

Nos assortiments de décembre 1949

No 1. **10 bouteilles de vins blancs . . . . . Fr. 24.—**
5 Neuchâtel 1947, 5 Fendant 1947

No 2. **10 bouteilles de vins blancs . . . . . Fr. 34.—**
2 Neuchâtel 1947, 2 Fendant 1947, 2 Johannisberg 1945, 2 Graves, 1 Sauternes 1947, 1 Malvoisie 1945.

No 3. **10 bouteilles de vins rouges . . . . . Fr. 25.—**
2 Neuchâtel 1947, 2 Médéah, 2 Bourgogne 1946, 2 Mâcon 1947, 2 Baujolais 1947.

No 4. **10 bouteilles de vins rouges . . . . . Fr 35.—**
2 Neuchâtel 1947, 2 Dôle 1947, 2 Bordeaux Saint-Emilion 1947, 2 Moulin à vent 1943, 2 Beaune 1943.

No 5. **10 bouteilles de vins blancs et rouges . . . Fr. 22.—**
5 Neuchâtel blanc 1947, 5 Neuchâtel rouge 1947

No 6. **10 bouteilles de vins blancs et rouges . . . Fr. 32.—**
2 Neuchâtel blanc 1947, 2 Johannisberg 1945, 1 Graves, 2 Neuchâtel rouge 1947, 2 Bordeaux Saint-Emilion 1947, 1 Châteauneuf-du-pape 1943.

No 7. **5 litres et bouteilles d'apéritifs . . . . . Fr. 18.—**
1 vermouth rouge, 1 vermouth blanc, 1 malaga, 1 Porto rouge, 1 Porto blanc.

No 8. **5 litres et bouteilles d'apéritifs . . . . . Fr. 28.—**
1 vermouth Noblesse, 1 malaga, 1 Porto rouge Joven's, 1 Suze, 1 Pernod.

No 9 **5 bouteilles de vins de dessert et mousseux . Fr. 19.—**
1 Mistella, 1 Muscat, 1 Royal-Muscat, 1 Asti gazéifié, 1 Mauler.

No 10. **10 litres et bouteilles de jus sans alcool . . Fr. 11.—**
6 jus pommes, 2 jus raisin, 2 « Grapillon ».

No 11. **Lot de 10 bouteilles de Neuchâtel blanc 1947 Fr. 16.—**
verre à rendre, net, impôt compris (sauf celui de luxe pour mousseux), franco domicile.

Davantage de viande sur la table

grâce à nos prix avantageux
baisse sur la viande de porc

Ragoût	le 1/2 kg.			Fr. 3.—
rôti avec os	»	»	depuis	» 3.20
côtelettes	»	»		» 4.—
côtelettes fumées	»	»		» 4.10

Bell

La marque d'un travail équitablement rémunéré

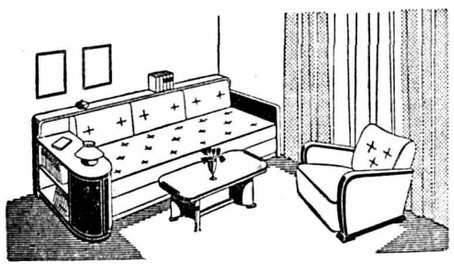

Le joli studio ci-contre donnera à votre intérieur un aspect de bien-être et de confort
Beau choix chez
Skrabal
MEUBLES **PESEUX**

CHARLES KUBA
FOURREUR
Rue du Lac 2 - Yverdon

Spécialiste pour ASTRAKAN OCELOT et RAGONDIN

Voici quelques prix très avantageux :

ASTRAKAN, pleine peau, souple et léger . . .	depuis 1400.—	Wittecoat	900.—
Patte d'astrakan beau moiré,	depuis 675.—	Manteaux en mouton doré toute première qualité,	depuis 750.—
OCELOT . . .	depuis 1900.—	Skunks lustré	1250.—
		Murmel (Vison)	depuis 825.—

Vous trouverez les plus jolis

CADEAUX

chez

Kuffer & Scott

Pour enfants

Coffrets de mouchoirs depuis Fr. 2.40
Sujets amusants, la pochette Fr. —.55

Pour dames

Pochettes couleur, depuis Fr. —.85
Pochettes de dentelle, depuis Fr. 1.40
Mouchoirs couleur, la ½ douzaine 3.65
Beau choix de pochettes richement brodées **main** depuis 2.65

Pour messieurs

Mouchoirs couleur, la ½ douzaine, depuis Fr. 7.—
Pochettes couleur dans tous les prix

PYRAMID

le carton de 6 pièces
Pour dames Fr. 6.—
Pour messieurs Fr. 10.80

La maison du trousseau
Neuchâtel

DANS VIGNOBLE, bon

commerce de vélos

à remettre pour cause d'âge et de départ. — Atelier, magasin et logement. Pressant. Excellente affaire pour mécanicien actif. Adresser offres écrites à A. R. 442 au bureau de la Feuille d'avis.

Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
Draizes 50 Tél. 5 22 32

Toujours plus vivant, toujours plus complet

Curieux

PREMIER HEBDOMADAIRE SUISSE ROMAND

présente cette semaine un grand numéro de 16 pages

Les dessous du procès Kostov
Pierre Manzat apporte d'étonnantes précisions sur les sourdes luttes internes du parti communiste bulgare.

Colloque avec le duc Charles-Emmanuel
Une amusante fantaisie de Pierre Gilliand pour le temps de l'Escalade.

M. Max Petitpierre et ses amis
Quelques souvenirs recueillis auprès des anciens camarades d'études du nouveau président de la Confédération.

La traite des femmes va-t-elle enfin cesser ?
Une grande enquête de « Curieux » réalisée avec la collaboration du service d'information des Nations Unies et de la Fédération abolitionniste internationale à Genève.

La victoire à Berlin
Une page des mémoires du général de Lattre de Tassigny sur les grandes heures de la seconde guerre mondiale.

Gœring a failli s'évader
La fin des extraordinaires révélations d'un ancien capitaine de la Luftwaffe qui voulait libérer le maréchal à Nuremberg.

David Rousset nous donne des précisions
Une interview de l'auteur de l'« Univers concentrationnaire » sur la portée de la demande d'enquête internationale touchant les nouveaux camps de concentration.

Les échos romands et suisses, avec la chronique hebdomadaire de Samuel Chevallier ; la page des lettres, avec une intéressante étude sur André Gide et la Suisse ; la nouvelle page « Adam et Eve », celle des divertissements et les nombreuses chroniques habituelles font de « Curieux » l'hebdomadaire le plus vivant et le plus complet.

Curieux
Dans tous les kiosques 30 c. le numéro

Un cadeau apprécié

Toutes les meilleures marques en magasin

Elexa

1 RUELLE DUBLÉ NEUCHATEL

Baisse sur la volaille du pays

Samedi matin,
sous la voûte, rue du Trésor

Grande vente de lapins gras du pays

Poules à bouillir
Poulets à rôtir de 1re qualité

Se recommande : Y. Delley.

Ménagères, profitez !

La droguerie
S. WENGER
Seyon 18 - Grand-Rue 9
NEUCHATEL
vous offre
ses eaux de Cologne, coffrets, parfums, poudres, liqueurs, etc., pour vos cadeaux de Noël et Nouvel an.
VOIR VITRINES

LES ARTS ET LES LETTRES

Chronique artistique

EXPOSITION DE PEINTRES-AMATEURS À LA GALERIE LÉOPOLD ROBERT

Jamais encore il n'y avait eu, dans notre canton, d'exposition de peintres du dimanche. Le mérite de cette initiative — signe des temps — revient à M. Fernand Vaucher, de Couvet. Voici quelques mois, il fit paraître ici-même une annonce engageant les peintres-amateurs désireux d'affronter le public à se faire connaître. Sur une trentaine de réponses, vingt et une furent retenues et les candidats, invités à envoyer chacun à l'examen une dizaine de toiles. Avec deux ou trois connaisseurs, M. Vaucher constitua un petit jury qui, dans chaque lot, choisit les meilleurs ouvrages. Ainsi fut composé un ensemble un peu disparate, mais qui compte pas mal de bonnes choses et de choses amusantes. Cet ensemble a d'abord été exposé à Couvet. Le voici à Neuchâtel. En janvier, il ira à la Chaux-de-Fonds.

Certes, cette exposition n'apporte pas de révélation. Parmi nos peintres du dimanche, il n'y a pas de génie méconnu, mais bien quelques fortes personnalités : des gens qui ont de la patte, l'œil sensible, la main habile. En fait de main habile, nous pensons tout particulièrement à M. René Jeanneret dont le « Service à liqueurs » sur fond de velours ponceau, les « Oignons » et le « Chandelier » procèdent d'un métier étonnant. Dans le paysage, ce peintre est moins heureux. C'est d'ailleurs une constatation que l'on peut faire tout au long des parois des trois salles Léopold Robert : la nature morte convient mieux à l'amateur que la nature tout court. Exception faite cependant pour M. C. Devenoges, pastelliste habile et fin, dont le « Paysage d'hiver » surpasse les compositions de fleurs.

Parmi les mieux doués de ces exposants, il faut noter en premier chef M. Fernand Vaucher lui-même, bel évocateur de lumière, paysagiste très sensible du « Lac des Taillères », des larges horizons jurassiens et surtout de certain « Mur de vigne » échancré sur fond de lac et de ciel chargé de précieux nuages, une page délicieuse. Le nom de Vaucher serait-il propice aux amateurs du pinceau ? M. Francis Vaucher et Mme Marie-Thérèse Vaucher le manient aussi, mais avec moins le bonheur. En revanche, nous signalerons encore les vues du Val-de-Travers, très délicates, de M. Gœtz et le sobre « Chasseron » d'une originale mise en page, le « Cloître de la Collégiale » de M. Juvet.

Un portraitiste fort habile, c'est M. Ernest Badstuber. Ses deux têtes d'enfants pleines de vie et de grâce ainsi que la « Jeune femme » sont évoquées dans une très juste atmosphère de tendresse et d'intimité tandis que le « Joueur de football » se dresse sur le fond du stade et d'un ciel nuageux, avec toute sa virile, sa juvénile assurance. Il y a là un sens très sûr de l'ambiance, beaucoup d'observation et aussi d'adresse technique.

Nos peintres-amateurs n'ont pas l'originalité d'un douanier Rousseau ni même d'un Bombois. Sans prétention ni surenchère, ils font ce qu'ils voient, ce qui leur paraît beau, comme ils le voient, comme ils le sentent. Plusieurs se laissent entraîner dans le sillage d'un artiste qu'ils admirent. En fignolant sa « Place du village », M. Pierre Benoît — ce n'est pas le romancier ! — a-t-il pensé à Utrillo ? Dans tous les cas, M. Marcel Grandjean paraît un fervent disciple de M. André Evard dont il emprunte, pour ses natures mortes de pommes, de citrons, de zinnias, les beaux tons d'émail, et M. Arnold Diacon fait volontiers des « Automne dans la baie d'Auvernier » à la façon de feu Max Theynet. Si son dessin manque de sûreté, il y a dans ses ciels et dans ses vieilles pierres de très bons morceaux.

C'est un poncif de dire que l'aquarelle se prête mieux que l'huile aux essais de l'amateur. Il en est, aux salles Léopold Robert, de fort agréables, surtout lorsqu'elles se tiennent dans de petites dimensions. Sans doute peut-on dépenser, dans une toile minuscule, infiniment de talent, mais une grande est tout de même plus difficile à couvrir. Dès que l'amateur nourrit de hautes ambitions, il échoue parce que le métier, l'expérience lui manquent. Ce qui manque souvent aussi à tous ces peintres du dimanche, c'est l'éducation du goût. Leurs réussites dépendent du moment. C'est un coup de chance. Il est vrai que toute réussite l'est à certains égards, même chez un professionnel.

Dans une armée, il y a un ou des généraux, des officiers, des sous-officiers, des soldats. Chacun remplit sa tâche sans laquelle la défense du pays ne saurait être assurée. Ainsi en va-t-il de l'art lui-même. Tout le monde ne peut être colonel ni artiste du premier rang. Réjouissons-nous de ce que, dans notre petit pays, tant d'amateurs taquinent le pinceau. A leur manière, ils répandent le goût de la beauté. Ils se font du plaisir ; ils font plaisir à leur entourage et voici que, par surcroît, ils font plaisir au public.

Dorette BERTHOUD.

La vérité dans l'art de Gauguin

La porte de l'Orangerie à laquelle m'a conduite par un hasard mystérieux, surmontant le Jardin des Tuileries, la Terrasse du Bord de l'eau où glisse l'adieu des feuilles détachées des marronniers et des tilleuls, s'est refermée sur moi.

Tout le monde actuel, toute la vie extérieure ont réintégré dans ma pensée un état d'inexistence qui les rapproche du néant.

Miracle éblouissant d'une porte ! Il a suffi qu'elle s'ouvrît et qu'elle se refermât pour que je fisse partie d'une autre réalité et, surtout, d'une autre vérité.

Plus de soixante toiles de Gauguin font vibrer les murs de l'Orangerie d'une musique de couleurs extraordinairement poignante. Plusieurs pastels et dessins, ainsi que quelques bois sculptés sont également exposés.

Le manuscrit de « Noa-Noa » (de l'adjectif maorie « odorant »), texte écrit avec la collaboration de Charles Morice d'après les souvenirs d'un premier voyage à Tahiti, et rehaussé de nombreuses aquarelles, est ouvert derrière une vitrine à côté de la palette du peintre. Palette où les couches de peintures dominées par les couleurs ocre, bleue et rouge restent vivantes dans le mouvement de tourbillon que leur a donné un pinceau avide de sincérité.

~~~

Il serait vain de parler du rôle que l'art de Gauguin a joué dans l'histoire de la peinture moderne ainsi que des différentes phases par lesquelles il a passé pour aboutir enfin à la Vérité qu'il cherchait, c'est-à-dire à l'expression la plus simple de l'âme, d'une âme sans artifice, d'une âme toute nue, mais lourde de tout le poids de son propre mystère.

Ce qui nous intéresse ici, c'est la vie ardente, profonde, mystérieuse et en même temps si tranquille, parce qu'on la sent consciente de sa fin et résignée à son drame, qui se dégage de ces toiles aux couleurs chaudes comme le soleil des îles océaniques.

En scrutant les personnages de Gauguin, en communiquant directement avec leur « moi », on comprend facilement que sa nature intime ne devait ni ne pouvait lui permettre de se complaire longtemps dans l'impressionnisme. Contrairement à ses contemporains de cette école qui tendaient à exprimer l'atmosphère dégagée du sujet, lui, Gauguin, a voulu exprimer ce qui se trouve à l'intérieur de l'âme. Au lieu de rester autour des choses, il y pénètre il les creuse jusqu'au noyau le plus sensible. Il va jusqu'au centre même de la pensée, pensée qui se prolonge ensuite dans la manifestation très simple des gestes, à travers la chair, à travers le temps, à travers ce qui vient de plus loin que le sujet lui-même.

Gauguin est un poète de la peinture parce qu'il a ramené l'être pourri de civilisation à son état primordial, à sa pureté et naïveté primitives. Les êtres de Gauguin sont neufs.

Rêve, Mystère, Vie intérieure, voilà les trois grands fleuves qui entraînent le peintre vers la découverte.

~~~

Ce rêve si spontané qu'on le croirait involontaire, comme il nous transperce dans « Te Rerioa » (Le rêve) : deux femmes accroupies au milieu d'une case. Dans le coin, un enfant endormi à côté d'un chien qui semble rêver, tandis que par la porte ouverte on aperçoit un cavalier qui s'éloigne. Ici la vie pèse le poids du rêve. Nous touchons à l'extrême limite d'un univers qui dépasse de tellement loin les formes par lesquelles on y pénètre, qu'on finit par ne plus les voir que transposées sur un plan d'infini.

« Le Cheval blanc » qui unifie le surnaturel et le temporel avec une lucidité extraordinaire est une des œuvres les plus mystérieuses de Gauguin. Tout, dans cette composition, est tendu vers le mystère. Et quel mystère ? Un très simple mystère de vie instinctive qui reste, malgré tout, détaché de la terre. On pourrait croire, en regardant cette toile, que le cheval blanc, debout au milieu d'une rivière étroite et sondant l'eau sur laquelle joue un reflet orange très vif renvoyé par le rocher voisin, cherche au fond de ce monde liquide la clef de l'énigme qui permettra aux deux personnages à cheval de l'arrière-plan, et que la vallée profonde sépare, de se réunir enfin.

Il me suffira, pour donner un véritable exemple de « vie intérieure » exprimée dans l'art de Gauguin, de rappeler « Les seins aux fleurs rouges », œuvre très simple rythmée par des lignes et des couleurs qui, après être descendues jusqu'au foyer le plus intime de la personnalité humaine, repartent vers l'insaisissable. Ces deux femmes, presque arrêtées et paraissant écouter une voix très proche, semblent marcher à l'intérieur de leur propre vie pour y puiser ce qu'elles nous donnent à travers leurs yeux.

Il serait faux de séparer, parlant de l'art de Gauguin, le rêve, le mystère et la profondeur, car ces trois éléments jaillissent de toutes ses œuvres sous la prédominance de l'un ou de l'autre. La personnalité inquiète et profonde du peintre se concrétise tout entière dans cette « trinité ».

C'est par ces trois voies différentes mais si enchevêtrées les unes aux autres que Gauguin est arrivé à la Vérité primordiale de l'être humain et des choses. Pierrette MICHELOUD.

L'AFFAIRE DES VINS - MISE AU POINT

A propos de l'affaire des vins, nous regrettons que M. le conseiller fédéral de Steiger ait cru devoir attaquer notre maison et son administrateur-délégué au Conseil national où précisément nous ne pouvions être ni entendus ni admis à nous défendre. Puisque le dessein de M. de Steiger est que l'affaire aille en justice, le souci d'impartialité n'exige-t-il pas qu'on s'abstienne d'anticiper et qu'on laisse à la justice le soin de faire la lumière ? Nous sommes convaincus que le juge reconnaîtra que rien ne peut nous être reproché. Ce ne sont pas les propos de M. de Steiger qui ébranleront notre confiance.

SCHENK S.A. et A. SCHENK, Rolle.

Les livres nouveaux

« L'HOMME NÉ POUR ÊTRE ROI »
par Dorothy Sayers.
(Editions du clocher, Lausanne.)

L'histoire de Jésus, depuis le temps qu'on l'entend raconter, on la connaît, dites-vous. Détrompez-vous. Voici qu'un écrivain anglais, après une brillante carrière dans le roman policier, présente Jésus, son drame et son temps, d'une manière si moderne et vivante que les vieux récits en sont comme renouvelés. Ce n'est pas un roman dans le genre de Ben-Hur: c'est une étude approfondie et originale des textes bibliques. Et pourtant vous lirez ces pages comme on lit un roman, cet ouvrage simple de style et de moyens.

« LES ARTICLES DU Dr FAUQUET »
(Edition de l'Union suisse des coopératives de consommation, à Bâle)

Il n'est pas besoin de présenter au public le Dr Fauquet, l'éminent coopérateur français dont le nom prend la suite de Charles Gide, notamment, dans la liste des grands théoriciens du mouvement coopératif.

Les Editions de l'Union suisse des coopératives de consommation à Bâle, les propagateurs de la coopération à Bruxelles, et de la Fédération nationale des coopératives de consommation à Paris, ont pris l'initiative de grouper en un petit volume les articles les plus importants publiés par le Dr Fauquet, depuis plusieurs années, dans la presse coopérative. D'une lecture aisée, accessible au public le plus vaste, ces articles n'ont nullement perdu de leur actualité, car ils sont d'une portée et d'une valeur générales et durables.

NOËL, NOUVEL-AN »
par l'abbé Henri Chuard
(Editions du Chandelier, Bienne)

En 140 pages, « Noël, Nouvel an» nous apporte Noël tout simplement, Noël directement., Noël avec tous ses héros, ses aspects, ses phases, son émoi, ses clartés, son halo, sa buée de joie, de confiance, de tendresse. Cette lueur éclaire, illumine, réchauffe notre vie, avec ses problèmes, ses convulsions, ses spasmes. Dans cette ambiance, cette atmosphère, l'auteur plonge nos cœurs, avec leurs blessures, leurs peines, leurs combats, leurs luttes ; il le fait dans un style direct, d'âme à âme, d'une manière vive, alerte et comme enjouée et sautillante.

« LA VALLÉE DE SAAS »
par Claire-Eliane Engel
(Editions Victor Attinger, Neuchâtel)

Qui n'a entendu parle de Saas-Fee, célèbre station d'été et de sports d'hiver ? Pendant des siècles, pourtant, Saas fut l'une des « vallées perdues », parfaitement ignorée du monde.

Voici que Mlle Claire-Eliane Engel vient de lui consacrer un beau livre dont la vivacité, la documentation et l'illustration nous enchantent. D'une plume alerte, l'auteur évoque l'histoire de la vallée, de ses cols et passages, en décrit la vie montagnarde. Rappelant en passant les usages locaux, les traditions et le folklore, Mlle Engel consacre un chapitre du plus haut intérêt à l'art local. Une seconde partie expose les faits saillants de l'exploration de la vallée, des premières expéditions scientifiques des siècles passés aux plus audacieuses et sportives escalades contemporaines. Très vivante, truffée de citations inédites, cette partie se lit avec plus d'intérêt qu'un récit romancé.

« RAPPORT SUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA SUISSE EN 1948 »

Le « Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1948 » vient de paraître. Cette publication continue la série des rapports annuels qui sont publiés déjà depuis un demi-siècle par le « Vorort » de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et qui renseignent d'une façon approfondie sur la vie économique de la Suisse.

L'introduction est de nouveau consacrée à l'examen des principaux événements économiques qui se sont déroulés en 1948.

Enfin, dans la troisième partie, la plus importante du rapport, un chapitre spécial est consacré comme de coutume aux diverses branches du commerce et de l'industrie ainsi qu'aux branches annexes. La situation de chaque branche et son évolution de 1948 y sont examinées d'une façon approfondie. L'intérêt de cette troisième partie provient également du fait qu'elle est rédigée sur la base d'une documentation qui n'est pas accessible à chacun.

Le « Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1948 », est certainement l'ouvrage le mieux documenté relatant les événements économiques qui se sont passés en Suisse en 1948.

jura cadeaux de fête

„JURA" le fer à repasser réglable à partir de Fr. **42.50**

Grille-pain „JURA" à partir de Fr. **28.35**

Machine à café „JURA" complète Fr. **88.80**

Coussin chauffant „JURA" à partir de Fr. **24.75**

Radiateurs à rayonnement et fourneaux „JURA" à partir de Fr. **22.50**

La paroi chauffante „JURA" Fr. **98.–** seulement

51 jolis cadeaux de fête sont en vente chez les électriciens concessionnés et les Serv. Industr.

Participez aussi au grand CONCOURS GRATUIT jura

„JURA" L. Henzirohs S. A. Niederbuchsiten/Olten

1er PRIX: 1 AUTO VW

Jeudi, vendredi, samedi
une offre exceptionnelle

VEAU IIa depuis Fr. **2.–** le ½ kg.

VEAU Ia depuis Fr. **3.–** le ½ kg.

Ménagères, pensions, profitez !

Boucherie VUITHIER

Bassin 2 Tél. 5 10 68

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Depuis des années, les spécialistes du
Bally-Arola-Service
avec le concours de champions mondiaux, étudient constamment tout ce qui concerne la technique du ski. Les progrès obtenus, de la tension horizontale à la tension verticale, sont dûs à cette étroite collaboration. Cette recherche constante de perfection assure à nos chaussures de ski un succès bien mérité

513

BALLY „Populaire"
Modèle junior très apprécié. Waterproof doublé cuir. Semelle caoutchouc
– 29 36.80
– 35 39.80
– 41 49.80

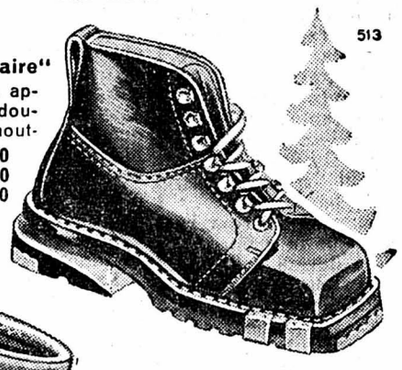

Arola „Jeunesse"
Modèle éprouvé, avec nouvelle fermeture empêchant la neige de pénétrer. Laçage double, assurant un bon soutien **76.50**

3 victoires olympiques grâce à
BALLY Rominger!
Cinq équipes nationales chaussaient, aux Jeux Olympiques, ce modèle parfait, de réputation mondiale. Travail à la main, exact et soigné, assurant un maximum de satisfaction. Dames **130.–** Messieurs **142.–**

Ces prix s'entendent nets

VOYEZ AUSSI NOS VITRINES
RUE DU TRÉSOR

Chaussures Populaires Bally

RUE DU SEYON
NEUCHATEL

0.39

0.44

2.10

Les meilleurs vins apéritifs liqueurs

G. Hertig Fils & Cie
La Chaux-de-Fonds

Mon divan-lit réduit

... pour le salon ... pour la salle à manger ... pour chambre d'enfant ... avec coffre à literie, deux galeries mobiles, deux coussins au dossier, son prix ... encore Fr. 318.—, tissu compris. Un superbe meuble pratique qui ne devrait manquer dans aucun ménage

Meubles G. Meyer

à
la boutique

Décors de table pour la Noël

Trésor 2

E. Charlet
HORLOGERIE
BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL

UN BRILLANT OU PIERRE COULEUR

Oui

mais le véritable
FRIGIDAIRE
Agence
Perrot & Cie
Electricité
Saint-Honoré 5

A vendre
souliers de ski
semelle vibram, No 37. Tél. 5 45 32.

Un vrai Noël...
un cadeau pour la vie

Hermès 2000
la portative de bureau avec tabulateur
Fr. 441.– + ICA
(aussi par acomptes)
A. BOSS Neuchâtel Fbg du Lac 11

AMEUBLEMENTS - LITERIE
La bonne maison
fait sa propagande par de la **bonne marchandise**
Un travail impeccable
Des prix correspondant **à la qualité**
Faubourg du Lac 1 Tél. 5 26 46
AU CYGNE C. Buser fils
vous offre tous ces avantages

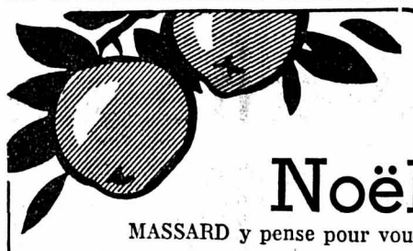

Noël
MASSARD y pense pour vous
Une corbeille de fruits décorée et présentée avec goût
Des vins de première qualité
Des liqueurs de marque
Voyez mes vitrines
Ed. Massard
EPANCHEURS 7
Tél. 5 23 33. On porte à domicile.

SAMEDI
Superbe bouilli et rôti de bœuf
VEAU très avantageux
Déjà un beau choix de fumés...
Jambon - Jambon roulé - Palette
Langue de bœuf
fumée, salée et fraîche
très avantageuse
BOUCHERIE « MONT-FLEURY »
Max Hofmann
Rue Fleury 20 Tél. 5 10 50

Bientôt les fêtes !

Il y a de l'optimisme dans l'air ! Mais rappelez-vous que les fêtes seront doublement agréables pour vous, si vous êtes bien mis, bien protégé contre le froid dans un manteau élégant, chaud et moelleux.

Venez voir notre assortiment de manteaux, vous aurez une nouvelle preuve que la confection « Excelsior » est bien ce qu'il vous faut et que son succès n'est dû qu'à son élégance et à sa perfection.

MANTEAUX D'HIVER
dernières nouveautés
140.– 150.– 170.– 190.– etc.
COMPLETS VILLE
120.– 140.– 150.– 170.– etc.
COMPLETS deux pièces
110.– 130.– 150.– etc.
COMPLETS DE GARÇON
MANTEAUX – PANTALONS

Grand-Rue 2 (angle rue de l'Hôpital)
NEUCHATEL M. Dreyfus J. Zosso, succ

MAGASIN OUVERT DIMANCHE
18 DÉCEMBRE, DE 14 H. à 18 HEURES

A vendre
chaudron électrique
contenant 200 litres, très bon état. — S'adresser à Henri Sandoz, la Jonchère, tél. 7 13 86.

Est-ce possible, quand il faut cuire et nettoyer ? Mais oui ! Tout simplement en préparant le samedi à midi — en un clin d'œil — un appétissant

Repas Hero

Potage	4 assiettes . .	–.60
Haricots Cassoulet Hero	1 grande boîte	1.35
	1 petite boîte	–.75
Saucisses de Vienne . .	4 paires . . .	2.20
Mirabelles Hero	1 grande boîte	2.15
		7.05
moins 5% de rabais sur les conserves Hero		–.21
Dîner pour 4 personnes		6.84
coût par personne		**Fr. 1.71**

Conserves Hero Lenzbourg

Porcelaine =
Cristaux =
Céramique =
Argenterie =
Coutellerie =
Ustensiles de cuisine =

UNE ADRESSE.....
mais la bonne.....

A la Place du Marché
NEUCHATEL

La maison spécialisée fondée en **1848**

Ouvert dimanche 18 décembre, de 14 à 18 h.

Service d'escompte neuchâtelois

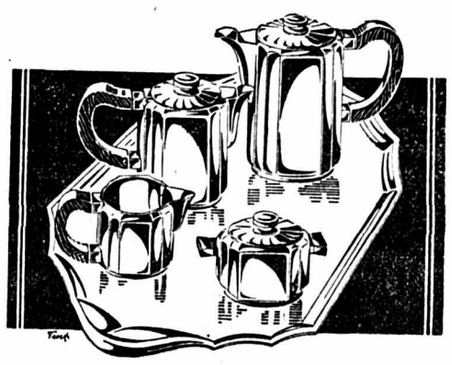

SOLLBERGER & Co

LA PATINOIRE de Neuchâtel

Etre bien équipé et s'entraîner régulièrement, c'est jouir pleinement du patinage. **EST OUVERTE**

Adressez-vous en toute confiance aux maisons ou clubs ci-dessous qui se tiennent à votre disposition

Pour les patins comme pour le hockey **JIKA-SPORTS** Vous équipe du plus petit au plus grand

PATINEURS ! Après le match, à 3 minutes de la patinoire, le **TEA-ROOM MEIER** vous attend et vous offre dans une ambiance agréable ses pâtisseries, gâteaux et bonbons délectables

PATINEURS, PATINEUSES. A trois coups de patin de votre place d'exercice,
ZIMMERMANN S. A.
l'épicerie fine plus que centenaire Monruz 23, vous offre chocolat et autres douceurs liqueurs réchauffantes, cigarettes, cigares et tous les articles que vous savez. — Après la fermeture, service par vendeur automate.

Très vite et à peu de frais vous pouvez APPRENDRE A PATINER
Faites-vous recevoir membre du
CLUB DES PATINEURS DE NEUCHATEL
Leçons et entraînement gratuits
Nombreux avantages
Pour renseignements, s'adresser à la caisse de la patinoire, tél. 5 30 61

TRAMWAYS DE NEUCHATEL Tarif réduit pour la *PATINOIRE*. Aller et retour 60 c. Enfants 30 c. Pour les abonnés: cartes personnelles à Fr. 3.75 (50 % de réduction)

LES BONS ARTICLES de SPORTS **ROBERT-TISSOT** SPORTS Tél. 5 33 31 Saint-Maurice 5

Pour vos repas de fêtes

Huttenlocher

Téléphone 5 13 39

Langues de bœuf fraîches, fumées, salées
Jambon - Palettes
Poulets - Oies - Dindes, etc.

Pour nous faciliter et dans votre intérêt, faites vos commandes assez tôt

Brillat Savarin

le spirituel épicurien, auteur de la « Physiologie du goût » prétendait dans son ouvrage resté célèbre : « on devient cuisinier mais on naît rôtisseur ». Nul doute que le réputé gastronome qui avait du nez faisait déjà allusion au spécialiste

A. FACCHINETTI

Vente et dégustation de cafés
4, rue Purry

LA LIBRAIRIE PAYOT

vous recommande deux livres nouveaux

UNE FRESQUE MOUVEMENTÉE :
HENRY VALLOTTON
SEPT SOUVERAINS DE SUÈDE

Un volume de 232 pages, broché, Fr. 8.50

En revivant ces trois siècles d'histoire de la Suède, on demeure stupéfait devant l'épopée prodigieuse que constituent les règnes de ces sept illustres personnages. De Gustave Vasa à Bernadotte, péripéties dramatiques, étranges ou glorieuses se succèdent, pesant parfois de tout leur poids sur les destinées de l'Europe.

UNE VISION MULTICOLORE :
Dr FRED BLANCHOD
LA RANDONNÉE ASIATIQUE

Un volume de 292 pages, avec 32 photographies hors texte, relié Fr. 13.—, broché Fr. 9.—.

La péninsule indochinoise dans toute sa diversité et son actuelle vérité, telle qu'elle apparut à l'auteur au cours d'un récent voyage. Qui ne suivrait avec plaisir ce guide aimable, toujours soucieux de vous révéler les curiosités et les splendeurs de la nature et les multiples aspects de l'activité humaine ?

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE D'ÉTRENNES

A vendre
capuchon, tour de cou, manchon en lapin rasé blanc, peu porté, pour enfant de 2-4 ans, le tout pour 18 fr. S'adresser: Tél. 5 15 72.

A vendre
fer à bricelets
pour gaz.
patins à roulettes
état de neuf. Saint-Honoré 10, 4me.

A vendre
MACHINE A COUDRE
« Phœnix », à pied et à main. — S'adresser à Mme F. Girard, Cité de l'Ouest 1, le matin.

A vendre
poussette de poupée
parfait état, frein. S'adresser : Parcs 8, 2me.

Ménagères ! Attention !

Baisse de prix

VEAU

Poitrine, collet, ragoût, Fr. 2.— le ½ kg.
Côtelettes 1re, Fr. 3.— le ½ kg.
Cuisseau, filet, Fr. 3.25 le ½ kg.

PORC frais

Jambon, palette, Fr. 3.— le ½ kg.
Côtelettes, filet, Fr. 3.75 le ½ kg.
Jambon de campagne, Fr. 1.— les 100 gr.
Saucisse à rôtir pur porc, Fr. 3.50 le ½ kg.
Saindoux pur porc, Fr. 1.50 le ½ kg.

BOUCHERIE
BERGER - HACHEN

LOTERIE ROMANDE

demain...

TIRAGE À BRIGUE

055

L'intégration de l'Allemagne orientale dans l'« espace vital » soviétique

(De notre correspondant pour les affaires allemandes)

Au camp des réfugiés de Fribourg-en-Brisgau, dont nous avons parlé dans notre dernier article, affluent les ressortissants de la zone orientale fuyant les persécutions politiques du « gouvernement » Pieck-Grotewohl. Les renseignements qu'on y recueille sur l'état d'asservissement de la nouvelle république populaire aux moindres désirs de Moscou sont d'une unanimité impressionnante. Ce n'est pas seulement, ici, l'obéissance forcée du vaincu au vainqueur, comme dans les zones occidentales, mais l'aplatissement d'un gouvernement de Quisling à une puissance qui le protège et garantit sa durée.

L'« amitié » germano-polonaise

Le dernier mot d'ordre du Kremlin vise à l'établissement de « relations cordiales » entre la république populaire allemande et celle de Varsovie. La tâche est apparemment difficile, car la Pologne n'a pas plus oublié ses six millions de morts de la dernière guerre, que l'Allemagne n'oubliera jamais la façon dont la république polonaise, pantin dont les Russes tirent les ficelles, s'établit sur la frontière Oder-Neisse. Pour sauver au moins les apparences, on multiplie les manifestations spectaculaires. Pas une semaine ne s'écoule où des délégations d'intellectuels, de syndicalistes, de membres de « jeunesses démocratiques » ou de « victimes du national-socialisme », n'échangent des visites à grand renfort de fanfares et de discours. La presse allemande sous licence soviétique donne de ces manifestations de longs reportages que personne ne lit, ou qui provoquent, dans l'intimité, des commentaires qui auraient tôt fait d'envoyer leurs auteurs aux travaux forcés des mines. La dernière trouvaille, dans le cadre de ces « manifestations d'amitié », a été les fêtes données en l'honneur de Gœthe. De Berlin à Moscou, en passant par Varsovie, des orateurs officiels ont célébré dans l'auteur de « Faust » et de « Wilhelm Meister » le... précurseur de Karl Marx et l'un des pères spirituels du communisme !

Autour d'une frontière

La reconnaissance de la ligne Oder-Neisse par le gouvernement Pieck-Grotewohl, comme frontière définitive entre l'Allemagne et la Pologne, n'est généralement pas considérée comme une simple manœuvre politique par ceux qui reviennent de l'est. A les en croire, les hommes du parti socialiste unifié (communiste), qui ont ratifié publiquement cette trahison — je répète le terme qui revient dans la bouche de chaque Allemand non communiste — n'ont pas agi par simple contrainte, uniquement pour obéir à un mot d'ordre de l'occupant ; ils ont conclu un marché véritable, dont ils ne pourront plus éluder les conséquences sans encourir la vengeance de leurs maîtres ou être abandonnés par ceux-ci à la vindicte de leurs compatriotes. Comme la Pologne sait également qu'elle ne pourra jamais se maintenir sur cette ligne sans l'appui complet de sa puissante alliée de l'est, on en peut déduire que Moscou a réussi là un coup double dont l'histoire offre peu d'exemples...

L'atout économique

Les manifestations d'amitié, les visites de délégations et le gage de la ligne Oder-Neisse, ne suffiront toutefois jamais à faire de l'Allemagne orientale un partenaire sûr. Cela, Moscou l'ignore si peu qu'elle a d'emblée cherché une arme plus efficace, capable d'amener les « masses » allemandes à une attitude moins hostile à l'égard du régime qui leur est imposé. Cette arme, c'est l'arme économique.

Les difficultés mises aux échanges entre les deux Allemagnes obligent, en effet, les industries de la zone orientale à se tourner résolument du côté du protecteur et de ses satellites. L'Allemagne soviétique achète dès maintenant, à la Pologne, un excédent de charbon dont l'écoulement vers l'ouest de l'Europe a considérablement fléchi depuis l'immédiat après-guerre. En échange la Pologne reçoit de Saxe et de Thuringe, en quantités qui ne cessent de s'accroître, des machines, des instruments d'optique et des appareils électriques. Ainsi, par la force des choses, des liens se nouent entre la république populaire allemande et la république polonaise, et le gouvernement Pieck-Grotewohl peut faire état d'une activité économique relative à l'heure où le chômage augmente à l'ouest.

L. Ltr.

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.55, l'anglais par la radio. 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, œuvres de Tchaïkowsky. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le mémento sportif. 12.20, le courrier du skieur. 12.30, Les trois ours, de Coates. 12.40, vous écouterez ce soir... 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, disque 13 h., les visiteurs de la semaine. 13.10, Fantaisie viennoise. 13.25, une cantatrice norvégienne : Guntor Mjelva. 13.45, Ouverture tragique op. 81 de Brahms. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, l'Agenda de l'entraide et des institutions humanitaires 17.40, deux pages brillantes de compositeurs russes. 17.55, radio-jeunesse. 18.25, jazz authentique. 18.45, les cinq minutes du tourisme. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.05, la situation internationale 19.15, inform. le programme de la soirée. 19.25, musique dans l'ombre. En intermède : la lettre à l'inconnue. 20 h., les dix étapes de la vie tourmentée de Frédéric Chopin (1849). 20.30, Chopin interprété par les lauréats du Concours d'exécution musicale de Genève. 21 h., parlons modestie avec Petit-Senn. 21.20, Aubade de Marescotti 21.30, l'enquête à la demande. 21.50, Suite en la majeur de Vivaldi. 22 h., estampes orientales. 22.15, chronique des écrivains suisses. 22.30, inform. 22.35, les travaux des institutions internationales. 22.50, musique douce.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., Extraits d'opéras de Rich. Strauss. 12.40, Concert Strauss. 14 h., pour Madame. 16 h., concert pour les malades. 16.30, musique de chambre. 18.30, extraits du carnet de notes d'un reporter. 18.50, piste ou stade. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. 20.15, autour de la Table ronde. 21 h., mélodies populaires.

Connaissance des peuples

ASPECTS DE L'AME JAPONAISE

Une importante personnalité politique française vient de faire au Japon une enquête attentive qui a porté à la fois sur la situation internationale de l'Empire, sur ce qu'on peut soupçonner de ses désirs et de ses ambitions secrètes et, enfin, sur les mœurs de ses habitants.

Un peuple inquiétant

Les résultats sont à la fois curieux et inquiétants. Ils révèlent d'intéressants détails sur les conditions de l'occupation américaine, sur la démocratisation du pays, sur les dangers de communisme et d'anarchie qui menacent celui-ci et de l'esprit d'ordre qui le domine cependant. On y trouve aussi la preuve que cette nation vaincue n'a rien perdu de sa volonté, de son esprit d'organisation et de labeur et enfin, ce qui est le plus grave, de ses aspirations conquérantes. Là est peut-être la raison pour laquelle on assure que, dans les sphères officielles anglaises, le gouvernement britannique insiste actuellement auprès des États-Unis pour la conclusion avec le Japon d'un traité de paix qui permettrait de mieux étudier et surveiller les actes apparents ou cachés de celui-ci.

C'est à juste titre que le monde se préoccupe de cet Empire, dont la transformation politique, sociale, militaire et économique remonte à quatre-vingts ans à peine et qui, depuis lors, a marché à pas de géant, avec des alternatives de succès et d'échecs. Il s'agit d'un peuple politique à l'excès, intelligent, audacieux et peu scrupuleux, dont la nécessité vitale est d'étendre son action et sa puissance.

Une maison japonaise. Au premier plan : une lanterne en pierre, œuvre d'art qui porte toujours le nom de son auteur.

Des usages étranges

Mais, malgré les progrès fantastiques de sa civilisation, son sens pratique de la vie et des affaires, il est remarquable qu'il soit demeuré profondément attaché à une foule de traditions démodées dont le contraste absolu avec les usages européens frappe l'observateur étranger. Nous allons en donner un rapide aperçu.

Ainsi, les Japonais écrivent de haut en bas en colonnes verticales qui se suivent de droite à gauche et, de même qu'ils écrivent au rebours de chez nous, leurs livres commencent où les nôtres finissent et les renvois apparaissent non en bas, mais en haut de la page.

Le menuisier japonais attire vers lui le rabot, tandis que le menuisier européen le pousse devant lui. Une porte s'ouvre en Europe en pivotant sur l'un de ses côtés verticaux. Au Japon, elle s'ouvre en glissant sur l'un de ses actes horizontaux.

La couturière européenne enfile son aiguille, la japonaise tient le bout de son fil vertical et immobile et tâche de lui appliquer l'œil de l'aiguille. Pour coudre, l'ouvrière d'Europe fait courir celle-ci à travers l'étoffe, tandis que la couturière du Japon, fronçant son étoffe, la pousse contre l'aiguille tenue horizontalement. Les masseurs japonais, au contraire de leurs confrères d'Europe, opèrent leurs frictions sur les muscles du patient de façon à refouler le sang vers les extrémités.

Un cavalier de la vieille école japonaise d'équitation monte en selle à droite du cheval, posant d'abord le pied droit dans l'étrier droit. Dans l'armée, les instructeurs européens ont modifié cette méthode. A l'écurie japonaise, les chevaux sont placés la croupe tournée vers le mur et la tête à l'entrée du box. Dans un duel, l'Européen tâche d'atteindre son adversaire et de venger sur lui l'injure ; pour punir celle-ci, le Japonais s'ouvre le ventre. Tandis que les grands yeux embellissent l'Européenne, le Japonais préfère les yeux petits et bridés. Il a horreur des ondulations de cheveux ; une mousmé aux cheveux frisés ou simplement crêpelés lui apparaîtrait comme un repoussoir. Les pieds des Japonais sont presque pour lui comme une paire de mains auxiliaires. Pour monter à la corde, il la pince entre le gros orteil et le doigt voisin et exécute ainsi l'ascension avec une agilité et une rapidité surprenantes.

La galanterie envers la femme, au Japon serait ridicule. Il est vrai qu'au Japon le sexe masculin est bien le sexe fort et que les femmes n'y portent la culotte que pour y exercer les plus durs métiers, ceux de coolies, de portefaix et de déchargeurs de bateaux. En revanche, les hommes sont brodeurs.

La nudité nous offusque quand elle est la nudité vivante, pure et sans artifices ; mais nous nous délectons du nu artistique et nous l'admirons volontiers en peinture et en sculpture. Voilà au contraire qui stupéfie les Japonais. Pour eux, le nu représenté ne peut que l'être dans une intention lubrique et c'est ainsi qu'ils en usent dans des représentations de corps nus très occupés et en groupes mouvementés. Par contre, se dévêtir pour prendre un bain au regard des passants, voilà qui ne trouble au Japon ni les hommes, ni même les femmes. Mais telle dame qui n'aura pas songé à se dissimuler lorsque vous aurez apparu à l'entrée de la salle de bain où elle s'ébattait, refuserait énergiquement de paraître décolletée dans un endroit public. Cela lui paraîtrait même très indécent. Le bain est chose innocente, naturelle et nécessaire, tandis que dans le décolletage il y a un artifice voulu, une intention évidente, un étalage avec préméditation de coquetterie et de séduction... Et le fait est !...

En Europe, la belle-mère détestée est, la plupart du temps, la mère de la femme ; au Japon, au contraire, c'est la mère du mari.

En Europe, nous glorifions les triomphateurs d'un jour. Au Japon, les honneurs commencent à la mort, quand les hommes sont devenus des âmes, des esprits ancestraux, des dieux tutélaires, des génies protecteurs de la patrie.

Et pour finir, une dernière observation qui est, en même temps, un enseignement. En Europe, la probité commerciale est généralement considérée comme une vertu ; au Japon, elle est jugée comme une infériorité intellectuelle et dans le négoce, le respect de la parole n'a qu'une importance relative, ce qui n'empêche pas le Nippon d'avoir créé dans les universités un cours de probité commerciale !

L. D. ARNOTTO.

Les échos du MONDE

Tous les breuvages mènent au rhum !

Quelque 350 célébrités du barreau, de la radio et des lettres ont bu plus de 150 verres de rhum, avant de désigner le vainqueur du concours de cocktails au rhum de la Jamaïque, organisé au restaurant hongrois de Londres.

Les experts, tous cocktails bus et toute réflexion faite, se prononcèrent pour la « Brise dans les palmes » de M. A.-C. Davidge, barman de l'hôtel Ritz. En voici la recette : Une moitié de rhum, le jus d'un demi-citron, deux sixièmes de chartreuse jaune, un sixième de crème de cacao, une goutte de grenadine, et agiter.

Les concurrents avaient présenté des cocktails où le goût du rhum était habilement déguisé par l'adjonction de grenadine ou de jus d'ananas.

Mais la valeur de toutes ces mixtures fut jugée sans appel par l'un des rares Jamaïcains présents, qui se pencha sur le comptoir et susurra confidentiellement au barman : « Donnez-moi un verre de rhum de la Jamaïque, pur ! ».

Offensive fiscale en Angleterre

Le « Sunday Dispatch » annonce que le gouvernement britannique va incessamment exiger le paiement d'impôts arriérés, datant des années de guerre et estimés par les milieux officiels à environ 100 ou même 500 millions de livres sterling.

Le journal ajoute : « Des milliers de gens qui avaient fait de fausses déclarations d'impôts ont déjà été interrogés au sujet de leurs revenus officiels et sommés d'expliquer la différence qui apparaît sur leurs bordereaux ».

« Certains iront en prison. Beaucoup devront payer des amendes s'élevant à trois fois le montant des sommes soustraites au fisc.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Apollo : 20 h. 30. Le retour.
Palace : 20 h. 30. Jeannou.
Théâtre : 20 h. 30. Le joyeux barbier.
Rex : 20 h. 30 Le fils de Dracula.
Studio : 20 h. 30. Vengeance de femme.

Automobilisme sans alcool !

En Suède, il existe, depuis une quinzaine d'années, une société d'assurance pour automobilistes et motocyclistes abstinents ; ceux-ci ne voulaient plus subvenir par leurs primes à des dommages dus, en dernière cause, à l'alcool.

Selon des constatations faites lors d'un congrès nordique qui vient d'avoir lieu, la société d'assurance abstinente accuse 37 % de dommages en moins, par cent véhicules assurés, que les trente et une autres compagnies d'assurance de Suède. En 1947, année particulièrement grevée d'accidents de la circulation, trente compagnies d'assurance ont bouclé, dans la branche des véhicules à moteur, avec perte ; une, seulement, accusa un excédent de recettes de 2000 couronnes ; la société d'assurance abstinente, par contre, enregistra un excédent de recettes de 77,000 couronnes. La moindre fréquence des accidents commis par les assurés de cette caisse se traduit par des primes très sensiblement inférieures à celles qui sont payées aux autres compagnies.

Le souper Réveillon de Saint-Sylvestre
au
Café du Théâtre
Tél. 5 29 77

UNE NOUVEAUTÉ !

Ravissant CHEMISIER NYLON blanc **29.80**

qualité infroissable, ne demande aucun repassage après le lavage,

A NOTRE GRAND RAYON DE BLOUSES

BLOUSES DE CRÊPE GEORGETTE **27.50 à 59.-**
choix splendide de modèles inédits . . . . . de

BLOUSES EN FLANELLINE OU TRICOT DE LAINE **14.50**
modèles charmants 29.50 19.80

BLOUSES ÉLÉGANTES ET SPORTIVES **36.50**
coupées dans un velours côtelé, d'une qualité très fine, teintes mode, 39.50 et

PRATIQUE ET CHAUDE !

BLOUSE EN JERSEY VELOURÉ **11.80**
toutes teintes mode, tailles 40 à 48 . . . . . .

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

POUR VOS CADEAUX

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour un article de qualité

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour vous donner des idées

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour un bon parapluie

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour un beau bagage

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour une serviette d'affaires

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour un joli sac à main

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour une trousse de voyage

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour un porte-monnaie

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour un portefeuille

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour un étui manucure

Guye-Rosselet MAROQUINIER
Pour une serviette d'école

Guye-Rosselet MAROQUINIER

TREILLE - NEUCHATEL
ouvert les dimanches 11 et 18 décembre

CADEAUX UTILES

Grand choix en
Brosses à cheveux
Peignes
Blaireaux

au magasin spécialisé :
BROSSERIE Furcher
NEUCHATEL
Place du Marché
Tél. 5 37 91

Baillod S. A.

Des bricelets délicieux SCHULZ CHAVANNES 16

Au détail, en sachets et en caissettes. **En vente partout.**

Vente spéciale

bouilli	le 1/2 kg. depuis Fr.	2.15
RAGOUT de veau II	le 1/2 kg. »	2.35
jambon réclame	les 100 gr. »	-.95

Bell

LABEL
La marque d'un travail équitablement rémunéré

Joie de vivre par l'accordéon
neuf et occasion depuis Fr. 15.—
Exposition grandiose - Plus de 50 modèles
Entrée libre - Catalogue gratuit
Grandes facilités de paiements

ACCORDÉONS - JEANNERET
Matile 29 NEUCHATEL Magasin : Seyon 28
Tél. 5 14 66 Se rend à domicile Tél. 5 45 24

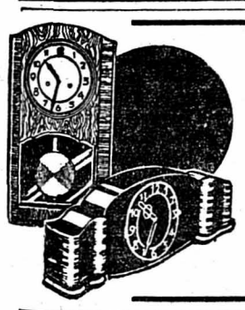

Superbe choix de
RÉGULATEURS
et
PENDULES A POSER
depuis **Fr. 91.—**
H. VUILLE
Vis-à-vis du Temple du bas
Neuchâtel

TAPIS SUISSE ORIENT

Dessin Berbère et Heriz, 200 × 300, très serré, seulement Fr. **650.—**

SPICHIGER Neuchâtel
La maison du tapis de qualité

A vendre
SKIS
en hickory, fixation «Kandahar», parfait état, 65 francs. Tél. 5 10 86.

Cockers-Spaniels et Chow-Chow
à vendre, pedigree. Chenil Oro, G. Charrot, route d'Ecublens, Saint-Sulpice (Vaud). — Tél. 4 71 87.

A VENDRE
un manteau de pluie pour dame, grandeur 40-42 ; une windjack pour dame, 40-42 ; un pantalon golf pour homme, beige, 48 ; un complet sport, 50 ; deux vareuses C.F.F., neuves, 50 ; un pantalon C.F.F., 46 ; un linoléum 450×140 ; une paire de souliers hauts, grandeur 42 ; une comptabilité Auto-Topic complète ; un fauteuil usagé. Prix très avantageux. — A. Leibacher, chemin des Ribaudes 36, Neuchâtel.

Cadeaux utiles !
Petits meubles, fauteuils, couches, meubles combinés, couvre-lits, rideaux
s'achètent à la maison
A. VOEGELI - Quai Godet 4

SERINGUE A PATE
Nouveauté épatante pour faire des petits desserts **Fr. 12.50**

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
F. GUTMANN
Pourtalès 1 ● Tél. 5 12 40
Garantit la qualité
Pour vos repas de fêtes... bien assorti dans toutes les viandes et ris de veau
Poulets - Lapins - Langues de bœuf fraîches, salées ou fumées
Beau porc salé ou fumé
Goûtez nos spécialités...
Salami et foie gras maison

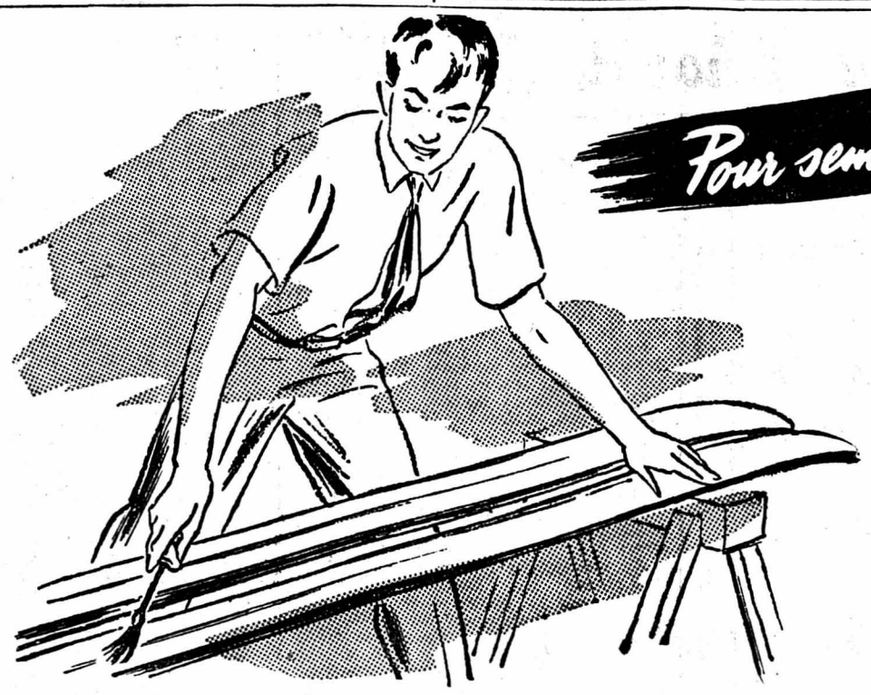

Pour semelle de saison !

SKIWA-Lack permet d'obtenir une couche de fond durable et résistante pour toutes les sortes de farts. Il procure à vos skis une protection efficace et une surface glissante parfaite. Avec SKIWA-Lack, vos skis supporteront facilement toutes les épreuves que vous pourrez leur imposer pendant toute une saison. Vous pouvez vous-même étendre aisément la semelle de saison SKIWA. Elle ne s'effrite jamais. Elle est vite dans chaque neige.

Une seule et soigneuse application avec le contenu de la grande boîte à **Fr. 8.25** suffit. Vos skis sont protégés de l'humidité et de l'usure et, grâce à cette semelle, toujours prêts à l'emploi.

A. SUTTER MÜNCHWILEN (THURG.)

SKIWA Lack

Le skieur, usant modérément de ses skis, exigera le petit bidon ovale à **Fr. 4.—**
Grâce à Combipack, le choix du bon fart est facile. Le nouvel emballage, format de poche, **Fr. 1.50.** Trois sortes de cires, explications claires. Possibilité de se procurer séparément les cires composant l'emballage.

Madame,

PKZ vous propose un cadeau pour monsieur:

ROBE DE CHAMBRE, coupée dans un tissu double-face
Fr. 115.—

DRESSING-GOWN, se fait dans des tissus à larges rayures ou dessins fantaisie depuis Fr. 85.—

COIN-DE-FEU, élégant et douillet, dans différents coloris depuis Fr. 75.—

BLOUSON DE CUIR, le cadeau que chacun désire depuis Fr. 127.—

PULLOVERS sans manches, dans différentes teintes depuis Fr. 22.50

GILET DE LAINE, à manches, pour agrémenter la tenue masculine depuis Fr. 26.50

CRAVATES, le détail de l'élégance depuis Fr. 4.50

ECHARPES laine et soie, unies ou dessins nouveaux depuis Fr. 6.—

ainsi qu'un grand choix d'articles divers, tels que CEINTURES, TRAININGS, AIRDRESS, VESTES DE SKI, PANTALONS DE SKI, etc.

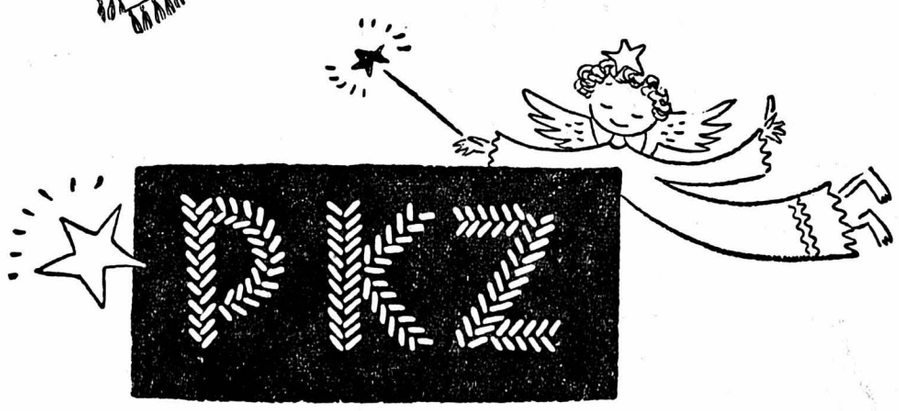

le spécialiste de vêtements pour hommes et garçons

NEUCHATEL, rue du Seyon 2

OUVERTURE DE NOS MAGASINS:

Le dimanche 18 décembre, de 14 h. à 18 heures

Jours ouvrables:

lundi 12 décembre jusqu'à Noël, 8 h. à 12 h. 15, 13 h. 15 à 19 heures

Après une importante découverte scientifique

Les alchimistes médiévaux avaient déjà tenté la fabrication de l'or à partir du mercure

Il y a une certaine analogie entre les idées qui guidaient leurs rcherches et les principes de la science moderne

La transmutation du mercure en or, qui vient d'être réalisée aux Etats-Unis, appelle naturellement le souvenir des alchimistes médiévaux cherchant la « pierre philosophale ». Un rédacteur du « Monde » a demandé à M. Etienne Gilson, de l'Académie française, professeur d'histoire de la philosophie au moyen âge, au Collège de France, ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans ce rapprochement.

« Il y a beaucoup de vrai dans ce rapprochement, a répondu M. Gilson, Marcelin Berthelot, le grand chimiste à qui l'on doit les meilleurs travaux sur l'alchimie du moyen âge, n'aurait pas perdu son temps à les écrire s'il n'y avait eu là que des rêveries sans portée scientifique.

» Ces précurseurs avaient déjà entrevu l'idée que l'on doit pouvoir obtenir l'or à partir d'autres corps plus communs dans la nature. Ensuite et surtout, car c'est le plus curieux, les alchimistes ont essayé de faire de l'or à partir du soufre et du mercure. Je les soupçonne d'avoir choisi le soufre surtout pour la couleur, ce qui n'était pas très sérieux, mais les choix qu'ils ont fait du mercure était d'une tout autre portée, comme on le voit aujourd'hui.

» D'autre part, il y a une certaine analogie, très générale, entre les idées qui guidaient leurs recherches et les principes de la science moderne.

» Les alchimistes considéraient déjà la matière comme constituée d'éléments simples, dont la connaissance devait permettre de créer à volonté les diverses espèces de corps. Eux-mêmes ont d'ailleurs inventé beaucoup de ceux dont nous usons, comme on peut le voir en lisant le livre classique de Berthelot sur la *Chimie au moyen âge*. Mais leur méthode, inspirée de la philosophie d'Aristote, était liée à une physique des qualités qui ne leur permettrait pas d'aller très loin sur cette voie. Il fallait d'ailleurs en arriver à la physique nucléaire pour réussir. Surtout il fallait mesurer au lieu de classer. C'est Lavoisier qui a enterré la technique des alchimistes.

» Il y a eu malgré tout continuité dans l'histoire de cette découverte. Le principe de l'unité de structure de la matière paraît subsister.

» Les grandes hypothèses devancent toujours de loin les méthodes qui les justifieront un jour. Les Arabes ont hérité des Grecs d'Alexandrie leurs connaissances dans ce domaine, et, vers la fin du XIIme siècle, ils les ont transmises à leur tour, *enrichies de leurs propres travaux*, aux chercheurs du moyen âge. Diderot l'avait d'ailleurs dit avant Berthelot : « L'alchimie a souvent fait dé» couvrir de grandes vérités sur le » grand chemin de l'imagination. » Et en fait d'imagination scientifique, Diderot s'y connaissait très bien. »

Le procédé était déjà connu il y a une dizaine d'années

Le même journal relate l'interview de M. Kowarski, directeur technique du commissariat à l'énergie atomique. Le savant a déclaré :

« M. et Mme Joliot ont annoncé en 1934 un nouveau procédé de transmutation, expérimenté sur quelques cas sélectionnés. La même année Fermi applique cette méthode et put à peu près démontrer comment on pouvait passer de n'importe quel élément à un élément plus lourd, en particulier du platine à l'or et de l'or au mercure.

» En 1937, un Hollandais, Hein, a montré comment passer cette fois d'un élément plus lourd à un élément plus léger, en particulier comment faire de l'or à partir du mercure. Ce procédé est totalement différent de celui de Fermi.

» Il fut appliqué pour la première fois en Amérique, en 1938 environ. J'ai rencontré personnellement le chercheur qui le réalisa et nous nous étions alors étonnés du peu de retentissement que cette transmutation, d'ailleurs infinitésimale, avait eu dans l'opinion publique.

» Exploite-t-on toujours actuellement le procédé de Hein ? Je l'ignore. Les méthodes se sont multipliées depuis qu'existe la pile atomique.

» Quant à la transmutation elle-même, elle est devenue presque banale. Nous avons l'autre jour, malgré la faiblesse de nos moyens, fabriqué un milligramme d'un élément lourd qui n'existe pas dans la nature et cela ne surprend plus personne. Le fait qu'on fabrique de l'or à partir du mercure n'est qu'une application spectaculaire à incidence psychologique de procédés déjà connus et appliqués, bien que portant sur des quantités très faibles, il y a une dizaine d'années. »

Un débat à l'Assemblée nationale française sur la profanation des fosses communes au camp de concentration de Dachau

Notre confrère l'« Express » avait publié, le 21 septembre dernier, une information sur la profanation des tombes de déportés de Dachau. Il y était fait mention, notamment, que des hommes d'affaires allemands auraient eu l'audace de former des équipes de terrassiers pour creuser le sol où reposent des milliers de martyrs du nazisme. Dix mille squelettes, empilés dans des caisses, avaient déjà été retirés de la terre lorsque les autorités américaines d'occupation intervinrent pour faire cesser le scandale. Cette information fut reprise par le « Figaro » qui, faisant état d'autres nouvelles parvenues à Paris sur ce sujet, affirmait qu'il s'agissait d'une société constituée par des hommes d'affaires allemands en vue de faire disparaître toute trace des crimes odieux qui se sont déroulés à Dachau pendant plusieurs années.

Les faits ont été en partie exagérés

Les diverses associations d'anciens déportés français ne pouvaient rester indifférentes. Elles envoyèrent sur les lieux des missions d'enquête. Une première mission a séjourné à Dachau et à Munich du 25 au 29 novembre. Des renseignements recueillis auprès de la dernière de ces missions, qui est rentrée d'Allemagne dimanche dernier, il ressort que les faits ont été en partie exagérés: il semble bien qu'il n'y ait jamais eu, de la part des autorités bavaroises responsables, livraison d'ossements aux fins d'utilisation industrielle.

Mais des fautes graves ont été commises. Il apparaît que les municipalités successives de Dachau ont sciemment et volontairement dissimulé jusqu'en octobre dernier l'existence de plans officiels datant de 1945, et en leur possession depuis ce temps-là, faisant ressortir l'existence de fosses communes bien plus importantes que celles qui avaient été signalées aux autorités d'occupation américaines. Cette dissimulation volontaire est à l'origine de tous les incidents qui ont suivi: abandon du terrain recélant des tombes, utilisation industrielle de ce terrain, découverte d'ossements, autant de profanations de fait.

Les débats à l'Assemblée nationale

Ces bruits, ces démarches et ces enquêtes ont eu leur épilogue devant le parlement français : le gouvernement était interpellé sur les mesures à prendre pour remédier à cette situation et des sanctions étaient demandées contre les responsables de cet état de fait.

M. Schuman a mis les choses au point. Il n'y a pas eu selon lui intention de commettre une profanation, mais bien négligence grave de la part des autorités locales. Une enquête, à laquelle participe un magistrat américain, est en cours; il y a lieu d'attendre les résultats.

Du côté de la campagne

Echos de chez nous et d'ailleurs

La récolte de pommes de terre, cet automne, n'a pas été aussi bonne qu'on l'escomptait dans nos milieux agricoles. On prévoit que d'ici à la saison prochaine, il faudra, pour assurer le ravitaillement du pays, importer quelque 4000 vagons de ces précieux tubercules. La pomme de terre la plus demandée est la Bintje, qu'on importe de Hollande.

~~~

Un ingénieur anglais vient de mettre au point un nouveau tracteur à essence destiné aux labours dans les terrains en pente. Cet engin est capable de remorquer une charrue le long d'une pente inclinée à 25 %.

~~~

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs, dans d'autres rubriques, sur plusieurs cas de gigantisme chez les plantes. Nous avons même exposé dans notre vitrine un champignon de plus de 6 kg. cueilli à Cudrefin. Or, on nous signale qu'en Saône-et-Loire, un agriculteur a récolté une betterave mesurant 1 m. 38. Au midi, un ouvrier s'est plu à montrer à tous ceux qui voulaient se déplacer pour le voir un chou dont la hauteur atteignait 3 m. 10. Mais ne s'agissait-il pas plutôt d'une bonne farce faite par Marius à Olive?

Enfin, dans le même département, un arboriculteur a cueilli dans son verger une poire d'hiver de 35 cm. de circonférence.

~~~

On sait que l'insémination artificielle est pratiquée aux Etats-Unis sur une vaste échelle. En France, on vient d'adopter cette nouvelle méthode, et les résultats obtenus sont excellents. Un seul taureau peut être capable de féconder 1500 vaches par an.

~~~

Le problème de l'éclairage de nos fermes n'a pas encore été résolu. En général, les étables et les écuries sont insuffisamment éclairées. Il faut au minimum une ampoule de 100 watts pour six vaches ou pour quatre chevaux. Les lampes doivent être enfermées dans des armatures métalliques étanches revêtues d'une peinture résistant à la corrosion. Pour l'éclairage général des greniers et ateliers ruraux, une lampe de 100 watts suffit pour 25 mètres carrés.

~~~

On vient de lancer sur le marché canadien un superphosphate spécial qui permet d'obtenir un fumier dégageant une bonne odeur de pin ! Répandu sur les litières, il absorbe les odeurs nauséabondes tout en assainissant l'air de l'étable.

~~~

Selon une statistique établie par l'Union suisse des paysans, la ponte a augmenté en 1948, atteignant 160 œufs par poule. Cependant, les résultats de l'exercice ont été moins bons qu'en 1947, étant donné que les œufs ont baissé de 33,54 c. en moyenne à 31,72 c. On évalue les frais de production par pondeuse à une septantaine de francs environ, et le rendement net à 17 fr. 50.

J. de la H.

LES SPORTS

LUTTE

En lutte libre le Val-de-Travers a battu encore une fois Pontarlier

(c) La revanche du match de lutte libre franco-suisse qui avait eu lieu le 3 décembre à Couvet, a été disputée samedi dernier à Pontarlier entre l'équipe du Val-de-Travers et la sélection française Bourgogne-Franche-Comté. Avant la manifestation, les lutteurs suisses et les accompagnants ont été reçus à la mairie de la sous-préfecture du Doubs où un vin d'honneur leur fut offert et où l'amitié franco-suisse fut exaltée.

Précédée de trois matches de lutte gréco-romaine et d'une passe de lutte libre, la rencontre se déroula selon la formule internationale, soit pour chaque combat deux manches de cinq minutes et, éventuellement, d'une troisième passe pour départager les concurrents. Voici les résultats techniques de la soirée :

Poids mouche : Ginessez (F) bat Favre (VT) en deux manches.

Poids coq : Wuest (VT) bat Mesnier (F) en deux manches. Taurines (F) bat Wyss (VT) en trois manches.

Poids plume : Borel (VT) bat Serra (F) en deux manches.

Poids léger : Kehrli (F) ba tErb (VT) aux points en deux manches. Cornu (F) gagne les deux manches par tombé contre Fahrny (VT). Perrinjaquet (VT) bat Cordier (F) en deux manches.

Poids mi-moyen : F. Erb (VT) bat A. Renaud en deux manches. Gerber (VT) bat Péquignot (F) en deux manches.

Poids mi-lourd : Renaud, champion de France, bat Jeanrenaud (VT) en deux manches.

Les Français n'avaient pas d'homme à opposer, dans la catégorie lourde, à Walter, de Boveresse. Les combats furent arbitrés parfaitement par le champion de France Nocq, de Besançon.

Au classement interrégional, le Val-de-Travers bat Bourgogne-Franche-Comté par 15 points à 18 alors que huit jours auparavant les vainqueurs avaient totalisé 12 points et les Français 24. Ajoutons enfin que quatre lutteurs suisses firent une démonstration de lutte suisse qui obtint un joli succès.

La prochaine fête cantonale de lutte aura lieu à Fleurier

(c) L'Association neuchâteloise des lutteurs a décidé que sa prochaine fête cantonale aura lieu en mai 1950 à Fleurier. C'est la section locale de la Société fédérale de gymnastique qui a été chargée de l'organisation de cette manifestation après laquelle sera faite une sélection des lutteurs neuchâtelois pour la fête fédérale.

HIPPISME

M. Ernest Morf, champion suisse de saut toutes catégories

L'Association suisse des cavaliers de concours, réunie en assemblée générale le 10 décembre, à Berne, vient de décerner à M. Ernest Morf, de la Chaux-de-Fonds, le titre de champion suisse de saut, toutes catégories. Elle lui a remis, à cette occasion, la coupe-challenge catégorie moyenne, celle de la catégorie difficile et l'insigne d'or du championnat.

On se souvient que l'année dernière déjà, le brillant cavalier chaux-de-fonnier avait été sacré champion suisse du saut d'obstacles, tandis que son fils Pierre enlevait la première place en catégorie moyenne.

Le récent succès de M. E. Morf est une nouvelle confirmation de ses qualités et de la classe qu'il n'a cessé de démontrer cette année sur les parcours de Suisse, et que chacun se plaît à lui reconnaître.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES : 12. Huguet, Jean-Pierre, fils de René-Alphonse, manœuvre, à Bôle, et de Nelly-Marthe née Perroud. 13. Induni, Michel, fils de César-André, employé de commerce, à Cortaillod, et de Ruth-Alice née Borioli ; Maier, Daniel-Walther, fils de Walther, jardinier, à Colombier, et d'Alice-Laure née Dubois ; Luger, Anne-Marie, fille d'André-Arthur, employé C.F.F., à Neuchâtel, et d'Elisabeth née Moret.

PROMESSES DE MARIAGE : 15. Jeanneret, Francis-René, chauffeur de taxi, à Neuchâtel, et Jeanneret, Jeanine-Colette, aux Geneveys-sur-Coffrane.

DÉCÈS : 14. Perrin, née Oberson, Marie-Célestine, née en 1880, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Perrin, Louis-Barthélemy ; Margot née Metzger, Julie, née en 1868, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Frédéric-Auguste Margot.

Bougies
(ne coulant pas)
toujours la même excellente qualité
MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL SUCC. NEUCHATEL

MATELAS
crin animal, coutil neuf, à vendre, 135 fr. pièce Perrotet, tapissier, Parcs 40, tél 5 52 78.

Les lots
de vins assortis à 4 fr. 95 et 9 fr. 90 net des magasins Meier S. A. sont très avantageux.

Jolies roses de Noël
Fr. 2.— la douzaine
Encore de beaux oignons de tulipes, jacinthes, jonquilles, crocus
à offrir comme cadeaux
A LA CORBEILLE DE ROSES
Place Purry 2 - NEUCHATEL - Tél. 5 36 07

Offrez un fauteuil rotin ou un pouf à linge pouvant servir de siège
Choix grandiose et au plus bas prix
Meubles G. Meyer

PHILATÉLISTES !
adressez-vous au spécialiste pour vos
classeurs, albums, catalogues
PAPETERIE MODERNE
Ch. Huguenin **Terreaux 7** Neuchâtel

BOULETS TRIBAR
Le combustible qui a fait ses preuves, moins de 5 - 7 % de cendres, plus de 8000 calories, chez
F. Perritaz Tous combustibles
Concert 4 NEUCHATEL Tél. 5 38 08
Boudry Prés-Landry 29 Tél. 6 40 70

CCAP
Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

Peu importe ! La laine résiste à l'épreuve...

La laine est une fibre naturelle dont le Créateur lui-même revêt ses enfants. La résistance de la laine est incomparable.

Rien ne vaut, certes, la **laine**

A vendre

projecteur sonore

américain, 16 mm., 750 w., bobine 500 m., convient pour grandes salles. Coffret luxe. Adresser offres écrites à P. O. 441 au bureau de la Feuille d'avis.

Ne pas oublier...
les délicieuses terrines de foie gras truffé aux truffes du Périgord
de Fr. 10.— à Fr. 78.—
« L'ARMAILLI » HOPITAL 10 Tél. 5 19 80

NOIX du pays
fraîches
Fr. 2.30 le kilo
Zimmermann S.A.
109me année

Conception NOUVELLE
Réalisation PARFAITE
Pour le PARTICULIER
Pour le BUREAU

Demandez notre prospectus ou une démonstration sans engagement

PAPETERIE RAMSEYER

AGENCE REMINGTON

Terreaux 1 NEUCHATEL Téléphone 5 12 79

Le cadeau de qualité apprécié...

BAS

Nylon suisse, « Idéwé »	8.50
Qualité extra-fine	9.50
Qualité forte pour la marche	7.80

En toutes teintes, 8 ½ à 10 ½

Savoie-Petitpierre
Rue du Seyon - Neuchâtel *S. A*

Chefs - d'œuvre

COLUMBIA

« Frédéric Chopin »

Concerto No 2 en fa mineur (Malcuzynski et l'Orchestre Philharmonia) LZX 211/14
Sonate en si-bémol mineur Op. 35 (Marche funèbre) (Malcuzynski) LX 1119/21
Sonate en si mineur Op. 58 (Dinu Lipatti) LX 994/96
Polonaise en la-bémol majeur Op. 53 (Malcuzynski) LX 982
Etude en sol-bémol majeur Op. 10 No 5 (Touches noires)
Etude en ut mineur Op. 10 No 12 (Révolution)
Etude en mi majeur Op. 10 No 3 (Tristesse) (Malcuzynski) LX 1203
Scherzo No 2 en si-bémol mineur Op. 31 (Malcuzynski) LCX 117
Nocturne en ré-bémol majeur Op. 27 No 2 (Dinu Lipatti) LB 63
Nocturne en ut mineur Op. 48 No 1
Mazurka en ut mineur Op. 41 No 2 (Malcuzynski) LCX 139

Dans tous les bons magasins de musique

Représentation générale Columbia

PIANOHAUS
JECKLIN
ZÜRICH 1

THE FINEST NAME ON RECORD
COLUMBIA

Les bons Limburger
H. Maire - Fleury 16

A vendre manteau de
fourrure
pour jeune fille de 10 à 12 ans, lapin gris-bleu, état de neuf. Demander l'adresse du No 439 au bureau de la Feuille d'avis.

CADEAUX UTILES
Grand choix en
MEUBLES
de tous genres
Silva
MEUBLES
SAINT-HONORÉ 5
NEUCHATEL
Voyez nos vitrines et nos étalages intérieurs

Beurre de table extra
1 fr. les 100 gr.
Beurre frais étranger
90 c. les 100 gr.
Oeufs frais étrangers
26 c. la pièce
Fromage gras du Valais à raclette
70 c. les 100 gr.
R.-A. STOTZER
TRÉSOR

A VENDRE
Citroën 11 L 1947
à l'état de neuf
S'adresser aux garages de l'Apollo et de l'Evole S. A.
Faubourg du Lac 19 - Tél. 5 48 16

DIZERENS DUPUIS
Maillefer 20 Tél. 5 49 64
CLOTURES
NEUCHATEL

Bouilli depuis le ½ kg. **Rôti**
Fr. 2.30 Fr. 3.—
provenant de **BŒUF**
frais du pays, 1re qualité

Gros **veau Ia**	depuis ½ kg. 2.80
Lard fumé désossé	½ kg. 3.75
Saucisse au foie	½ kg. 3.30
Jambon de campagne	100 gr. 1.—
Salami italien Ia	pelé, 100 gr. 1.40

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
JACCARD
HOPITAL 5 - Tél. 5 16 77

Que peut bien faire papa à la cuisine ?

Il désire préparer lui-même les röstis avec l'exquise graisse comestible marque „le Poulet". Un fumet délicieux enveloppe l'enthousiaste cuisinier. La graisse comestible marque „le Poulet" est vraiment bonne et avantageuse.

Graisse comestible marque „le Poulet" bonne et avantageuse

WALZ & ESCHLE S.A. BÂLE

— BROWNIE-LITE —

la plus petite lampe de poche du monde
Très grande durée

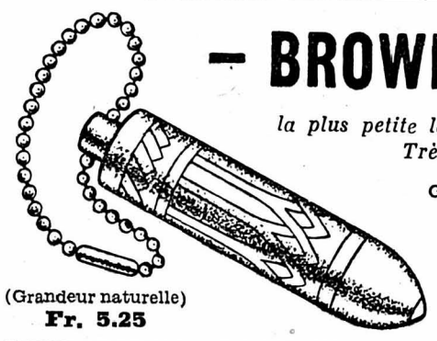

(Grandeur naturelle)
Fr. 5.25

Gentil cadeau, utile pratique et agréable

chez :
PORRET-RADIO
SPECIALISTE

UN CADEAU qui fait plaisir
un appareil électrique
de
Claude DUCOMMUN
Electricité
Place des Halles 8
Tél. 5 17 04

LES HOTELIERS ET LES RESTAURATEURS

ne perdent pas de temps à écrire des MENUS

Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent

par l'IMPRIMERIE CENTRALE,
6, rue du Concert, à Neuchâtel

Viande de veau

Rôti de veau, 6 fr. le kg.; côtelettes 5 fr. 50; ragoût 4 fr. 80 le kg.; foie et ris 8 fr. le kg.; rôti d'épaule 5 fr. 50 le kg. Envois contre remboursement. Boucherie Delitroz, Ardon (Valais). Téléphone 4 12 12.

N'oubliez pas le grand choix
de
PRALINÉS FINS
de la
CONFISERIE WALDER

Soignez vos pieds

en confiant l'exécution de vos
supports plantaires
au bandagiste-orthopédiste professionnel. Chaque support est établi individuellement selon la conformation de votre pied. Rien de commun avec les anciennes méthodes et supports terminés de série.

Reber
bandagiste - Tél. 5 14 52
NEUCHATEL
Saint-Maurice 7

Chambre à coucher

à vendre, neuve, de fabrique, en bouleau foncé, lits jumeaux, tables de nuit, une coiffeuse, une armoire trois portes, deux sommiers avec têtes réglables, deux protège-matelas, deux matelas, le tout 1690 fr. Adresser offres écrites à T. S. 444 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle maculature
au bureau du journal

Richelieu avec semelles de caoutchouc
38.80 42.80 47.80
52.80 56.80

Richelieu avec semelles de crêpe véritable
28.80 31.80 35.80
39.80 42.80

Kurth Neuchâtel

C'est maintenant qu'il faut aider les vieillards d'aujourd'hui

Tous les vieillards ne peuvent bénéficier de l'A.V.S. ; nous pensons à ceux qui auraient bien voulu, il y a quelques années, payer une cotisation dans l'espoir que plus tard, ils toucheraient une pension régulière, mais à ce moment-là la chose était impossible puisque l'A.V.S. n'était pas encore créée.

C'est à cette catégorie de vieillards qu'il faut penser aujourd'hui, afin de mieux pouvoir leur venir en aide.

Alors que chaque famille songe à la préparation des joies de Noël, qu'il nous soit permis de rappeler l'œuvre « Pour la vieillesse » et de dire : recourez à la poste pour envoyer au compte IV 1040 un don qui sera un moyen de faire briller « l'étoile de Noël » dans le ciel sombre de beaucoup de vieillards qui aujourd'hui ont droit non pas à l'aumône, mais bien à la preuve d'une affection faite de respect et de reconnaissance. Ceux qui œuvrèrent avant nous, attendent que nous les aidions : aujourd'hui.

Henri PINGEON, pasteur,
secrétaire du comité neuchâtelois
de « Pour la vieillesse ».

Voulez-vous gagner 200 fr. et plus ?

N. Pitteloud, tailleur Tél. 5 41 23
Centre-Ville. Bâtiment Chaussures « Royal »
vous donne cette occasion

Apportez-lui votre vieux manteau, il vous le rendra neuf après retournage et un traitement spécial, pour le modeste prix de 65 francs.

Plus de 60 retournages en deux mois
Plus de 60 références à disposition

Café de la Côte - Peseux
Samedi 17 décembre, dès 15 h. et 20 h.,
Grand match au loto
organisé par la F.O.M.H.
SUPERBES QUINES
Lapins, poulets, fumés, salamis, Mont d'Or, etc.

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

Le film qui dévoile les dangers de **l'amitié amoureuse** et le plus grand rôle dramatique de
CHARLES BOYER
avec
ANN BLYTH — JESSICA TANDY

PARLÉ FRANÇAIS

Ses heures sont comptées, car l'amour qu'il suscite sans le combler l'expose a un DANGER MORTEL

MÉFIE-TOI DE CET AMOUR...
il couve silencieux... attentif...
Encourage-le... il fleurit
Offense-le... il s'enflamme et devient vindicatif

L'accusé est-il coupable ?
Oui... répond la haine
Peut-être... hasarde l'amour
Non... proclame l'amitié

VENGEANCE DE FEMME

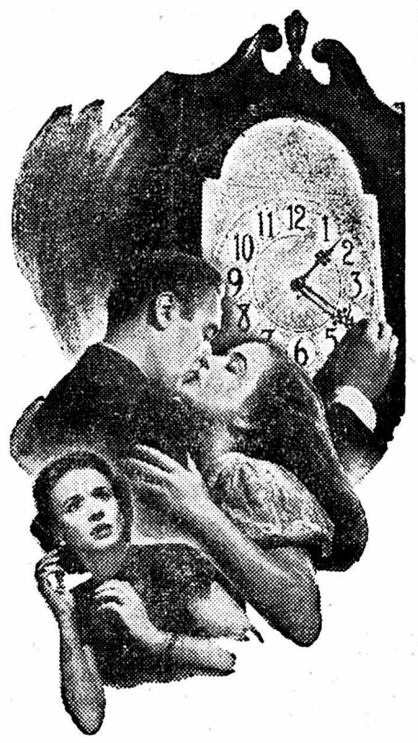

Samedi et dimanche : MATINÉES à 14 h. 45
JEUDI : MATINÉE à 15 h.
MATINÉES à prix réduits : SAMEDI et JEUDI

STUDIO Tél. 5 30 00

MOINS DE 18 ANS NON ADMIS

Le miracle du cinéma français — L'œuvre de JEAN COCTEAU

SAMEDI et DIMANCHE *à 17 h. 30*
MERCREDI *à 15 h.*

LA BELLE ET LA BÊTE

avec Jean MARAIS - Josette DAY
Mila PARELY - Michel AUCLAIR

PALACE

UN FILM FRANÇAIS

qui allie le charme pittoresque d'un beau coin de FRANCE
aux séductions d'un roman d'amour plein de fraîcheur juvénile
Une œuvre de **LÉON POIRIER**

JEANNOU

interprétée par
MICHÈLE ALFA
SATURNIN FABRE - ROGER DUCHESNE

PRENEZ VOS BILLETS D'AVANCE : Tél. 5 56 66
Après 20 h. 30, les places non retirées ne sont plus garanties

SAMEDI, DIMANCHE, JEUDI : MATINÉES à 15 h.

En 5 à 7 — Samedi, Dimanche à 17 h. 30 — Mercredi à 15 h.
Un film du midi d'une franche gaîté

FERNANDEL dans **L'aventure de Cabassou**

Confiez au tailleur toutes vos transformations. Réparations de vêtements (hommes et dames)

N'oubliez pas votre vieux manteau, votre vieux complet, qui vous seront rendus comme neufs après retournage, pour le modeste prix de Fr. 65.— pour manteau, Fr 69.— pour complet deux pièces et Fr. 79.— pour trois pièces. Ainsi vous aurez fait une économie de Fr. 200.— et plus et vos amis vous diront : « Tu as un habit neuf ? » — Mais oui, et j'en suis content, je l'ai fait retourner à

LA CLINIQUE D'HABITS
(Centre-Ville), Bâtiment Chaussures « Royal », Tél. 5 41 23
Nettoyage à sec et chimique - Teinture (Dépôt)
N. PITTELOUD, tailleur.

Samedi 17 décembre
Jeudi - Vendredi 22 - 23

les marmites de Noël

Les librairies et papeteries ci-dessous

auront leurs magasins fermés le dimanche 18 décembre

Delachaux & Niestlé S. A.
Payot S. A.
Ph. Ramseyer Terreaux 1
Reymond
Mme M. Sandoz-Mollet
Papeterie Moderne Chs Huguenin Terreaux 7

493

MOYENNANT HONORAIRES MODÉRÉS
nous nous occupons du bouclement de vos comptes. Faites de votre comptabilité un instrument de travail qui, comme un tableau de bord, vous donnera toujours votre position exacte à l'instant où vous le désirez.
Demandez notre passage.

CAVARRES **BRUNO MULLER**
BUREAU FIDUCIAIRE ET DE GÉRANCES
4, TEMPLE-NEUF, NEUCHATEL - TÉL. 5 57 02

Orchestre
de trois musiciens est demandé pour les fêtes de fin d'année. — Faire offres : tél. 7 11 43.

Bon orchestre
de deux ou trois musiciens demandé pour bal du 1er janvier 1950. — Adresser offres à l'hôtel de l'Ecu, Concise (Vaud).

Orchestre
trois ou quatre musiciens est demandé pour les fêtes de l'An. — Faire offres à l'hôtel Central, Couvet. Tél. 9 22 31

Ciné photo
Un appareil ciné comme un appareil pour la photographie restera toujours un cadeau merveilleux Mais faites votre achat chez le spécialiste,
PHOTO **ATTINGER**
7, pl. Piaget-3, pl. Purry NEUCHATEL
Tous renseignements sans engagement. Voyez nos vitrines.

Location de fers à bricelets
S. A. Vuilliomenet et Co, électricité, Grand-Rue, Neuchâtel.

5 56 73
est le numéro de téléphone de la
Blanchisserie Nouvelle
à Serrières

ABAT-JOUR CHIFFON
Nouvelle adresse :
Rue du Seyon
(Maison boulangerie Joggi)
Entrée ruelle Dublé 6, 1er

Au Roseau Pensant
Livres d'occasion
Timbres-poste
Achat - Vente
TEMPLE-NEUF 15

François **PACHE**
Tél. 5 17 28
Saint-Maurice 4
BOUCHERIE CHARCUTERIE
Viande de première qualité
au prix du jour
Spécialités :
MOUTON AGNEAU
En vitrine : Voyez nos *TRIPES CUITES*

Pour Noël
c'est un succès que d'offrir
un **PORTRAIT** de
Jean Schœpflin
Atelier moderne et très bien chauffé

RADIOS-LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHATEL

Radios
Vente-Echange-Réparation
Service technique
AU MENESTREL
MUSIQUE

SERVICE D'ESCOMPTE **Fr. 20,000.-** **Gratification Fr. 12,000.—** **Concours » 8,000.—**
Tous les carnets de Fr. 10.— et de Fr. 5.— présentés à l'encaissement, **du 20 janvier 1950 au 19 février 1950,** peuvent participer à ces répartitions. Pour plus de détails, **consultez l'affiche chez tous nos adhérents.**

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
AULA DE L'UNIVERSITÉ
LUNDI 19 et MERCREDI 21 DÉCEMBRE, à 20 h. 15
SOIRÉE DE NOËL
ENTRÉE LIBRE
Collecte à la sortie pour le fonds des auditions

AVIS
Atelier de reprisage d'art et de lingerie fine accepterait encore travail. (Travail soigné et fini garanti). — Demander l'adresse du No 811 au bureau de la Feuille d'avis

GARAGES
Nous construisons, complètement terminés, six boxes pour 10,000 fr. — Faire offres sous chiffres B. M. 267 au bureau de la Feuille d'avis.

Galeries Léopold-Robert
Du samedi 10 au dimanche 18 décembre
1re EXPOSITION CANTONALE DES PEINTRES AMATEURS
Vernissage : 10 décembre, dès 15 heures
21 exposants
Ouverte tous les jours de 14 h. à 17 h. 30 et de 19 h. à 22 heures

PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHATEL
Fêtes de Noël
des quartiers et des catéchismes
Collégiale : Dimanche 18 décembre, à 20 h. 15
Chapelle des Terreaux : Dimanche 18 décembre, à 20 h. 15
Chapelle de l'Ermitage : Dimanche 18 décembre, à 20 h. 15
Chapelle de la Maladière : Dimanche 18 décembre, à 20 h. 15
Temple des Valangines : Dimanche 25 décembre, à 17 h.

Dimanche 18 décembre 1949, à 20 heures,
au temple de Corcelles
CONCERT DE NOËL
donné par
Mme Jeanne-A. Bachmann, organiste
Mme Amélie Ducommun, cantatrice
Un quatuor à cordes
Le chœur paroissial dirigé par M. R. Gerber
Collecte en faveur des Eglises ruinées

TEMPLE DE BOUDRY
Dimanche 18 décembre, à 20 heures,
CONCERT DE NOËL
par
l'orchestre de chambre
des concerts de Boudry
Direction : Mme P. Bonet-Langenstein.
Oeuvres de Bach - Manfredini - Stamitz
ENTRÉE LIBRE

LA VIE NATIONALE

La revision partielle du code pénal devant le Conseil des Etats

Les articles sur la liberté de la presse font l'objet d'un long débat

BERNE, 15. — Le Conseil des Etats a consacré toute sa séance de jeudi matin au projet de revision partielle du code pénal suisse. Après avoir repoussé tous les amendements présentés au sujet des articles 118 à 120, qui traitent de l'avortement, la Chambre a longuement discuté de l'article 173 concernant les délits contre l'honneur, article dont les juristes et la presse se sont occupés à plusieurs reprises. M. de Steiger, conseiller fédéral fait état des délibérations de la Société suisse des juristes et de la commission mixte de politique de presse. Le projet de la commission, dit-il, s'inspire des idées du professeur Ludwig de Bâle, mais il tient insuffisamment compte des exigences de la presse. L'inculpé aura beaucoup plus de peine à se disculper. Non seulement il devra « prouver que les allégations qu'il a articulées ou propagées sont conformes à la vérité ou qu'il avait des motifs sérieux de les tenir de bonne foi pour vraies », mais il devra également fournir la preuve « qu'il avait des motifs sérieux de les articuler ou de les propager ». Or, ce texte aggrave la situation de la presse et celle-ci ne pourra pas l'accepter.

M. Klöti (soc., Zurich), propose un texte à teneur duquel des allégations articulées ou propagées sans motifs valables, principalement dans le dessein de dire du mal d'autrui, sont punissables, même si elles sont conformes à la vérité. Pour de telles allégations la preuve de la vérité n'est pas admise.

Au vote, le chiffre 2 de l'art 173 est adopté dans le texte du Conseil fédéral.

La critique est nécessaire déclare M. Duttweiler

Après ce vote, M. Duttweiler (ind., Zurich), propose un nouvel amendement stipulant que l'autorisation de faire la preuve de la vérité sera donnée s'il est dans l'intérêt public de charger les tribunaux de faire la lumière sur les allégations incriminées. La critique des journaux est d'autant plus nécessaire que la corruption s'étend. On ne comprendrait pas dans le peuple un refus d'admettre la preuve de la vérité dans l'intérêt public.

Au vote, la commission retire son texte au profit de celui de M. Klöti, lequel l'emporte par 33 voix contre 2 sur le texte du Conseil fédéral. Quant à l'amendement Duttweiler, il est adopté par 16 voix contre 3 avec cette adjonction : « Si la preuve de la vérité est faite, l'inculpé sera puni moins sévèrement ».

La commission renonce à l'article 177 bis

On sait que le Conseil fédéral avait introduit dans son projet un nouvel art. 177 bis concernant les délits contre l'honneur d'une autorité ou d'un groupement de personnes. Cette disposition a été vivement combattue dans la presse. Aujourd'hui la commission décide de renoncer à cet article, dont M. de Steiger, conseiller fédéral, fait l'historique. A la suite d'une requête de la commission mixte de politique de presse, le chef du département de justice et police accepta de retirer cette disposition pour ne pas inclure dans la revision partielle un article qui donnerait lieu à de très vives controverses et qui serait susceptible de menacer l'ensemble de la revision partielle. Le Conseil fédéral accepte donc de biffer l'art. 177 bis ; mais cela ne signifie point que l'idée ne sera pas reprise plus tard lors d'une revision plus complète du code pénal suisse. La proposition de la commission de biffer l'art. 177 bis est admise tacitement.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	14 déc.	15 déc.
Banque nationale	720.— d	720.— d
Crédit fonc. neuchât.	670.— d	680.—
La Neuchâteloise as. g.	680.— d	680.— d
Câbles élect. Cortaillod	5300.—	5300.—
Ed. Dubied & Cie	785.— o	780.—
Ciment Portland	1400.— d	1400.— d
Tramways Neuchâtel	500.— d	500.— d
Suchard Holding S. A.	315.— d	310.— d
Etablissem. Perrenoud	505.— d	505.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	102.50	102.50
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.50 d	101.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1942	105.25	104.75 d
Ville Neuchât. 3½ 1937	102.— d	102.50
Ville Neuchât. 3¾ 1941	102.75 d	102.75 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.25 d	102.50 d
Tram Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¾ % 1946	101.— d	101.— d
Et. Perrenoud 4% 1937	101.— d	101.— d
Suchard 3¾ % 1941	101.75 d	101.75 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	14 déc.	15 déc.
3 % C.F.F. diff. 1903	104.35%	104.40%
3 % C.F.F. 1938	102.55%	102.60%
3½ % Emp. féd. 1941	101.50%	101.40%d
3¼ % Emp. féd. 1946	106.30%	106.30%
ACTIONS		
Union banques suisses	873.—	873.—
Crédit suisse	797.—	800.—
Société banque suisse	782.—	782.—
Motor Colombus S. A	475.—	478.—
Aluminium Neuhausen	1865.—	1875.—
Nestlé	1247.—	1245.—
Sulzer	1565.—	1560.—
Sodec	59.50	59.—
Royal Dutch	233.—	232.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 15 décembre 1949

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.08	1.11
Dollars	4.27	4.31
Livres sterling	10.25	10.40
Francs belges	8.50	8.65
Florins hollandais	103.—	104.—
Petites coupures		
Lires italiennes	—.64	67.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

COURS DES CHANGES

du 15 décembre 1949

	Demande	Offre
Londres	12.23	12.26
Paris	1.22	1,24½
New-York officiel	4.28	4.30
New-York finan.	—.—	—.—
Lisbonne	14.70	14.90
Stockholm	84.32½	84.72½
Bruxelles	8.59	8,61½
Prague	8.72½	8.77½
Amsterdam	114.82½	115.32½
Oslo	61.07	61.37

Les manifestations organisées hier à Berne en l'honneur de M. Max Petitpierre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le premier, M. Pierre-Auguste Leuba exprime les sentiments des Neuchâtelois à l'égard du magistrat que le chef-lieu fêtera ce soir. Puis, M. Baer, au nom de l'Université, rappelle que M. Petitpierre est toujours professeur en congé de notre haute école, et c'est là un fait sans doute unique dans les annales universitaires. Le président des Zofingiens neuchâtelois remercie le haut magistrat de sa fidélité aux couleurs qu'il a portées aux temps de sa jeunesse estudiantine.

La Société des Neuchâtelois à Berne, dont M. Petitpierre est membre d'honneur, a choisi pour interprète la gracieuse fillette de son président, la petite Denise Perret, qui, les joues plus roses encore que sa petite robe, mais le plus crânement du monde, se plante devant M. Petitpierre pour lui dire :

Monsieur
le président de la Confédération,

Si les Neuchâtelois à Berne sont souvent privés des plaisirs et des joies qui embellissent la vie du petit pays, parfois cependant ils sont favorisés. Ainsi, en ce jour, ils ont le privilège d'être parmi les premiers à vous entourer de leur respectueuse affection. Ils sont fiers de penser que, pendant un an, ils compteront parmi eux le premier magistrat de la Confédération. Ce sera pour eux l'occasion de se grouper plus étroitement autour de votre personne.

Ces sentiments, ils ont voulu les exprimer par la voix d'une fillette, par la voix de la confiance, puisque c'est la voix de la jeunesse.

Monsieur le président de la Confédération, Avec tous les Neuchâtelois, avec tous mes petits camarades de l'école romande, je vous souhaite bonne et heureuse année, pour vous, pour votre famille, pour le pays.

Et M. Petitpierre reçoit un bouquet qu'il paie de deux baisers sur les joues de la fillette.

Il fallait que la langue allemande eût sa part aussi, puisque M. Petitpierre représente le pays tout entier. Elle retentit par la bouche de M. Seematter, conseiller national bernois, qui apporte les vœux du parti radical suisse.

Au groupe radical

Un repas réunit ensuite, autour du président de la Confédération, MM. Kobelt et Rubattel, conseillers fédéraux, MM. Rais et Comment, juges fédéraux, Pedrini et Prodhon, juges au Tribunal fédéral des assurances, plusieurs hauts fonctionnaires et les parlementaires radicaux.

Le président du groupe, M. Haeberlin, rendit en peu de mots un magnifique hommage au chef de notre diplomatie : « Depuis que M. Petitpierre est au département politique, dit-il, il est hors de discussion ».

M. Petitpierre répondit en exprimant son optimisme quant à la politique intérieure, optimisme justifié par le vote du 11 décembre, et que le Conseil fédéral s'efforcera de justifier en prenant davantage conscience de son rôle de guide pour le peuple, avec lequel il doit garder un contact plus étroit que ce ne fut souvent le cas.

Le président du Conseil des Etats, M. Haefelin, eut également des mots particulièrement aimables pour le canton de Neuchâtel et pour M. Petitpierre.

G. P.

Le budget militaire devant le Conseil national

L'élection d'un Neuchâtelois à la présidence de la Confédération n'incite toutefois pas les Chambres à chômer. En fin de matinée et en séance de relevée, le Conseil national a discuté le budget du département militaire.

Trois propositions sont offertes au choix du Conseil national : celle du Conseil des Etats, appuyée par la majorité de la commission, qui tend à réduire de 20 millions les dépenses supputées à 446 millions ; la proposition socialiste de renvoyer le budget de l'armée au Conseil fédéral en le priant de présenter en mars des demandes de crédit réduites à 400 millions, non compris les dépenses pour l'assurance militaire et la reconstruction de Dailly et de Mitholz (les dépense courantes jusqu'à fin mars étant couvertes par des douzièmes provisoires) ; enfin la proposition du parti du travail, développée par M. Nicole, qui entend ramener le budget militaire à 300 millions.

Le chef popiste n'a d'ailleurs présenté cet amendement que pour faire à la tribune de la propagande en faveur de cette tartufferie montée par le Kominform, le « Mouvement international pour la paix », dont le but est d'imposer au monde une sorte de paix qui ne serait rien d'autre que la non-résistance à l'impérialisme des dictatures rouges, tout comme la paix d'Hitler devait être la non-résistance au nazisme.

Il se trouve pourtant des députés, comme M. Meili, de Zurich, pour recommander le budget du département, en déclarant que le peuple suisse, pour assurer son indépendance, doit faire les sacrifices indispensables à une défense nationale qui mérite véritablement ce nom.

Plusieurs officiers supérieurs, également députés appuient cette thèse, si bien que, selon un mot répandu dans les couloirs par un mandataire du peuple lui-même, la séance tourne de plus en plus au « gala des colonels ».

Le rideau tombera demain.

G. P.

Une œuvre considérable

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais le grand mérite de M. Petitpierre restera d'avoir rendu toute sa considération à notre politique de neutralité. Pendant des mois, il a poursuivi un persévérant travail d'information, recherchant, provoquant les entretiens avec les personnalités étrangères de passage en Suisse, sortant de nos étroites frontières — ces voyages que des esprits mesquins lui ont tant reprochés — pour exposer d'homme à homme le sens, la portée, la valeur internationale de la neutralité helvétique. Qui donc douterait encore que des conversations personnelles avec le comte Sforza, avec MM. Schuman, Bevin ou Spaak aient eu plus de poids et plus d'effet que des déclarations à la tribune publique ou des notes diplomatiques ?

M. Petitpierre a fait davantage. Les paroles, il les a fortifiées par les actes ; aux affirmations, il a ajouté les démonstrations et les preuves. On disait : La neutralité n'est ni l'indifférence, ni l'abstention. Encore fallait-il faire admettre cette vérité, et comment, sinon par des faits, par des actes.

Or, aujourd'hui, les faits sont là. Si la neutralité nous barre encore l'accès à l'O.N.U., du moins la Suisse a-t-elle sa place dans les organismes techniques, juridiques, économiques et humanitaires de l'O.N.U. Nous sommes à l'O.E.C.E. et nous y jouons un rôle important. Non seulement on accepte notre collaboration, mais on la sollicite.

Quel chemin parcouru depuis ce mois de mars 1944, où la mission Currie traitait nos négociateurs en représentants d'un pays presque suspect, d'un pays tout au moins qui avait encore beaucoup à faire pour se racheter.

Tout cela, nous le devons à l'homme qui, dès son arrivée au pouvoir, a compris que le sort de la Suisse était plus que jamais lié à celui de l'Europe et que l'étranger laisserait tomber ses préventions envers notre neutralité dans la mesure où nous lui montrerions qu'elle n'exclut pas la solidarité.

Cette thèse, M. Petitpierre eut la joie d'en constater le succès pendant la conférence diplomatique de Genève qu'il a présidée avec un doigté auquel chacun a rendu hommage, du délégué australien au général soviétique. En signant des conventions qui attachent tant de poids aux attributions de la puissance protectrice, donc neutre, cinquante Etats ont implicitement reconnu la valeur générale de la neutralité.

Voilà le résultat le plus considérable, le plus précieux pour nous, d'une œuvre patiente et obstinée, de la politique clairvoyante menée par le magistrat que nous fêtons aujourd'hui.

~~~

Président de la Confédération, M. Petitpierre devra consacrer aux problèmes nationaux, à la politique intérieure plus de temps que pendant les cinq années passées. Il compléterait fort utilement son action s'il parvenait à rendre à ce Conseil fédéral si fort occupé de petites questions et d'affaires administratives, un peu de goût pour les idées générales et les grandes questions, et surtout le sens des véritables responsabilités gouvernementales.

L'autorité qui s'attache à sa nouvelle charge, s'ajoutant à celle que son activité lui a value déjà, parviendra-t-elle à refaire un collège directorial de ce qui n'est plus guère aujourd'hui que la réunion de sept chefs de département ?

Pour cela, nous voulons faire confiance à M. Petitpierre, comme nous lui avons fait confiance il y a cinq ans.

Georges PERRIN.

La Chambre genevoise d'accusation accorde la liberté à Marc Bloch sous caution de 100,000 fr. — GENÈVE, 15. La Chambre d'accusation, siégeant en séance extraordinaire, a examiné la demande de mise en liberté de Marc Bloch.

La Chambre a entendu les défenseurs de Bloch, M. Hafner, de Genève, ainsi que M. Rozlaar, de Paris, ce dernier s'efforçant de prouver qu'on ne saurait soutenir que son client est un escroc et qu'il y a eu banqueroute frauduleuse. M. Rozlaar a fait un long exposé des affaires malheureuses de la Maritime suisse S. A. pour montrer qu'on ne saurait rendre responsable son seul client et il a demandé la libération provisoire de Bloch.

Les avocats des parties civiles et le parquet se sont opposés à cette demande montrant que les actes de l'accusé relèvent de la Cour criminelle. Cependant, après délibération, la Chambre a accordé la liberté à Marc Bloch sous caution de 100,000 fr.

N'oubliez pas
PARMINTINE
le sirop pectoral des familles

Communiqués

Concert de Noël à Boudry

Dans le cadre des conférences Bovet, aura lieu dimanche soir 18 décembre, un concert d'œuvres du XVIIIIme siècle, interprété par l'Orchestre de chambre des concerts de Boudry, sous la direction de Mme P. Bonet.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Le projet de conventions collectives au Palais-Bourbon

Le gouvernement Bidault vacille devant la tempête qui se prépare

La synthèse paraît difficile à réaliser entre les propositions radicale et socialiste

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

L'Assemblée nationale s'est enfin décidée à examiner le projet de conventions collectives tel que le lui a proposé sa commission du travail, c'est-à-dire très différent de celui qu'avait préparé le ministre Pierre Segelle. Dix-sept orateurs sont inscrits dans la discussion générale et un nombre indéterminé d'interventions sont prévues lors de la discussion « article par article ». Les débats occuperont plusieurs séances et le cabinet y sera certainement fort malmené à gauche comme à droite, celle-ci exigeant l'arbitrage obligatoire dont celle-là se refuse d'entendre parler.

Pendant ce temps, les pontifes radicaux, MM. Edouard Herriot et Henri Queuille, s'efforcent de calmer l'irritation de leurs collègues de la Chambre dont le refus systématique de voter de nouveaux impôts a conduit le rapporteur Baranger à renoncer à sa mission. Le budget est en panne pour la nième fois, mais on pense cependant que la Chambre en sera saisie samedi matin à la demande de procédure d'urgence déposée par le gouvernement.

La situation du cabinet apparaît toujours extrêmement fragile ; les pronostics sont réservés, et, plus que jamais, la synthèse paraît difficile à réaliser entre les propositions radicales et les propositions socialistes. Pas de diminution dans les investissements, ce qui augmenterait le chômage, réclame la S.F.I.O. ; pas de recours à la fiscalité, rétorquent les radicaux. Entre les deux, M. Bidault oscille, vacille, fait le dos rond devant la tempête qui se prépare au Palais-Bourbon où s'instaure un climat préélectoral de surenchères démagogiques.

Curieux gouvernement vraiment que celui qui, sur trois grands partis comptant dans la majorité, en compte deux dont la collaboration est tellement réservée qu'elle est obligée de s'avouer candidement « participation conditionnelle ».

Avec de pareils chevaux attelés au coche, il serait bien surprenant que la promenade dure encore très longtemps.

M.G. G.

Les obsèques de Charles Dullin

PARIS, 15 (A.F.P.). — Les plus hautes personnalités du monde théâtral français sont venues, jeudi matin, rendre un ultime hommage au grand acteur Charles Dullin, dont les obsèques se sont déroulées dans la petite chapelle de l'hôpital Saint-Antoine.

M. Yvon Delbos, ministre de l'éducation nationale, représentait à cette cérémonie le gouvernement français.

Le dossier Georges Bonnet n'est pas encore classé

PARIS, 16 (A.F.P.) — Une délégation du bureau de la commission chargée d'enquêter sur les événements de 1933 à 1945 a été reçue par M. René Mayer, garde des sceaux.

Aux termes d'un communiqué publié par la commission, la délégation « a attiré l'attention du ministre de la justice sur un document susceptible d'apporter un jour nouveau sur l'attitude de M. Georges Bonnet pendant l'occupation, et qui semble ne pas avoir été connu du magistrat instructeur, avant que soit décidé le classement de son dossier ».

Le communiqué ajoute que « le garde des sceaux a déclaré qu'il avait déjà donné des instructions pour faire vérifier l'authenticité de ce document et rechercher ceux qui peuvent exister à l'encontre de l'ancien ministre des affaires étrangères, et que, s'il y avait lieu, les mesures nécessaires interviendraient ».

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, les chefs de douze missions diplomatiques étrangères dont la Suisse, qui représenteront leur pays auprès du gouvernement de Bonn ont présenté jeudi leurs lettres de créance.

En ALLEMAGNE ORIENTALE, le général Tchouikov, chef de la commission de contrôle soviétique, a organisé une réception en l'honneur de M. Vichinsky. Les hauts-commissaires n'étaient pas présents.

D'autre part, M. Vichinsky a rendu visite à M. Grotewohl, président du conseil en traitement à l'hôpital.

En ITALIE, quinze personnes ont été arrêtées pour trafic clandestin de stupéfiants. La cocaïne saisie était en partie de fabrication suisse.

A LA HAYE, la Cour internationale de justice a condamné l'Albanie à payer à la Grande-Bretagne une somme de 84,397 livres sterling en dédommagement des avaries causées à deux destroyers britanniques, en octobre 1946, qui heurtèrent des mines dans le détroit de Corfou.

En SUEDE, la conférence des experts anglais, suédois, norvégiens et danois, chargée d'étudier les possibilités d'une plus intime collaboration économique entre les quatre pays s'est ouverte hier matin à Stockholm.

Ne vouliez-vous pas souscrire ?

Patrie neuchâteloise
PAR JACQUES PETITPIERRE

Prix de souscription: broché Fr. 15.- relié Fr. 19.- + icha et frais de port
(Après parution, broché Fr. 18.— ; relié Fr. 23.—)
On souscrit chez tous les libraires et à l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel, 1, rue du Temple-Neuf
A LA BACONNIÈRE, Boudry-Neuchâtel

Il ne vous reste que 4 jours !

Bulletin de souscription
à découper et à adresser, dans une enveloppe non fermée, affranchie de 5 c., à l'Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », 1, rue du Temple-Neuf.
Je souscris
.....exemplaire(s) broché(s) à Fr. 16.20 (ICHA et port compris)
.....exemplaire(s) relié(s) à Fr. 20.35 (ICHA et port compris)
de PATRIE NEUCHATELOISE, volume III, de Jacques Petitpierre.
Le montant dû, plus Icha et frais de port, est versé à votre compte postal IV 178.
Nom et prénoms : .....
Adresse : .....
Date : .....
Signature : .....
(Prière d'écrire très lisiblement)

L'acte d'accusation contre les « espions français » arrêtés en Pologne

VARSOVIE, 16 (A.F.P.) — L'agence polonaise de presse a diffusé jeudi soir l'acte d'accusation dressé contre les fonctionnaires du consulat de France, internés à Wroclaw (Breslau). Ce document affirme notamment que « M. Demère et le consul Monge adressaient des directives précises à des agents qui expédiaient ensuite des rapports au consulat de France à Wroclaw pour transmission à l'ambassade de France à Varsovie ».

« Une autre inculpée, Yvonne Bassaler, donnait selon les autorités polonaises, des instructions à des agents qui avaient pour tâche de surveiller les cantonnements militaires, les aérodromes et les établissements industriels. »

Grève des fonctionnaires en Italie

Les services ferroviaires et les services publics municipaux ne participent pas pour le moment à ce mouvement

ROME, 15 (A.F.P.). — La grève des fonctionnaires a commencé hier matin à six heures. Elle affecte le personnel de toutes les administrations de l'Etat, des établissements, chantiers et monopoles d'Etat, tout le personnel enseignant et non enseignant des écoles de tous ordres et de tous degrés, tous les services postaux, télégraphiques et téléphoniques, à l'exclusion des lignes autonomes directes, du ministère de l'intérieur et des agences d'information.

Les services ferroviaires sont « exclus de cette première phase de l'action », selon les termes de l'ordre du jour adopté par la fédération des fonctionnaires d'Etat. Les services publics dépendant des municipalités, transports en commun, eau, gaz, électricité, etc., ne sont pas compris dans le mouvement de grève. Ce n'est qu'à partir de vendredi qu'une « action » des employés de ces services sera engagée sur l'ordre de la C.G.T.

L'étendue du mouvement

ROME, 15 (A.F.P.). — La présidence du conseil annonce que 29 % des fonctionnaires des administrations centrales ont suivi l'ordre de grève, jeudi matin. Au ministère de l'intérieur, tous les employés étaient présents.

L'Allemagne occidentale adhère au plan Marshall

L'accord bilatéral a été signé hier à Bonn

BONN, 15 (Reuter). — L'Allemagne occidentale a signé jeudi son premier accord international.

Cet accord, signé par le chancelier Adenauer pour l'Allemagne et le haut commissaire Mc Cloy, pour les Etats-Unis, prévoit la participation de l'Allemagne occidentale à l'aide Marshall.

Les crédits accordés

WASHINGTON, 16 (A.F.P.). — L'E.C.A. accorde des crédits de 23,040,000 dollars à l'Allemagne occidentale. Ces crédits seront dépensés aux Etats-Unis.

Plus de la moitié des crédits alloués à l'Allemagne de l'ouest sont destinés à l'acquisition de produits agricoles américains : saindoux : 5,801,000 ; tabac : 4,925,000 ; maïs : 4,184,000. Le saindoux et le maïs seront livrés d'ici à la fin du mois du mai 1950.

Les autres crédits pour l'Allemagne se répartissent comme suit : 2,000,000 de dollars pour l'équipement industriel, 1,500,000 pour les produits médicinaux, 1,000,000 pour les générateurs et les moteurs et 1,500,000 pour les machines-outils.

AVIS TARDIFS

Corporation des tireurs
Manifestation à l'honneur de M. Max Petitpierre, président de la Confédération
Rassemblement des tireurs
CE SOIR, à 17 h. 30,
sur la PLACE DE LA GARE
Nous prions d'assister nombreux à cette réception
Le Conseil

Société neuchâteloise des Vieux-Zofingiens
Ce soir, à 17 h. 30
RÉCEPTION
de M. Max PETITPIERRE
président de la Confédération
Tous les V. Z sont priés d'y participer en couleurs
Rendez-vous à 17 h. 30, place de la Gare (côté ruelle Vaucher)

RÉCEPTION
de Monsieur
MAX PETITPIERRE
Président de la Confédération
Rassemblement des officiers 17 h. 20, place de la Gare
Tenue : uniforme
Le comité.

S. O. F.
Ce soir, 17 h. 15, place de la Gare
Tenue civile

SOCIÉTÉ NAUTIQUE
CONVOCATION
A l'occasion de la réception organisée en l'honneur de
M. Max Petitpierre
président de la Confédération
MM. les membres honoraires, actifs et passifs sont invités à participer à la manifestation de ce jour.
Rendez-vous : Place de la gare à 17 h. 30
Le comité.

Avis aux chasseurs
Une traque aux lièvres aura lieu samedi 17 décembre 1949. Rendez-vous des traqueurs à Areuse, à 8 heures.
L'inspecteur de la chasse :
A. QUARTIER.

Nous saluons avec joie la nomination de Monsieur le conseiller fédéral Max Petitpierre au poste de président de la Confédération suisse. Afin de permettre à chacun de s'associer aux manifestations de ce soir, nous recommandons à nos membres de pavoiser et de fermer leurs magasins à 18 h. 15.
Le Bureau de
l'Association du commerce de détail du district de Neuchâtel

AVIS AU PUBLIC
Conformément à l'annonce ci-dessus, nous informons notre clientèle que nos magasins de Neuchâtel seront fermés, ce soir, dès 18 h. 15. Par contre, demain samedi 17 décembre, ainsi que toute la semaine prochaine, nos magasins seront ouverts jusqu'à 19 heures.
Association du commerce de détail du district de Neuchâtel

Les magasins
ZIMMERMANN S. A.
du territoire communal
seront fermés
à 17 h. 45
aujourd'hui, 16 décembre
pour la
réception de Monsieur
Max Petitpierre,
président de la Confédération

Cercle national
Le Cercle national sera fermé ce soir dès 18 h. à l'occasion de la réception de M. le conseiller fédéral Max Petitpierre, président de la Confédération.

la Rotonde
Dès aujourd'hui
Nouvel orchestre ?
Samedi soir **BAL**
dans la grande salle

Ce soir, à 20 h. 15
Séance de cinéma sonore
L'œuvre des samaritains en Suisse
ENTRÉE GRATUITE
Invitation à toute la population de Saint-Blaise et des environs

STADE DES ÉPLATURES
Dimanche 18 décembre à 14 h. 30
Etoile-Cantonal
Train spécial
Départ de Neuchâtel 12 h. 48
Prix Fr. 3.—
Billets en vente chez Mme Fallet, ou à la gare C.F.F.
~~~

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

A l'occasion de l'élection de M. Max Petitpierre à la présidence de la Confédération

Les cloches ont sonné hier dans tout le canton

A Neuchâtel

La nouvelle de la nomination de M. Max Petitpierre comme président de la Confédération a été annoncée en ville par une sonnerie de cloches qui a duré de 8 h. 45 à 9 h. 05. Aussitôt, les édifices publics, les bâtiments de la commune, de l'Etat, les postes et l'Université ont été pavoisés. De même de nombreuses entreprises privées ont fait flotter drapeaux et oriflammes.

Devant la vitrine de notre journal, où le détail de l'élection a été affiché, de nombreux passants se sont arrêtés et ont commenté ces chiffres, le fait lui-même étant attendu.

Les Neuchâtelois contiennent leurs manifestations d'allégresse jusqu'à cet après-midi; toutes les écoles ayant donné congé à leurs élèves, les administrations ayant fermé guichets et bureaux, la ville prendra son air de fête.

La réception de M. Petitpierre, président de la Confédération, se déroulera cet après-midi

C'est cet après-midi, à 18 heures environ, qu'un grand cortège comprenant toutes les sociétés de la ville et conduit par cinq fanfares descendra de la gare pour se rendre au Temple du bas où, comme on le sait, se déroulera la cérémonie officielle.

Rappelons que le cortège empruntera le parcours suivant : Avenue de la Gare - rue de l'Hôpital - rue du Seyon - place Purry - Place-d'Armes - place Numa-Droz - place de la Poste - rue Saint-Maurice - rue du Bassin - Temple du bas.

Nul doute que sur tout le parcours du cortège, les maisons seront abondamment pavoisées, et que la population réservera un accueil chaleureux au nouveau président de la Confédération.

Au Val-de-Travers

(c) Jeudi matin, les cloches ont été sonnées et les édifices publics ornés de drapeaux, dès que fut connue l'élection de M. Max Petitpierre, à la présidence de la Confédération.

Ces modestes honneurs traduisent bien imparfaitement la joie que chacun a éprouvée en voyant accéder un Neuchâtelois à la plus haute charge du gouvernement.

M. Petitpierre a de solides attaches avec notre district.

En effet, il n'est pas seulement originaire de Neuchâtel et de Couvet, mais il a encore épousé la fille de M. de Rougemont, un ancien pasteur de l'Eglise covassonne. De plus, du temps où il était à la tête de la Chambre suisse de l'horlogerie, il fut en contact avec de nombreux industriels de chez nous et l'on se souvient encore qu'à l'époque où il plaidait, la salle d'audiences de Môtiers lui était familière.

Ainsi donc, on comprend que l'élection de M. Petitpierre soit un honneur tout particulier pour notre district.

A Couvet, le « Père Fritz » a tonné vingt-deux fois

Notre correspondant de Couvet nous téléphone :

C'est avec un sentiment de légitime fierté que notre population a reçu, hier matin, la confirmation de l'élection d'un ressortissant de la commune de Couvet au poste de président de la Confédération.

Dès que les autorités eurent connaissance du résultat du scrutin, le « Père Fritz », le vieux canon qui participe régulièrement aux manifestations patriotiques, annonça l'événement, ce qui déclencha comme convenu la sonnerie des cloches du temple. Les vingt-deux coups de canon traditionnels se succédèrent au rythme lent nécessité par la charge compliquée du « Père Fritz », et sous la direction du chef de tir A. Fluckiger, tandis que l'hôtel communal ainsi que plusieurs immeubles de la Grand-Rue arboraient des drapeaux aux couleurs fédérales, cantonales ou communales.

Les autorités locales envoyèrent également un télégramme de félicitations au nouvel élu qui honore grandement la patrie neuchâteloise et sa commune d'origine.

A Corcelles-Cormondrèche les cloches ne sonnaient pas...

(c) Peu avant 9 heures, hier matin, alors que les cloches des villages voisins annonçaient à tous les vents la nomination de M. Max Petipierre à la présidence de la Confédération, le clocher de Corcelles restait muet, à la grande surprise de notre population. Plusieurs citoyens s'en émurent, dont le président du Conseil général, M. J.-H. Perrenoud, et s'en furent se renseigner auprès de l'administrateur communal. Ce dernier leur annonça que le Conseil communal n'avait pas décidé de marquer cet événement par la voix des cloches.

Devant les protestations véhémentes qui éclatèrent alors, et après consultation téléphonique du président de commune, la décision de mettre en branle les cloches fut prise... mais le temps avait passé et c'est pourquoi la voix de Corcelles retentit, solitaire, avec une bonne heure de retard.

On se demande, à Corcelles, si des raisons politiques ne sont pas à l'origine de la décision de l'exécutif...

Par souci de la sécurité des voyageurs

On met la dernière main à une révision complète du funiculaire la Coudre-Chaumont

Depuis le 7 novembre, le funiculaire de Chaumont est à l'arrêt. C'est pour le trafic entre le chef-lieu et la montagne un peu la morte saison. Les estivants ont cessé de faire la navette ; les promeneurs, skieurs, lugeurs et autres amateurs des joies hivernales n'ont pas encore fini de fourbir leurs armes.

La Compagnie des tramways, propriétaire de la ligne depuis 1943, a mis à profit cette période d'accalmie pour donner un bon coup de pinceau et un généreux coup de tournevis à ses installations.

Pour le « pékin », un funiculaire, ce sont deux voitures alternativement montantes qui ne tiennent qu'à un fil et dans lesquelles les moins fatalistes des usagers se sentent un brin inquiets. Car enfin, cette cabine roulante d'un poids de 7 tonnes peut emmagasiner pour 60 tonnes de vénérables pères de famille, de jeunes filles et de jeunes gens qui ont encore l'idée que la vie a du bon, qui nous dit qu'à chaque seconde elle ne va pas, par la fatigue de ce petit câble, « dérupiter » la pente folle et réduire à néant soixante tonnes d'espoirs ? Les ingénieurs nous l'affirment. Si le fil venait à se rompre, des essais mensuels nous garantissent que de puissantes pinces accrocheraient automatiquement le rail et bloqueraient la voiture sur une distance de moins d'un mètre. Ouf ! on respire !

~~~

Mais ce sacré câble ? Il risque donc de sauter ? MM. les ingénieurs les plus doctes du Poly l'ont soumis à des tractions de soixante tonnes. Il n'a pas bronché. Dans les laboratoires fédéraux d'essai des matériaux, on met à rude épreuve chacun des six torons dont est fait le câble, chacun des dix-sept fils dont est fait chaque toron.

L'office fédéral des transports procède chaque année à des contrôles serrés. Et la compagnie elle-même fait des revisions tous les mois.

Sur les 2160 et quelques mètres qu'il mesure, le câble du funiculaire la Coudre-Chaumont ne souffrait que de quelques dizaines de cassures. Il aurait pu en compter près de 3000 qu'il aurait encore été utilisable, avec l'autorisation d'organes de surveillance qui n'ont pas coutume de badiner avec le facteur nommé sécurité.

Ainsi on peut louer la conscience des responsables de notre compagnie qui ont décidé l'importante et coûteuse revision qui se termine ces jours.

Les transformations intervenues à la salle des machines de Chaumont ont coûté plus de 30,000 fr. Le remplacement du câble, où, à la suite d'un accroc, douze cassures avaient été diagnostiquées sur l'espace d'un ou deux centimètres est revenu à plusieurs dizaines de milliers de francs.

Il n'y a pas que la sécurité des voyageurs ; il y a aussi leur confort. On a profité de cette interruption du trafic pour repeindre les voitures et pour les aménager plus agréablement.

~~~

Dimanche, si tout continue à bien marcher, le funiculaire de Chaumont reprendra son service.

Hier, nous avons assisté à une des phases les plus spectaculaires des travaux : la mise en place du nouveau câble. Arrivée de Brugg, cette longue ficelle d'acier, lourde de huit tonnes, est enroulée autour d'une bobine géante, sur le côté de la station de la Coudre. Un spécialiste fleurant bon le dialecte des bords de l'Aar a savamment « appondu » le câble ancien au nouveau. En quelques heures, ce mécanicien a fabriqué une « épissure » si réussie qu'un œil non averti ne la distingue pas.

Au début de l'après-midi, la machine de Chaumont a lentement appelé vers les hauteurs le long serpent ainsi doublé. Le tambour de la bobine a fait en tournant des craquements à fendre l'âme; deux hommes ont suivi jusqu'au croisement le tronçon délicat de l'épissure, veillant que la légère enflure du câble ne provoque un déraillement sur les poulies, surtout sur le tronçon en courbe.

En contrepoids, on a installé un vagonnet, dont les trois tonnes ramènent vers la Coudre — nostalgique dernier voyage — le câble dont on ne se servira plus.

Il reste à couper au bon endroit, à attacher les deux cabines. Aujourd'hui déjà, le nouveau câble amènera vers la station supérieure la voiture qui se trouvait à la Coudre. Pendant ce temps, on enroulera sur une bobine le vieux câble, encore vaillant d'ailleurs, puisque 1800 mètres sont à vendre « usagés mais en parfait état ».

Puis ce seront les essais à plus grande vitesse.

Et, dimanche, plus rassurés que jamais, les voyageurs (60 tonnes) s'en iront au-dessus des brumes prendre un bienfaisant coup de soleil et une large golée d'air pur.

A. R.

La nouvelle machinerie du funiculaire approuvée par l'Office fédéral des transports

(c) Mercredi, en présence d'un ingénieur de Berne et de l'état-major de la Compagnie des tramways, ont eu lieu les contrôles officiels de la nouvelle machinerie de notre funiculaire, dont l'installation avait été activement poussée, ces derniers jours. Les essais furent extrêmement satisfaisants et montrèrent de nets avantages sur l'ancienne machinerie, notamment au point de vue de la force déployée et de la diminution du bruit.

L'ordre du jour de la prochaine session extraordinaire du Grand Conseil

L'ordre du jour de la prochaine session du Grand Conseil est le suivant :

1. Nomination d'un assesseur de l'autorité tutélaire du district du Val-de-Ruz (en remplacement de M. Otto Egger, démissionnaire).
2. Rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi concernant la couverture des dépenses sociales de l'Etat et des communes.
3. Interpellations.

LA VILLE

La première cloche du temple des Valangines sera hissée demain

C'est demain samedi que sera hissée, dans la tour du temple des Valangines, la première cloche. Environ cent cinquante enfants tireront les cordes pour la monter. Gravée : « En reconnaissance des dons de Dieu », harmonisée avec les autres cloches de la ville, elle sonnera pour la première fois à Noël.

CORRESPONDANCES

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Conférences publiques et Bellettriens

Le public neuchâtelois — celui, du moins, qui suit les conférences organisées par Belles-Lettres — s'est trouvé partagé en deux camps à la suite de l'intervention de Mme Dorette Berthoud. A en juger par les épîtres que nous avons encore reçues et les échos que nous avons entendus, les uns partagent pleinement le point de vue de notre correspondante et les autres, avec M. P.-L. Borel, pensent que Belles-Lettres ne serait pas Belles-Lettres si...

Voici une mise au point que les intéressés nous prient d'insérer. Nous en retranchons certaines épithètes et certains passages qui n'ont vraiment rien à faire dans le débat !

... Il se trouve que le Bellettrien neuchâtelois ouvre son journal, se voit injurié et traité de malotru. Quoiqu'il soit probable que l'expression de Madame Dorette Berthoud ait quelque peu dépassé sa pensée — où diable, en effet, veut-elle que nous mettions nos écharpes rouges sinon autour du cou — la chose mérite qu'on s'y attache un instant.

Nous ne plaidons pas coupables et nous ne changerons rien à notre attitude même si elle empêche les femmes de lettres de dormir. Nous pourrions évidemment rétorquer à l'aimable dame qui nous fait l'honneur de s'en prendre à nos complets que certains Bellettriens n'en ont pas des dizaines !

Belles-Lettres demande à Madame Dorette Berthoud quels sont les conférenciers qui se sont plaints d'avoir eu affaire à une « singulière société » ; nous tenons à sa disposition l'article écrit par M. André Maurois après son passage chez nous, et nous avons l'honneur de lui apprendre que M. Spaak, avant de repartir pour la Belgique, nous a affirmé que l'accueil qui lui a été fait à Belles-Lettres est l'un des plus agréables qu'il ait eus au cours de ses conférences en Europe.

Belles-Lettres n'a pas l'intention d'ouvrir une polémique dans ces colonnes, mais prend la liberté de relever le caractère fâcheux de l'intervention de Madame Dorette Berthoud, ainsi que l'idée très bizarre qu'elle se fait de la jeunesse et du sort de la civilisation occidentale.

Au nom de Belles-Lettres :
P. Monnier. J.-P. Borel.

Et voici, enfin pour clore le débat, une lettre qui mettra d'accord tous les gens de bon sens :

Monsieur le rédacteur,

Madame Dorette Berthoud a raison et M. P.-L. Borel n'a pas tort. Pourquoi pas, après tout ? On peut recevoir un éminent conférencier, qui nous fait l'honneur de venir parler en notre ville, en portant soi-même un smoking impeccable et avoir la cervelle aussi vide que celle d'un protozoaire. On peut accueillir ce même conférencier, avec des habits fripés, les mains aux poches de ses pantalons « tuyaux de poêle », les cheveux ébouriffés, la chemise au vent, sans être pour tout cela d'une brillante intelligence.

Je sais que ces mêmes conférenciers qui ont passé à Neuchâtel, sont reçus à Yverdon suivant toutes les règles de l'art, dans les salons d'une des plus belles maisons de la Plaine. Je suis sûr que nos conférenciers se sentiront également honorés d'être reçus avec une distinction consommée par le président de Belles-Lettres qui aura mis sous son écharpe, son plus bel habit foncé, qui aura fait faire un pli à ses pantalons et aura trouvé durant l'après-midi un quart d'heure pour passer chez le coiffeur.

Mais je suis persuadé que ce conférencier sera vraiment surpris et ceci d'autant plus agréablement lorsqu'il découvrira que ce même président est l'un « de ces tout jeunes gens, parfois un peu étranges, mais ardents et qui ne font pas mystère de leurs idées et de leurs convictions ».

Il n'est pas impossible de concilier deux attitudes différentes; l'une n'exclut pas l'autre, qu'en pensez-vous, amis Bellettriens ?

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Guy de MEURON.

Naissances

Le pasteur et Madame Jean-Rodolphe LAEDERACH, leurs enfants Monique, Jean-Christophe et Jean-Marc ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie - Eve

15 décembre 1949

Maternité Neuchâtel — La Cure Serrières

Madame et Monsieur Harold TAESCHLER-DUBLER ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille

Béatrice Yvonne

15 décembre 1949

Clinique « Sanitas » Freigutstrasse 18, Zurich — Sarmenstorf Argovie

VIGNOBLE

BOUDRY

Audience du tribunal de police

(c) Peu de faits importants à l'audience du mercredi 14 décembre présidée par M. Roger Calame.

Jugement est donné de l'accident survenu un soir d'octobre sur la route Colombier-Corcelles au haut des champs de la Cour, où l'automobiliste H. W., de la Chaux-de-Fonds, est entré en collision avec le motocycliste F. G., de Dombresson.

Au lieu de l'accident, le tournant de la route en dos d'âne n'offre qu'une visibilité très limitée car il est bordé à l'intérieur par un mur de vigne. H. reconnaît n'avoir pas été ébloui par les phares de la moto, et que s'il avait tenu sa droite, l'accident aurait été évité. F. qui a été blessé n'a aucune part de responsabilité dans l'accident, mais il a toutefois commis une infraction car seul le grand phare et le feu de police de sa moto fonctionnaient normalement.

Le tribunal a condamné H. à 60 fr. d'amende et aux 5/6mes des frais, soit 52 fr., et F. à 10 fr. d'amende et 1/6me des frais, soit 10 fr. 40.

COLOMBIER

Assemblée des vignerons

Dimanche, sous la présidence de M. Muriset, du Landeron, les délégués de la Société cantonale neuchâteloise des vignerons étaient réunis en assemblée générale. Ils ont adressé des remerciements aux délégués de l'Association des propriétaires de vignes pour le renouvellement du contrat de travail liant les deux groupements.

Des diplômes ont été remis à plusieurs membres qui ont vingt-cinq ans d'activité dans la société.

La commune, représentée par M. P.-H. Burgat, conseiller communal, a offert un vin d'honneur.

BROT-DESSOUS

Une auto au bas d'un talus

Mardi dans l'après-midi, une automobile qui roulait à une vitesse d'environ 40 km. à l'heure a dérapé à cause du verglas et a dévalé le talus situé en contrebas du virage des Combes. Une haie a évité que les deux occupants ne soient blessés. Mais la machine est néanmoins hors d'usage.

ROCHEFORT

Soirée des sociétés locales

(c) Samedi soir, les sociétés locales ont donné leur première soirée de l'hiver devant une salle comble.

Le programme était presque entièrement composé de productions données par la société de gymnastique et les pupilles, productions variées, exécutées avec beaucoup d'entrain et fort bien enlevées.

Le ballet des pupilles, de même que celui des actifs, ont été particulièrement appréciés par le public qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Le programme se terminait par une comédie en un acte « Tante Octavie » de P. Bonhome et F. Brentano jouée avec brio par un groupe d'acteurs.

SAINT-BLAISE

Honneur à l'ancien coq

(c) Dans une récente communication, nous écrivions qu'un nouveau coq avait été placé sur la flèche de l'église. Or, il n'en est rien. Bien que la presque totalité des pièces de métal qui le composent soient nouvelles, il s'agit théoriquement et historiquement du même coq.

La vaillance de cette bête qui, rajeunie et rafraîchie, continuera à affronter les vents, valait bien la peine de cette mise au point.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Les obsèques du sergent d'aviation Gabriel Huot

(c) Une imposante cérémonie civile et militaire s'est déroulée mercredi matin, à 10 heures, en l'honneur du sergent Gabriel Huot, pilote de l'escadre de surveillance, marié et domicilié à Payerne. Détail navrant, au moment de l'accident sa jeune femme était à la maternité attendant la venue de leur premier enfant.

Incorporé dans l'escadre de surveillance stationnée à Payerne, le sergent Huot s'était rendu à Thoune en service commandé samedi dernier pour instruire des élèves pilotes et c'est au départ de Thoune, samedi soir, pour une cause encore inconnue que son avion Bucker, à 30 mètres du sol se cabra et s'écrasa sur l'almend de Thoune. Le défunt était aimé de ses camarades et très estimé de ses chefs.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 15 décembre. Température: Moyenne: 2,3; min.: —2,0; max.: 4,5. Baromètre: Moyenne: 712,3. Eau tombée: 3,0. Vent dominant, force: calme. Etat du ciel: nuageux à couvert. Faible pluie intermittente depuis 14 h.

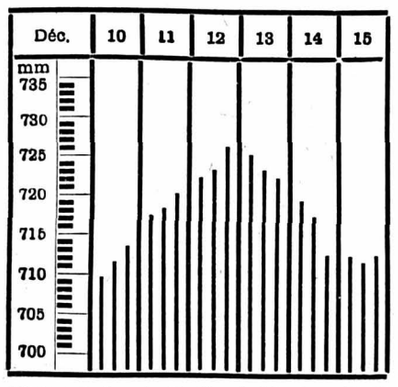

Niveau du lac du 14 déc., à 7 h. 30 : 429.34
Niveau du lac, du 15 déc., à 7 h. 30: 429.33

Prévisions du temps : Pluie et neige le matin, puis amélioration venant de l'ouest. Un peu plus froid.

Monsieur André Borel, Favarge 79, Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Ali Reymond et famille, à Genève ;
Madame Borel-Gaillard, à Fleurier ;
Monsieur et Madame Nestor Blanc-Borel, à Fleurier ;
Mademoiselle M. Claudine Borel, à Neuchâtel,
ainsi que les familles Blanc, Rosselet, Beaujon, Barbezat, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Bertha BOREL
née REYMOND

leur bien-aimée épouse, sœur, belle-fille, belle-sœur, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui après quelques jours de grandes souffrances supportées avec courage.

Ce que je fais, tu ne le comprends pas maintenant, mais tu le comprendras bientôt. Jean XIII, 7.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Fleurier vendredi 16 décembre 1949, à 13 h. 45.

Domicile mortuaire : Pasquier 2, Fleurier

Monsieur Albert Pierrehumbert, à Peseux ;
Monsieur et Madame Hervé-Choux et leur fille Jacqueline, à Genève ;
Monsieur et Madame Charles Wyss et leurs enfants, à Colombier ;
Monsieur et Madame Jean Wyss et leurs enfants, à Bevaix ;
Mademoiselle Marie Pierrehumbert, à Sauges sur Saint-Aubin ;
Madame veuve Emma Bardet, à Sauges sur Saint-Aubin ;
Monsieur Charles Pierrehumbert et ses enfants, à Thonex (Genève) ;
Madame veuve Marguerite Bonnet, à Antibes (France) ;
Monsieur et Madame Jules Pierrehumbert et leurs enfants, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame Robert Pierrehumbert et leurs enfants, à Sauges sur Saint-Aubin,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame
Hélène PIERREHUMBERT
née WYSS

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui après une longue maladie, supportée avec courage, dans sa 62me année.

Peseux, le 15 décembre 1949.

Le soir étant venu, le Maître dit : Passons sur l'autre rive.

C'est dans le calme et la confiance que sera notre force.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu samedi 17 décembre 1949, à 13 heures, à Peseux. Culte pour la famille à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : rue de la Gare 11, Peseux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur et Madame Ferdinand Perrin-Planche, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Georges Perrin-Joray et leurs enfants, à la Coudre ;
Mademoiselle Emma Perrin, à la Coudre ;
Monsieur et Madame Paul Perrin-Bouzenard et leur fils, à Monruz ;
Madame et Monsieur Roger Ducommun-Perrin, à la Chaux-de-Fonds ;
Roland et Yvette Perrin, à Lausanne ;
Ginette et Jeannine Videt, à Monruz,
ainsi que les familles parentes et alliées en Suisse et à l'étranger,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame veuve André PERRIN

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui subitement, dans sa 70me année.

L'enterrement, sans suite, aura lieu samedi 17 décembre.

Messe de sépulture à la chapelle de Saint-Blaise, à 10 heures. Départ de la Coudre, Dîme 28, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Dieu est amour.
1 Jean IV, 8.

Madame et Monsieur Paul Rumpel;
Monsieur Ernesto Rumpel,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Ernest-Clovis KNAB
née Frida HOFFMANN

reprise à leur affection, après une courte maladie, dans sa 83me année.

Institut Montebello, Lugano-Castagnola, le 13 décembre 1949.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Aimez-vous les uns les autres.

Madame Jämes Droz-Billon ;
Monsieur et Madame Henry Droz et leurs enfants, Robert et Jacqueline, à Bâle ;
Monsieur et Madame Maurice Droz et leur fils Jean-Pierre ;
Monsieur et Madame Georges Droz et leurs enfants Bernard et Claire-Anne;
Madame L. Mathez-Droz, à Vevey ;
Mademoiselle Alice Mathez, à Cannes ;
Monsieur Jämes-Albert Mathez, à Vevey ;
Monsieur Charles Borle, à Corseaux sur Vevey ;
Monsieur et Madame Samuel Dutoit, leurs enfants et petits-enfants, à Corseaux ;
Monsieur et Madame Charles Stocker-Monnier et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,

Monsieur Jämes DROZ

enlevé à leur affection, après quelques jours de maladie, à l'âge de 89 ans.

Neuchâtel, le 15 décembre 1949.
(Port-Roulant 3)

L'incinération, sans suite, aura lieu dimanche 18 décembre, à 15 heures.

Culte au crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame Guillaume Clerc et ses enfants Patrice, Denis et Véronique;
Monsieur et Madame Jaques H. Clerc, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Betsy Clerc ;
Monsieur et Madame André Clerc et leurs fils, à Genève ;
Le docteur et Madame Jean Clerc ;
Monsieur et Madame Hermann Jeanrenaud ;
Monsieur et Madame Hermann Jeanrenaud, fils, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Alfred Jeanrenaud, à Richterswil ;
les familles Bonnet, Hoffet, Clerc,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la perte irréparable de leur cher mari, père frère, beau-frère, gendre, oncle, grand-oncle et cousin,

Monsieur Guillaume CLERC

décédé subitement le 14 décembre, à l'âge de 46 ans.

Peseux, route de Neuchâtel 15 a, le 14 décembre 1949.

L'Eternel est mon berger.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, samedi 17 décembre, à 14 heures.

La direction et le personnel de

Borel S. A. à Peseux

ont le triste devoir d'annoncer la perte de leur fidèle collaborateur,

Monsieur Guillaume CLERC

décédé subitement pendant son travail, le 14 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, samedi 17 décembre 1949, à 14 heures.

Le **F.-C. Borel** a le grand regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Guillaume CLERC

membre passif.

Culte à la chapelle du crématoire, samedi 17 décembre, à 14 heures.

Le comité de la **section neuchâteloise du Club alpin suisse** a le vif chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Guillaume CLERC

membre dévoué de la section depuis de nombreuses années et frère de Monsieur le docteur Jean Clerc.

Young Sprinters Hockey-club a la profonde douleur d'annoncer à ses membres et amis le décès de

Monsieur Guillaume CLERC

son ancien président et membre apprécié.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre et de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi : c'est ton bâton et ta houlette qui me rassurent.

Ps XXIII, 4.

Madame Blanche Favre, à Genève;
Mademoiselle Jeanne Perret-Gentil, à Boudry ;
Madame veuve Aimé Perret-Gentil et ses fils, à Saint-Aubin ;
Madame et Monsieur le docteur Christian Poulsen et leur fils, à Charlottenlund (Danemark) ;
Madame et Monsieur Henri Dupuis, à Yverdon ;
Mademoiselle Marcelle Perret-Gentil, à Boudry ;
Madame et Monsieur Alfred Kuffer et leurs enfants, à Neuchâtel-Monruz;
Monsieur et Madame Benjamin Perret-Gentil et leurs enfants, à Boudry;
les enfants et petits-enfants de feu Louis Favre,
ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Mademoiselle
Bluette PERRET-GENTIL

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et amie, que Dieu a reprise à leur tendre affection, le 15 décembre 1949, dans sa 55me année, après une longue maladie vaillamment supportée.

Boudry-Gare, le 15 décembre 1949.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry, dimanche 18 décembre 1949, à 13 heures. Culte de famille à 12 h. 30.

Départ de la gare de Boudry à 12 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur et Madame Robert Margot-Beaujon et leurs enfants :
Monsieur et Madame Jean-Pierre Margot-Bachmann et leurs enfants: Lucienne, Josette et Monique ;
Mademoiselle Suzanne Margot, à Berne ;
Monsieur et Madame Bernard Metzger, à Neuchâtel ;
Madame S. Meyer-Metzger, à New-York ;
les enfants et petits-enfants de feu John Wyss-Metzger ;
les enfants et petit-fils de feu Charles Metzger ;
les enfants de feu Madame C. Nestlé-Metzger, à New-York ;
Monsieur Victor Borel, à Genève,
les familles Fallet et Margot, à Neuchâtel et à Lausanne, Perrinjaquet et Piaget, à Boudry,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Julie MARGOT
née METZGER

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur affection à l'âge de 81 ans, après une longue et pénible maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 14 décembre 1949.
(Grands-Pins 17.)

L'ensevelissement, sans suite et dans la plus stricte intimité, aura lieu le 17 décembre 1949, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

R. I. P.